

Mort mystérieuse à Genève d'un notaire chaux-de-fonnier

(Page 5)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Selon de nouvelles accusations J. Kennedy aurait été victime d'un complot fomenté par la C.I.A.

WASHINGTON (AP). — Le comédien Dick Gregory a transmis à la commission Rockefeller, chargée par le président Ford de faire la lumière sur les activités d'espionnage aux Etats-Unis de l'Agence centrale de renseignements (C.I.A.), ce qu'il a affirmé être de nouvelles preuves étayant la thèse d'un complot de la C.I.A. dans l'assassinat du président Kennedy à Dallas.

Il s'agit d'un film réalisé par un amateur durant l'assassinat et d'une photographie de journal prise quelques instants après.

Ces deux documents avaient déjà été examinés par la commission Warren, chargée de l'enquête officielle, ainsi que par d'autres enquêteurs. Un porte-parole de la commission Rockefeller a indiqué « qu'elle examinera à la loupe » les preuves avancées par Dick Gregory et deux de ses amis.

DE FACE

Au cours d'une conférence de presse, l'un de ces derniers, M. Groden, qui se présente comme « un photographe et un expert en photographie optique », a projeté le film montrant que Kennedy, qui avait mis sa main à la gorge et avait commencé à s'appuyer vers l'avant après avoir été touché une première fois, a été brutalement atteint au côté droit de la tête par une explosion et a basculé violemment en arrière et sur la droite. Ceci prouve, a ajouté M. Groden, que Kennedy fut tué par une balle tirée en face de lui et non pas, comme le conclut la commission Warren, par derrière depuis un entrepôt de livres scolaires. Il a aussi soutenu que le film révélait la présence d'un tireur dissimulé dans un bouquet d'arbre et d'un autre homme ayant un fusil en joue depuis un monticule herbeux.

(Lire la suite en dernière page)



Ce n'est pas dans la poche

Bien sûr ce n'est qu'un symbole. Mais, c'est pourtant à peu près ainsi que les choses se sont passées mardi chez les conservateurs britanniques. Mme Margaret Thatcher a « sorti » Heath lors du premier tour de scrutin pour l'élection du chef du parti. Mais, pour Margaret, cela ne veut pas dire que ce soit vraiment dans la poche. Car, la semaine prochaine, et sans Heath, un 2^{me} tour peut-être décisif aura lieu. (Lire nos informations en dernière page). (Téléphoto AP)

PAGE 3 :

Le temps des économies

On le sait, l'austérité a succédé à l'euphorie. A Neuchâtel, tous les services ont dû se serrer la ceinture. Et maintenant, c'est au tour des écoles...

PAGE 7 :

Le gymnase de Bienne

« Les travaux de construction du gymnase sur le Strandboden de Bienne débuteront, impérativement, le 1^{er} juin 1975 » a affirmé le président de la commission de construction.

PAGE 7 :

Nouveau directeur des P. T. T.

Le Conseil fédéral a élu directeur général des P. T. T. M. Guido Nobel, secrétaire de l'Union syndicale suisse, domicilié à Bienne. Il succédera dès le 1^{er} avril à M. Fritz Bourquin, de Neuchâtel.

CHRONIQUE RÉGIONALE :

pages 2, 3, 5, 6 et 7.

INFORMATIONS SUISSES :

page 9.

TOUS LES SPORTS :

pages 12 et 15.

PROGRAMMES RADIO-TV

CARNET DU JOUR :

page 17.

DERNIÈRE HEURE

ET BOURSES :

page 19.

LES IDÉES ET LES FAITS

Après la session des Chambres

Comme il fallait s'y attendre après le vote négatif du peuple et des cantons suisses, le 8 décembre dernier, sur le projet financier de M. Chevallaz, celui-ci a remis son ouvrage sur le métier. Avant le scrutin, il nous avait peint le diable sur la muraille. Puis, il nous a montré qu'il était possible de diminuer encore le déficit budgétaire de quelque 1 milliard 200.000 francs. A cent millions près, les Chambres, dans la session extraordinaire qu'elle vient de tenir, ont cautionné ce projet, non sans d'assez vives discussions sur les divers points qu'il comprend.

Mais il fallait bien payer le coût des années folles où, sous les apparences de la prospérité, les pouvoirs publics se livraient trop souvent à un gaspillage éhonté, préchant le mauvais exemple aux citoyens et les empêchant, en les poussant à la surconsommation, génératrice d'inflation, de pratiquer l'épargne, cette vertu si indispensable aux hommes comme aux nations, parce qu'elle permet de faire face aux temps difficiles. C'est ici le lieu de rappeler l'apologue de la cigale et de la fourmi, cher au fabuliste : « Allez danser maintenant ! ».

Rappelons que le train des mesures du département des finances se décompose, pour ainsi dire, en deux convois. Le premier a trait à 1975. Le second doit être mis sur rail pour l'année qui suivra. A cette heure, mise à part une augmentation des recettes de l'importation des boissons distillées, on n'envisage que des compressions. En 1976, ce sera une autre chanson. Alors, on recourra à l'impôt. L'icha sera porté de 5,6 à 8,4%. L'impôt anticipé passera de 30 à 35 pour cent et la part des cantons sera ramenée de 12 à 10 pour cent. Les dispositions relatives à la lutte contre la fraude fiscale seront renforcées. Reste à savoir si le peuple, cette année, accèptera ce qu'il n'a pas voulu à la fin de l'an dernier.

A en juger par les premières réactions qui se sont produites tant dans les partis politiques, les associations professionnelles et les groupes de pression économiques que dans les cantons eux-mêmes, la lutte sera de nouveau serrée pour le scrutin qui, en principe, devrait avoir lieu avant l'été. Par nature, le parlement n'est pas enclin à restreindre longtemps les subventions et à refuser des crédits supplémentaires.

Pour l'A.V.S., les cotisants seront assurément surchargés. Mais c'est à la fois un acte d'épargne forcé, point nécessairement erroné puisque autrement l'argent gagné aurait peut-être inutilement été dilapidé et une manifestation de solidarité en vue de ceux qui, leur vie durant, n'ont pas été souvent assurés des revenus suffisants en vue de leurs vieux jours.

On comprend enfin que les cantons, dont les charges sont de plus en plus lourdes, mais qu'ils ont parfois aussi exagérées sous la pression de certains partis démagogiques appartenant aux divers Grands conseils, montrent leur insatisfaction de voir diminuer les recettes fédérales. Mais à qui la faute ? A la Confédération, bien sûr, qui jugea commode depuis 1915 — c'est-à-dire depuis 60 ans — de prôner des mesures d'impôt direct qui n'avaient de sens qu'en temps de guerre puis, d'après notre Constitution, l'Etat fédéral doit recourir aux contingents cantonaux.

Mais aussi aux Etats qui, répudiant le fédéralisme financier qui faisait leur force, se laissèrent gagner par la facilité du système et qui, d'octroyeurs devinrent quémandeurs. Ils ont profité des bons jours. Il est naturel qu'ils fassent leur part de sacrifices quand les temps sont mauvais. On a les conséquences, disait Jacques Bainville. D'un principe aberrant naît toujours une néfaste condition. René BRAICHET

Avant le plébiscite jurassien: que deviendront les sociétés?

De notre correspondant :

Un Jura de Boncourt à La Neuveville: telle est la revendication de ceux qui s'opposent à l'éclatement des districts. Il y a d'ailleurs un tas de bonnes raisons de sauvegarder l'unité: historiques, linguistiques, politiques, sentimentales. Honnêtement, il faut cependant reconnaître que les liens qui unissent le sud au nord, et vice versa, sont assez ténus. Si les districts méridionaux sont orientés vers Bienne, ceux du nord regardent vers La Chaux-de-Fonds, vers Bâle, vers la France. La nature a ainsi compartimenté le Jura que ses habitants ne subissent pas tous les mêmes forces d'attraction. Cependant, les Jurasiens se retrouvent et apprennent à se connaître et à s'estimer dans de très nombreuses associations et sociétés dont le plébiscite du 16

mars prochain met l'existence, ou du moins l'unité en péril.

L'éclatement des sociétés organisées à l'échelle jurassienne est unanimement redouté. Mais il n'échappe plus à personne qu'il est inéluctable si le plébiscite du 16 mars trace une frontière à travers les districts. Il est vrai que presque toutes les sociétés ont discuté ou du

moins effleuré ce problème lors d'une assemblée générale, déclarant d'ailleurs immédiatement dans un bel envol sentimental, que les liens ne seraient pas rompus et que le plébiscite ne changerait rien à leur organisation interne quelle que soit son issue. N'est-ce pas se mettre la tête sous le sable ? BÉVI.

(Lire la suite en page 7)

Un agent immobilier arrêté à Lausanne

Un agent immobilier de la place de Lausanne, H. G., s'est constitué prisonnier auprès du juge d'instruction cantonal, en se reconnaissant coupable de graves malversations. Au moment de son arrestation, il ne faisait encore l'objet d'aucune plainte. Selon un communiqué publié par le juge d'instruction vaudois, les premières investigations confirment diverses infractions portant sur un total de plusieurs millions de francs. On n'en sait pas davantage pour l'instant. L'enquête se poursuit. R. M.

Sanglant attentat en Israël

TEL-AVIV (AP). — Une grenade lancée dans une discothèque de Netanya, station balnéaire située à une trentaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, a fait cinq morts et 27 blessés, dont quatre sont grièvement atteints.

Une petite organisation palestinienne, le Front de lutte populaire, a revendiqué l'attentat. Cette organisation, qui a téléphoné un communiqué aux agences occidentales en poste à Beyrouth, appartient

au Front du refus, opposé à la politique modérée de P.O. L.P.

Le communiqué fait état d'un commando « Muntaha Hourani », du nom d'une jeune Palestinienne tuée lors d'émeutes anti-israéliennes en Cisjordanie à la fin de l'année dernière, elle appartenait à cette organisation.

Une cinquantaine de personnes se trouvaient dans la discothèque, lorsque la grenade, lancée par une bouche d'aération du plafond, fit explosion sur la piste de danse.

« Je dansais avec une fille lorsqu'il y a eu une forte explosion, a déclaré un jeune militaire. Des cris ont retenti et des gens sont tombés. Il y avait du sang partout et beaucoup, pris de panique, se sont précipités vers la sortie, croyant que d'autres explosions allaient se produire. »

Netanya n'est pas loin du territoire cisjordanien occupé et a été, depuis 1967, le théâtre d'un certain nombre d'attentats arabes.



L'évacuation des victimes

(Téléphoto AP)

Six journaux suisses ont plus de 150 ans AVEC APPROBATION DU MAGISTRAT.

Num. I.

FEUILLE D'AVIS.

Du Jeudi 2. Octobre 1738.

Chèz FRANÇOIS LOUIS LIECHTENHAN.

Au Bureau d'Adresse.

BERNE (ATS). — Le « FIEJ-bulletin », organe de la Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications, publie la liste des journaux ayant plus de 150 ans. La Suisse y figure en bonne position avec six quotidiens sur un total de 48, à savoir dans l'ordre: 10^{me}, « La Feuille d'Avis de Neuchâtel dont l'origine remonte à 1738 et qui est le plus ancien journal de langue française encore édité; 22^{me} « 24 heures-Feuille d'Avis de Lausanne, fondée en 1762;

28^{me}: Le Journal d'Yverdon, qui vit le jour en 1773; 29^{me} la Neue Zuercher Zeitung, née en 1780, 35^{me} la « Thurgauer Zeitung » de Frauenfeld (1798) et 36^{me}, la Gazette de Lausanne, fondée également en 1798.

Le journal le plus ancien de la liste est d'origine néerlandaise, le « Haarlems Dagblad » qui date de 1656. Il est suivi de la Gazzetta di Mantova (1664) et de la Wiener Zeitung (1703).

COURONS AUX RABAIS!

Comment faire pour encourager les acheteurs à reprendre le chemin des magasins, quelque peu délaissés par suite du renchérissement général? C'est la question que se sont posée de nombreuses entreprises aux Etats-Unis ces temps derniers.

En Amérique, nul ne l'ignore, encore qu'il soit utile parfois de le rappeler, des méthodes efficaces existent en permanence pour résoudre n'importe quel problème. Qu'il s'agisse de savonnettes, d'automobiles ou de gratte-ciel. C'est automatique, instantané, infailible. Cela entre dans le cadre préalable — fixé maintenant sur cartes et tambours d'ordinateur — de ce que l'on appelle là-bas la pensée productive.

C'est fort simple, vous allez voir. Cela peut s'appliquer à toutes les situations. Les Américains d'ailleurs ne sont pas égoïstes ni jaloux. Ils livrent généreusement la connaissance de leurs méthodes, gratis et sans engagement, à qui veut les éprouver.

Voici le schéma de ladite pensée productive. Vous vous posez les quatre questions suivantes: Pourquoi cela ne va pas? De quoi est-ce que je dispose pour m'en sortir? De quoi ai-je réellement besoin pour y parvenir? De quoi puis-je me passer?

Voilà! Nous vous la livrons à notre tour, sans frais, la méthode parfaite pour sortir du pétrin. En y ajoutant ce que les dépêches nous apprennent, précisément d'outre-Atlantique. La trouvaille, l'innovation, la formule qui fait... recette, c'est le cas de le dire, consiste à répondre à la première question (Pourquoi cela ne va pas?) en avançant: Parce que c'est trop cher! Continuant sur sa lancée, la pensée productive poursuit: Le remède, c'est de vendre moins cher.

Et ainsi, toujours dans l'ordre le plus logique du monde, s'engage depuis quelques jours aux Etats-Unis une vaste course aux rabais. Les constructeurs d'autos figurent bien entendu dans les pelotons de tête. « Achetez ma Cadillac sur le champ, nous vous remboursons 500 dollars! » D'autres marques utilisent le même slogan, avec des rabais variables mais non moins séduisants.

Parfois, cette course échevelée aux rabais prend la tournure d'une braderie. A New-York, un promoteur offre à vendre des appartements, clés en main, à occuper dès aujourd'hui, premier versement dans six mois! Des fabricants de matériel électrique proposent à leur personnel dix pour cent de rabais sur le gros appareillage, et de cinq à dix pour cent pour les appareils ménagers.

« Les acheteurs aiment toucher de l'argent », constate le P. D. G. d'une entreprise marmouth qui participe à la course aux rabais. C'est, qui en disconvient, une profonde pensée... productive. R. A.

Kenitex

QUI VOUS ASSURE UNE ÉCONOMIE DE CHAUFFAGE

c'est

Le revêtement de façades garanti 10 ans contre l'écaillage et le décollement.

Michel RAPPO, 2035 Corcelles
Tél. (038) 31 49 49



AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

TOUS A PORTALBAN,
vendredi 7 février 1975,
à 20 h 30,

sur le bateau
Super-loto

54 jambons de campagne
attendent preneurs.
F.-C. Portalban

CERCLE LIBÉRAL
Neuchâtel
Samedi 8 février

SOUPER TRIPES
Réserver au (038) 25 11 30.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

AUVERNIER
Succès d'une vente

(c) C'est la somme de 550 fr. qu'ont récoltée les petits vendeurs de mimosa, en fin de semaine.



Evelyne et Michel
PERRINJAQUET - PORRET ont la
joie d'annoncer la naissance de

Marianne
le 5 février 1975

Maternité Pourtalès rue Haute 7
Colombier

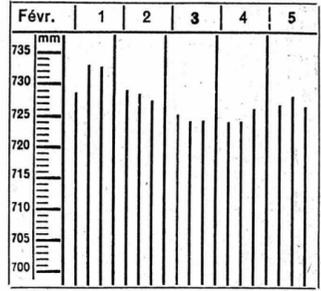
COLOMBIER
A Cescole

(c) Le Conseil intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (Cescole) est convoqué en séance extraordinaire ce soir pour l'examen de deux demandes d'emprunt.

En effet, à la veille du début des travaux pour la construction d'une seconde salle de gymnastique, le législatif de Cescole devra se prononcer en faveur de la contraction d'emprunts qui permettront de financer la 3^{ème} étape, devenue indispensable et qui avait été retardée en 1972 et 1974 pour les raisons que l'on connaît.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 5 février 1975. — Température: Moyenne 1,4; min.: - 0,8; max.: 5,0. Baromètre: Moyenne: 726,0. Eau tombée: —. Vent dominant: Direction: est faible; force: jusqu'à 13 heures, ensuite, sud, sud-est, faible. Etat du ciel: couvert, brumeux jusqu'à 10 h 30, ensuite légèrement nuageux, soir couvert.



Niveau du lac le 5 février 1975
429,16

Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais, nord des Grisons. — Pendant la nuit, formation régionale de brouillards ou de stratus sur le Plateau avec une limite supérieure voisine de 800 mètres. Elles se dissipent vers midi. Au-dessus et dans les autres régions, le temps sera partiellement ensoleillé.

La température atteindra 3 à 6 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré s'élèvera vers 1200 mètres. En montagne, les vents du sud-est seront modérés. Sud des Alpes. — Nébulosité variable. Stratus régionaux dans le sud. Température entre 4 et 8 degrés l'après-midi. Vents modérés du sud-est en montagne. Evolution pour vendredi et samedi. — Au nord, vendredi, brouillard en plaine, limite supérieure vers 800 mètres, ailleurs ensoleillé. Samedi limite supérieure du brouillard un peu plus élevée, au-dessus dans l'est augmentation de la nébulosité. Température en légère baisse. Au sud, le plus souvent ensoleillé. Hausse de la température.

Difficultés dans le secteur
plâtrerie-peinture

Dans un communiqué, la section neuchâteloise du Syndicat du bâtiment et du bois (F.O.B.B.) fait part des difficultés dans lesquelles se trouve le secteur de la plâtrerie-peinture du canton de Neuchâtel.

Le communiqué précise que depuis le mois de novembre 1974, la F.O.B.B. est en pourparlers avec les maîtres plâtriers-peintres en vue du renouvellement de la convention sur les salaires 1975.

Après plusieurs séances de pourparlers, les travailleurs de la profession se sont réunis en assemblée extraordinaire groupant près de 200 membres, le 1^{er} février et ont refusé, à l'unanimité, moins trois abstentions, les contre-propositions patronales. Les patrons ont été informés le 3 février de la décision prise par les ouvriers plâtriers-peintres de porter le différend devant le tribunal arbitral (A.T.S.).

A la section Chaumont
du Club jurassien

Les membres de la section Chaumont du Club jurassien se sont réunis récemment. A cette occasion, les différents rapports ont relevé la vitalité de la section et la variété de ses activités. L'effectif, composé actuellement de 120 membres, ne cesse de s'accroître. Les causeries mensuelles attirent toujours bon nombre de clubistes par la qualité des conférenciers et des sujets présentés, les excursions scientifiques et manifestations cantonales connaissent également beaucoup de succès et les activités du chalet ont été aussi très vivantes.

Le comité sortant a été reconduit. Seul M. Michel Buchs ne demandait pas le renouvellement de son mandat. Il se compose de la façon suivante: MM. Edgar Allemann, président; Didier Wertheimer, vice-président; René Wertheimer, caissier; les autres membres sont Mlle Hermance Décosterd, MM. Sam Dauwalder, André Borel, Ernest Duscher et Michel Colomb.

L'assemblée s'est ensuite penchée sur le problème de l'activité des commissions scientifiques. Le débat a permis de jeter de nouveaux jalons permettant ainsi d'envisager un développement réjouissant des travaux et recherches scientifiques tant sur le plan local que sur le plan cantonal. De plus, un groupe a été chargé d'étudier la réalisation de la proposition d'un clubiste préconisant la création d'un sentier nature à Neuchâtel.

La vie de nos sociétés

A « La Brévarde »

La société de chant « La Brévarde » a siégé récemment et nommé son comité comme suit: président, M. Laurent Richard; vice-président, M. Emile Pochon; secrétaire, M. André Schwab; secrétaire aux verbaux, M. Marcel Burkhardt; caissier, M. Marius Bazouzi; assesseur, M. Jean-Maurice Von Gunten; archiviste, M. Jean-Claude Haerberli. Cette société prépare sa soirée annuelle qui aura lieu le 22 février à Serrières avec le concours de « La Baguette ». Son directeur Charles-André Huguenin a été réélu dans ses fonctions. Cinq membres ont été fêtés pour 15 ans d'activité dans la société. Ce sont Jean-Maurice Von Gunten, Roland Mermod, Roger Sermet, Marius Guisolan et Fritz Rufenacht.

« La Brévarde » participera à la soirée de « L'Union » de Colombier. Elle se produira également dans les hôpitaux.

La vie de nos sociétés

A la société
d'accordéonistes
« Le Muguet »

La société des accordéonistes « Le Muguet » a siégé récemment. Dans son rapport, le président, M. Jean-Claude Dubach, traça le bilan de l'année écoulée. Une année où tout a bien marché, aussi bien sur le point de vue manifestations que financier. L'effectif des membres et des élèves a augmenté. Du sérieux dans les répétitions, une bonne entente entre les joueurs et une ambiance décontractée, donnent à la société une structure saine.

Le comité des activités pour 1975 est déjà chargé; les membres passifs seront avertis, voire même invités à participer aux principales manifestations. Tout va être mis en œuvre pour inaugurer les uniformes, lors de la soirée annuelle qui aura lieu le 29 novembre; afin de couvrir les frais, un livre d'or sera mis en circulation. Pour cette soirée, bien des partitions sont déjà à l'étude.

Le comité a été réélu à l'unanimité et avec acclamations et se compose comme suit: président, Jean-Claude Dubach; vice-président, Christian Salzmann; caissier, Marianne Fivaz; secrétaire, Jean-Pierre Bourquin; secrétaire aux verbaux, Evelyne Dubach; direction musicale, Eric Fivaz.

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1975 pour Fr. 19.—
* jusqu'à fin juin 1975 pour Fr. 43.—
* jusqu'à fin décembre 1975 pour Fr. 90.—
(* soulignez ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____
Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

OFFRES D'EMPLOIS

On engagerait

CHEF TECHNIQUE

ayant concession A des PTT pour diriger département courant faible.

Faire offres à : VIREDAZ & Cie S.A.,
Electricité - Téléphone A
Plaine 38, Yverdon. Tél. (024) 21 22 77.

coditel

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

capable d'assumer la responsabilité d'un bureau.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à CODITEL, référence 16, Léopold-Robert 53 - 2300 La Chaux-de-Fonds.

Pour notre secrétariat, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

ayant une bonne formation commerciale et possédant si possible quelques années d'expérience.

En plus du français, notre future collaboratrice devra être à même de correspondre en anglais.

Les intéressées sont invitées à faire leurs offres, accompagnées des annexes habituelles, à notre bureau du personnel.

2074 Marin (NE). Tél. (038) 33 44 33.

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie cherche, pour son secrétariat général,

une secrétaire

ayant quelques années de pratique et de bonnes connaissances de sténographie et de dactylographie.

Situation stable, travail intéressant et varié, horaire variable. Entrée en fonction à convenir.

Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae et des documents usuels, à la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, Serre 4, 2000 Neuchâtel.

Je cherche personne capable de tenir une

comptabilité

avec machine Ruf, de s'occuper des contentieux et autres travaux de bureau. Travail représentant environ 4 demi-journées par semaine.

Faire offres à case 14, 2003 Neuchâtel.

Hôtel de la Gare, Auvernier cherche

sommelière

Vie de famille.
Téléphoner au (038) 31 21 01 ou se présenter.

Emplois immédiats:

1 MONTEUR en appareils électroniques

1 DESSINATEUR en électronique

8a, rue du Seyon Neuchâtel 038 24 76 76

PARTOUT OÙ IL Y A DU TRAVAIL.

MANPOWER
EST LA.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

L'Université de Lausanne ouvre une inscription en vue de pourvoir un poste à plein temps de

PROFESSEUR D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

à la Faculté des lettres.

Entrée en fonctions : 1^{er} septembre 1975.

Les intéressés sont invités à faire valoir leurs titres avant le 5 mars 1975 au Doyen de la Faculté des lettres, 1, rue Cité-Devant, 1005 Lausanne, auprès de qui ils peuvent recevoir des renseignements complémentaires.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

« Moi je suis la résurrection et la vie »
Jésus-Christ.

Jean 11 : 25.

Le 5 février, Dieu a accueilli dans la béatitude éternelle notre chère maman,

Madame Laurette VIAL
tertiaire de Saint-François

- Sœur Jean Berchmans, Ecole Sainte-Ursule, Porrentruy;
 - Monsieur et Madame Paul Vial-Borcard et leurs enfants, Granvillard;
 - Monsieur et Madame Simon Vial-Corminbeuf et leurs enfants, Le Pâquier;
 - Madame et Monsieur Roger Favre-Vial et leurs enfants, Lausanne, Montréal;
 - Monsieur l'abbé Joseph Vial, curé de Cernier (NE);
 - Madame et Monsieur Stanislas Butty-Vial et leurs enfants, Gruyères;
 - Monsieur et Madame Louis Vial-Bussard et leurs enfants, Le Pâquier;
 - Madame Françoise Dokic et son fils Jérôme, Versoix;
 - Madame Marie-Louise Lehmann-Gremion et famille, Vevey;
 - Monsieur et Madame Pierre Gremion-Carrel et famille, Bulle;
 - Monsieur et Madame Victor Gremion-Vernaz et famille, Bulle;
 - Madame et Monsieur Marcel Vesin-Gremion et famille, Bulle;
 - Mademoiselle Anny Gremion, Sierre;
 - Madame et Monsieur Paul Morand-Gremion et famille, Bulle;
 - Madame et Monsieur Karl Berliat-Gremion et famille, Australie;
 - Monsieur et Madame Jean Gremion-Lambert et famille, Bulle;
 - Madame et Monsieur Rémy Berthod-Gremion et famille, Sierre;
 - Madame Edouard Vial et famille, La Tour-de-Trême;
 - Les enfants de feu Vincent Vial-Collaudo;
 - Les enfants de feu Dominique Frossard-Vial;
 - Les enfants de feu Gustave Vial,
- ainsi que toutes les familles parentes et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Villars-sous-Mont, le vendredi 7 février, à 15 h 30.

Domicile mortuaire : Villars-sous-Mont.

R. I. P.

Le Conseil de paroisse de la communauté catholique de la Béroche et Bévaix a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Laurette AEBERHARD-GAUTHIER

filie de Mme Louise Gauthier et sœur de notre dévoué curé M. l'abbé Pierre Gauthier.

Les obsèques ont eu lieu le 5 février 1975, à Zurich.

Education routière

En 1975 se poursuivront les campagnes scolaires d'éducation routière organisées en collaboration entre le département de l'instruction publique et la police cantonale. Voici les principales: jardins d'enfants, principalement des trois villes (traversée de chaussée, dangers importants, conduite du piéton); 1^{re} et 2^{me} années primaires (instruction en classe aux abords des collèges, traversées de chaussées, conduites du piéton); 4^{me} et 5^{me} années primaires (instruction en classe et jardin de circulation); 1^{re} secondaire (instruction en classe, test et épreuve pratique de l'examen pour cyclistes); 3^{me} et 4^{me} années secondaires (test et exploitation en classe, principales règles de circulation, cycles et cyclomoteurs).

Ecoles secondaires supérieures (interventions expérimentales dans quelques écoles, rappel des principaux dangers, conduite des automobiles, motos et cyclomoteurs).

Signalons le bilan positif de cette éducation routière, surtout au niveau des petites classes.

LA COUDRE
Dîner paroissial

(c) En ce premier dimanche de février a eu lieu le dîner de la paroisse réformée de La Coudre-Monruz. Cette agape annuelle présentait deux innovations cette année: premièrement elle avait lieu au début de l'année alors qu'elle se déroule traditionnellement en novembre. Ce changement de date a été motivé par le fait que les soirées paroissiales ont eu lieu en novembre, pour permettre la reprise des « Saisons Fleuries ». Secondement, ce dîner a été servi pour la première fois dans le hall d'entrée de la nouvelle école du Crêt-du-Chêne.

Le repas avait été précédé d'un culte où une nombreuse assemblée entendit un sermon prononcé par le pasteur Perregaux qui avait pris pour thème la parabole de l'invitation au festin. Après le culte et avant le dîner, un apéritif a été servi dans les salles de paroisse.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame et Monsieur Albert Bachmann-Nussbaum, à La Brévine, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Adrien Maire-Nussbaum, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Marcel Bähler-Nussbaum, à la Combe-de-la-Racine, leurs enfants et petits-enfants;

Madame Marcel Raymond-Nussbaum, à La Brévine, et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Ernest NUSSBAUM
née Thérèse FUCHS

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mercredi 5 février, dans sa 88^{me} année.

La Brévine, le 5 février 1975.

Je lève mes yeux vers les montagnes,

D'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 12 : 1-2

L'ensevelissement aura lieu vendredi 7 février.

Culte à 14 h, au temple de La Brévine.

Domicile mortuaire : 2125 La Brévine.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser aux « Perce-Neige »
C. C. P. 23-252

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Henri Froidevaux-Ballinari; Monsieur et Madame Daniel Froidevaux et leurs enfants, à Bienne;

Monsieur et Madame Gilbert Eppner-Froidevaux et leurs enfants, à Nidau;

Madame Georgette Steiner-Froidevaux, à Worben;

Madame Yvonne Perret-Froidevaux, à Neuchâtel;

Les enfants et petits-enfants de feu Roger Froidevaux;

Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri FROIDEVAUX

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 64^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

2000 Neuchâtel, le 5 février 1975.
(Brévars 7).

Repose en paix.
Tes souffrances sont finies.

L'incinération aura lieu vendredi 7 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

POMPES FUNÈRES

transports en Suisse et à l'étranger toutes formalités

Neuchâtel 038 / 25 36 01
EVARD-FLÜHMANN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE — TOUR DE VILLE Education routière pour cyclistes

● LES responsables de l'éducation routière du corps de police ont organisé le mois dernier l'instruction préparatoire pour cyclistes destinée aux 585 élèves de première année, secondaire et préprofessionnelle.

En collaboration avec les directeurs de l'E. S. R. et de la section pré-professionnelle, une leçon de 45 minutes a été donnée à chacune des 25 classes réparties entre le collège du Mail, le pavillon de la rue Jeanne-Hochberg, les écoles des Terreaux, de Sainte-Hélène, des Sablons et des Charmettes.

Le programme de la leçon comprenait une introduction, des commentaires sur le questionnaire à remplir par les élèves, une énumération

des principales erreurs de circulation relevées dans les épreuves de 1974, la projection de diapositives, une discussion et la remise d'un dépliant fourni par le Touring-club suisse.

La seconde phase, soit l'examen du questionnaire rempli, aura lieu en classe le 12 février prochain, les maîtres principaux ayant reçu toute la documentation nécessaire. Les maîtres de classe devront retourner les questionnaires corrigés dès le 3 mars.

Interviendra finalement l'épreuve pratique organisée au Panespo du 28 avril au 7 mai pour les élèves de la ville et, du 12 au 23 mai, pour ceux des districts de Neuchâtel, de Boudry et du Val-de-Ruz.

Onze congrès à Neuchâtel

● EN quinze ans, l'équipement de Neuchâtel en matière de congrès s'est nettement amélioré, tant en ce qui concerne les installations techniques que l'infrastructure d'accueil et d'hébergement.

C'est en 1969 que fut créé, dans le cadre de l'administration communale, le service du tourisme et du trafic qui instaura une collaboration très suivie avec l'ADEN en matière d'organisation de congrès et de coordination des manifestations. A l'époque déjà, les édiles souhaitaient voir Neuchâtel devenir ville de congrès.

Aujourd'hui, l'équipement s'est notablement élargi : Temple du bas-salle de musique (capacité maximum 1000 personnes), Eurotel (300 places et 240 lits) sans compter quelques autres établissements publics, comme la Rotonde, qui peuvent accueillir de petits congrès, enfin les locaux universitaires au Mail notamment et à la Cité de Clos-Brochet, et Panespo.

Compte tenu toutefois de certains facteurs, c'est le nombre de 200 participants qui permet le meilleur accueil à Neuchâtel, cité favorablement située géographiquement et dotée d'un agréable environnement naturel.

Une Maison des congrès à Neuchâtel ? L'idée est séduisante, mais un tel établissement pour vivre exige une gestion compliquée et l'exemple de Montreux est instructif à cet égard. Une Maison des congrès - Casino - Kursaal ? Oui dit-on à la commune mais pour autant que ce soit le fruit d'une initiative privée.

Neuchâtel, ville de congrès, en accueillera onze cette année dont l'effectif variera de 60 à 700 personnes : Fédération suisse des sports aquatiques, Fédération suisse des traditions populaires, Association suisse des maîtres couvreurs, Congrès de la manutention rationnelle des marchandises, Société des études bourgondo-médiévales qui réunira des archéologues européens, l'Association des fonctionnaires techniques des P. T. T., Association des femmes paysannes suisses, Congrès suisse des maîtres imprimeurs, le groupement des actuaires suisses, celui des vieux Industriels, congrès auxquels s'ajoutent ceux qui s'organisent par eux-mêmes sans avoir recours à l'ADEN.

Rappelons qu'il y a eu quinze congrès plus ou moins importants à Neuchâtel l'an passé.

Le Service social inter-entreprises (S. S. I. E.) : une expérience qui s'est révélée concluante

Les moyennes et petites entreprises ont-elles intérêt à se grouper pour mettre sur pied un service social ? Quel est l'éventail des problèmes confiés aux assistantes sociales ? Nous avons posé ces questions à Mme Jeanne-Marie Wust, Mlle Maria Oliveira et M. Gilbert Droz, respectivement responsable, assistante-sociale et président du comité du Service social inter-entreprise (S. S. I. E.) qui groupe 13 maisons du chef-lieu et de la région.

Résumons ce qui a été évoqué au cours de cette rencontre.

Tout d'abord les moyennes et petites entreprises, qui ne peuvent pas engager à temps complet une assistante sociale ont intérêt à s'unir dans ce domaine. Puis, un service social extérieur se révèle plus discret, plus efficace et plus objectif dans certains cas. Ici, en un an, on a traité 200 cas sociaux et juridiques qu'il est parfois difficile de séparer. Les « hôtes » du service sont recommandés par des entreprises ou viennent spontanément. Les questions qui surgissent ?

Il y a d'abord les travailleurs qui n'ont pas d'assurance maladie ou sont mal assurés. A la suite d'une longue maladie ou d'une hospitalisation, ils sont

incapables de payer une facture trop lourde. Il s'agit donc de leur venir en aide sur le plan financier, de faire des démarches en leur faveur, puis de les convaincre de s'assurer avant un autre « pépin ».

Citons aussi le problème de l'assurance-invalidité, souvent mal comprise, celui de la convalescence qui pose des difficultés financières, familiales et autres. Le S. S. I. E. s'occupe aussi des conflits conjugaux. Ce n'est pas facile de trouver une solution lorsqu'il faut donner un conseil, résoudre des problèmes tels le logement, l'avenir des enfants, le travail de la femme, affronter une situation d'adultère ou tout simplement de mésentente du couple. Nos interlocuteurs expliquent :

— L'essentiel, c'est de savoir se taire, d'apprendre à écouter, de créer un climat de dialogue confiant car les personnes qui viennent nous consulter ont surtout besoin d'un réconfort moral. L'objectif visé, c'est de les aider à trouver en eux-mêmes la force de résoudre leurs problèmes personnels.

Une constatation : souvent, lors d'un premier entretien, les problèmes profonds sont dissimulés par des préoccupations secondaires.

Le temps des économies : au tour des écoles de Neuchâtel

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'au Conseil communal on s'inquiète de l'évolution des dépenses scolaires. Certes à l'inauguration de l'école de La Coudre, en septembre dernier, le représentant du Conseil communal avait posé nettement la question de principe d'éventuelles réformes des structures scolaires. Et le délégué de l'Etat à cette manifestation avait emboîté le pas.

Mais, c'est au moment de la présentation du budget de 1970, en 1969 déjà, que le Conseil communal était ses soucis en assurant son rapport de commentaires. Finalement, la rencontre des autorités et des organes responsables de l'école — les commissions scolaires — avait abouti à 80.000 fr., une paille par rapport à l'ensemble des frais scolaires de la ville.

Depuis, les temps ont changé. C'est l'austérité qui succède à l'euphorie. Tous les services communaux ont dû se serrer fortement la ceinture pour que le budget 1975 n'atteigne pas 16 millions de déficit !

C'est maintenant le tour des écoles. Le Conseil communal a été mandaté par le Conseil général via la commission financière pour entamer le chapitre des réformes de structures au niveau de l'enseignement primaire et secondaire.

On va donc passer au stade des études. Les responsables des écoles en ont été dûment informés ces jours.

Parallèlement, le Conseil communal a entrepris des démarches, tant sur le plan intercommunal qu'étaqué, pour une révision légale de la répartition des charges scolaires entre les communes, Neuchâtel et l'Etat. Un projet de révision de la législation cantonale doit être prochainement déposé sur le bureau du Grand conseil.

On le voit : les soucis des autorités exécutives et législatives du chef-lieu se traduisent par des actes concrets sur le triple plan communal, intercommunal et de l'Etat.

Certes, tous les problèmes ne s'en trouveront pas résolus pour autant. Il s'agira en premier lieu de se livrer à des réflexions sur les structures de l'école actuelle, de jeter un œil critique sur la gestion des écoles et de leurs locaux, sans que jamais la qualité de l'enseignement donnée aux jeunes n'en souffre. Il y a là, dans cette quête de l'économie, un double aspect financier et pédagogique.

Etude de réforme des structures au sein de la ville, concertation intercommunale pour voir comment faire baisser les coûts scolaires, démarche auprès de l'Etat pour une meilleure répartition des charges scolaires inhérentes à l'enseignement professionnel surtout, entre les communes et l'Etat, tel est grosso modo le schéma de l'intervention de Neuchâtel.

Le chef-lieu doit en effet supporter un déficit net, toutes subventions cantonales déduites, de 16 millions et demi (le triple d'il y a cinq ans) ce qui place Neuchâtel au premier rang du classement helvétique pour le montant — 1200 fr. par habitant — consacré à l'instruction publique (2me Berne 900 fr., moyenne suisse 650 fr. l.).

FOIN DE PETITES ECONOMIES

Les petites économies ne suffisent plus. Il faut s'attaquer désormais aux structures mêmes des écoles. Des virages devront être pris et négociés habilement pour que le niveau de l'enseignement des écoles neuchâteloises n'en soit pas affecté et la sécurité de l'emploi pas menacée.

Un autre domaine préoccupant : le nombre élevé de personnes qui ne savent pas élaborer un budget familial :

— Elles se laissent tenter, achètent des produits superflus, s'endettent et ne savent plus comment échapper à l'Office des poursuites...

Il s'agit donc d'établir un budget serré qui permette à ces personnes de rembourser leurs créanciers ce qui implique de nombreuses démarches. Le service s'occupe, durant une première étape, de percevoir une partie du salaire du demandeur afin de payer chaque mois les créanciers. Puis, on préfère que les personnes endettées prennent le relais des paiements afin de se sentir plus responsables.

Une remarque : malgré les restrictions des crédits, certains « clients » du service sont débiteurs à la fois de trois ou quatre banques spécialisées (auto, meubles, TV notamment). D'autres font un second emprunt pour en couvrir un premier. On peut y ajouter ceux qui signent n'importe quel contrat d'achat sans réfléchir et le regretten ensuite. Et que dire de ceux ou celles qui n'épargnent pas pour les impôts et s'endettent lourdement ensuite pour les payer !

D'autres questions préoccupent nos interlocuteurs : les drames provoqués par l'alcoolisme, l'abus de médicaments, la drogue et (qui n'épargne pas les femmes et la jeunesse) : conflits familiaux, dettes, maladie, menace de perdre son emploi, poursuites, etc...

Il faut aussi se pencher sur d'autres questions : colonies de vacances, cures,

difficultés d'adaptation au travail et de contacts avec l'entourage, recyclage des handicapés, bourses d'études et d'apprentissage, emploi de détenus libérés, aide familiale, etc...

De nombreux travailleurs ont aussi besoin d'une assistance pour un divorce, une pension alimentaire, un conflit avec un gérant ou un concierge, une démarche administrative. Mme Wust joue en quelque sorte le rôle de l'écrivain public d'antan :

— Il s'agit souvent de « dramatiser » un papier officiel, d'expliquer ses raisons, d'intervenir en faveur de l'intéressé, bref de trouver une issue à des questions qui ne nécessitent pas l'intervention d'un avocat ou de la justice...

Le S. S. I. E. se préoccupe également d'autres questions. Par exemple, de la préparation de la retraite au moyen de cours et de débats animés par des spécialistes. Une importance particulière est accordée aux couples et au dialogue. On prépare des « menus » qui répondent aux désirs et surtout aux besoins des participants.

Dans le cadre du S. S. I. E., les chefs de personnels des entreprises-membres ont l'occasion de se rencontrer régulièrement et d'échanger des idées ce qui crée un esprit de solidarité.

Bref, l'expérience, tentée il y a cinq ans, s'est révélée concluante et au S. S. I. E. on souhaite que d'autres entreprises rejoignent ses rangs afin de développer l'activité sociale et d'assurer de nouvelles prestations aux travailleurs en difficultés.

C. C. N. : Aimée Moreau, peintre de la réalité, mais pas hyper-réaliste

Aimée Moreau est venue, un après-midi, au Centre culturel, comme ça, sans convocation ni trompettes, pour prendre le thé. Un bout de phrase accroche l'oreille, un bout de phrase de cette dame belle, vive, habillée de noir et chargée de bijoux, au visage vif et aux yeux attentifs : « Si je n'avais pas dessiné, je serais à l'hôpital psychiatrique ! »

Ça se voit, dans ses peintures calmes, comme dans ses agressions de couleur. Tout y est minutieusement peint, pourtant sans rechercher l'effet inquiétant à la mode hyper-réaliste. Des matières surprenantes, des transparences, des résonances, des échos entre les objets soigneusement disposés côte à côte.

On sent l'esprit qui s'accroche, peu importe le sujet, ça n'a pas beaucoup d'importance que ce soit un portrait de petite fille ou celui de Proust, mais l'œil s'attarde, se fixe aux matières, aux lumières, aux rapports entre les couleurs parentes.

Tout se passe comme si l'exercice logique d'ordonner les volumes et les couleurs dans un certain ordre conforme à la réalité suffisait à satisfaire le peintre à assouvir son esprit inquiet. Pas de message, pas de décoration, parfois un souffle de tendresse, ou de passion. C'est tout. Et c'est suffisant, prodigieux.

sement vivant et dense, comme une vaste méditation qui n'a besoin ni d'explication ni de justification.

Aimée Moreau peint des objets, soigneusement méticuleusement, en démontant leur forme et leur couleur, puis en les rassemblant, elle sait de quoi ils sont faits, elle les nomme. Et c'est tout, c'est admirable. Et parfaitement suffisant.

Est-ce qu'elle sait qu'elle se livre à un exercice aussi ancien que l'homme, celui des dessinateurs magiciens de Lascaux, celui des fétichistes africains qui dessinent pour approivoiser, pour se concilier des bonnes grâces ? Est-ce qu'elle en a conscience en peignant, est-ce qu'elle en tire une théorie, un système ? Non, l'exercice de son art lui suffit, elle en tire le profit d'être bien avec elle-même, elle en tire des images très présentes, tranquillement fracassantes avec leur sérénité imperturbable entre les roses et les plastiques expansés.

L'enfance de l'art et en même temps son sommet. Aimée Moreau expose encore jusqu'au 20 février au Centre culturel. Ce n'est pas bouleversant, mais l'artifice le plus élaboré s'use devant la simplicité abrasive de cette peinture : L'aventure en vaut la peine ! C. G.

Le Centre électronique de gestion : un service qui marche à plein rendement

Placées devant les mêmes problèmes de rationalisation et d'économie que les entreprises privées, les administrations se voient contraintes de s'adapter aux méthodes modernes de gestion. La ville de Neuchâtel, consciente de ce problème, avait créé en 1963 déjà un groupe de travail chargé d'étudier l'implantation d'un ordinateur qui prendrait, peu à peu, en charge tous les grands travaux de l'administration.

Après une étude approfondie, on décida de faire l'achat d'un ordinateur de marque I.B.M. avec supports de bandes et disques magnétiques. Le Centre électronique de gestion naissait. Mais, il fallait encore trouver du personnel compétent. Là, se posait un choix : ou engager des spécialistes ou former

son propre personnel. C'est la seconde solution qui l'emporta et l'on forma huit personnes qui s'occupèrent du centre. Vers la fin de 1966, le centre était opérationnel et la première grande application démarrait.

DES CENTAINES DE PROGRAMMES 280 HEURES D'UTILISATION PAR MOIS

Puis, petit à petit, de nouvelles applications ont vu le jour. Pour l'essentiel, on retiendra la facturation de l'énergie pour les services industriels, l'émission des bordereaux et le contrôle des paiements ; pour les impôts, les calculs de taxation, l'émission des bordereaux et l'intégration comptable complète du service ; des statistiques de population ; les salaires des employés de la commune ;

la facturation pour l'hôpital des Cadolles ; des programmes destinés à la police locale, etc... Toutes ces applications représentent des centaines de programmes qui ont été écrits par les spécialistes du centre.

Le temps d'occupation de l'ordinateur de la ville est très important.

En effet, généralement on prévoit une utilisation de 180 à 200 h par mois. Or, celui de la commune, si l'on tient compte des travaux habituels plus les tests des nouveaux programmes, la maintenance et l'entretien de la machine, est occupé durant 3353 h par an, soit près de 280 h par mois. Si l'on tient compte de 25 jours ouvrables par mois, on s'aperçoit que l'ordinateur de la ville fait « des heures supplémentaires ».

L'AVENIR

Le Centre électronique de gestion est dirigé par M. Gérard Varvat et dépend des services de M. Ghelfi. Il compte, aujourd'hui, cinq programmeurs, trois perforateurs, deux opérateurs et une secrétaire. Actuellement, la machine et le personnel sont saturés. En effet, pratiquement tout le temps de travail du personnel est consacré à la maintenance des applications, ce qui nuit bien évidemment à la créativité. Dès lors, deux solutions sont offertes à la ville : soit acheter une super-machine soit prévoir une décentralisation.

Une nouvelle fois, le problème économique comptera pour une grande part dans le choix qui sera fait. En effet, l'achat d'une super-machine coûterait près de 20 millions à la ville. De plus, en poussant la centralisation à l'extrême, on favoriserait une « dépersonnalisation » du travail dans les services communaux.

En revanche, la solution de la décentralisation serait, et aussi sur le plan économique, nettement plus favorable. Par l'achat de petit matériel périphérique (machines comptables perfectionnées convertibles à l'ordinateur) il serait possible d'éviter l'étrangement qui se produit actuellement au centre. Autre avantage de la décentralisation, l'intérêt des fonctionnaires pour leur travail resterait constant puisque leurs responsabilités ne seraient pas touchées. Il est évident que ce processus ne serait engagé qu'après des minutieux calculs. De plus une décentralisation ne coûterait que deux millions, soit dix fois moins que l'achat d'une super-machine.

S'il est prématuré de parler d'une solution particulière on peut, sans grands risques, penser que la ville optera pour la décentralisation. Avec les économies ainsi réalisées, on pourra consacrer davantage de crédits à la formation du personnel car on sait que, par l'acquisition de méthodes de travail sophistiquées, on peut augmenter la créativité de 25 %.

SAINT-BLAISE Collision

Hier, vers 9 h, M. D. S. de Marin, était à l'arrêt à la sortie ouest de l'auto-route. Quittant prématurément le « stop », son auto entra en collision avec celle conduite par Mme A. A., de Fleurier. Dégâts.

Dépanner est un des rôles de Pro Juventute

Un service de dépannage... Pro Juventute ?

— En quelque sorte, explique Mme Claire Humbert, responsable du secrétariat de district de Neuchâtel pour Pro Juventute.

Cet organisme permet en effet d'accorder une aide financière de deux manières différentes, grâce au bénéfice de la vente annuelle de cartes et de timbres, bien sûr ! Les bénéficiaires de l'année 1974 ont été notamment : le Centre de puériculture, le Centre de jeunesse et rencontres de Bellevue, les Pipolets de Lignières, ainsi que divers mouvements de jeunesse. Toutes ces organisations ont un rapport évident avec l'enfant. Quant à la seconde manière, il s'agit de l'aide directe.

C'est cette aide que je considère semblable à un service de dépannage. Des demandes d'aide me parviennent quelquefois par l'intermédiaire de l'Office cantonal des mineurs, de Caritas, du Centre social protestant, de la Croix-Rouge de Neuchâtel, etc. Mais il arrive aussi que la personne en difficulté me téléphone, tout simplement, poursuit Mme Humbert, jeune mère de jumeaux, qui se défend d'être une assistante sociale.

— Quand on me téléphone ainsi, j'essaie de ne pas faire la charité, la vie étant somme toute une multitude de situations bonnes et mauvaises. Il s'agit donc de trouver une solution au problème posé. Un exemple : une famille ne peut pas acheter les chaussures d'hiver de ses enfants, Pro Juventute apportera éventuellement une aide complémentaire ou encore participera aux frais de convalescence d'une mère de famille nombreuse, etc.

Et puis, dépanner c'est aussi rensei-

gnier, diriger vers une service apte à aider mieux encore. C'est là qu'intervient alors la collaboration avec les autres districts, le secrétariat romand ou le secrétariat général de Zurich où existent plusieurs services, hélas trop souvent méconnus du grand public, et qui sont entre autres : l'aide complémentaire aux survivants, les placements de vacances, l'aide pour les Suisses de l'étranger, le service de bourse pour étudiants.

LA STRUCTURE DE PRO JUVENTUTE

Rappelons que, créée en 1919, Pro Juventute est une fondation reposant sur une base de quelque 180 districts, qui ne correspondent pas forcément aux districts géographiques, et que son œuvre se poursuit grâce aux élèves des écoles primaires qui se chargent de la vente des cartes et des timbres. Cette méthode s'est d'ailleurs révélée très efficace et il serait regrettable de devoir l'abandonner.

Chaque district est dirigé par une commission. Concernant le district de Neuchâtel, la commission se compose actuellement d'un président : M. Jean Martin, directeur des écoles primaires ; d'un vice-président : M. Sam Humbert, directeur de l'Office des mineurs et des tuteiles, ainsi que de représentants de l'école primaire, du Centre de puériculture, de la pédiatrie et de diverses œuvres privées.

TOUJOURS EFFICACE ?

Voilà pour l'organisation de Pro Juventute ! Mais qu'en est-il de sa mission ? Quand on sait que même à Neuchâtel, dans de beaux immeubles et des tours blanches, demeure cachée un peu de misère, il n'y a plus à douter de l'utilité de Pro Juventute.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Enseignement

« Monsieur le rédacteur en chef, Je suis préoccupé par les changements intervenus dans le monde scolaire. De mon temps, l'école représentait une institution où l'enfant apprenait à compter, lire, écrire, dessiner et parfois (selon que l'enseignant était un homme ou une femme de tempérament recevait quelques règles de savoir-vivre. L'engourdissement et les incartades étaient sanctionnés par une main ferme, mais juste et bienveillante.

Je sais, le bâtiment corporel est déshé et punissable. Je ne me pose d'ailleurs pas en défenseur de ces méthodes qui ont trop souvent été mal utilisées. C'est presque un art qui doit être pratiqué avec beaucoup de savoir faire. Mon propos n'est pas d'en discuter ici, mais de faire part de quelques observations sur la responsabilité de l'enseignant. L'instituteur ou le professeur ne n'apparaît plus être la personne qui donne à l'enfant-élève les connaissances scientifiques et humaines qui lui permettront d'éviter d'aplanir et de résoudre les difficultés toujours plus nombreuses et complexes qui se présentent à lui.

Je veux bien croire que, dans la pédagogie moderne, le rôle de l'enseignant se situe au niveau de l'organisation et de la conduite du travail fourni par l'élève. Mais, si le but de cet enseignement consiste uniquement

à doter l'enfant de méthodes, de règles théoriques, pourquoi ne pas remplacer l'enseignant par un ordinateur ? Ou alors, la vocation d'enseignant dont parlent nos grands-pères et qui provoque un sourire narquois parmi la jeunesse d'aujourd'hui, aurait-elle encore sa raison d'être ? Cependant, les règles qui régissent cette vocation (si je puis parler de règles pour une vocation) sont trop difficiles à appliquer. Alors, on tente une échappatoire vers la technicité vide d'humanité. A l'heure où toutes les frontières sont franchies et les limites dépassées, l'enseignant ne serait-il plus qu'un fonctionnaire qui, à l'heure de la cloche, range sa table de travail et s'en va ?

Si l'enseignant lui-même refuse de donner l'exemple en créant une ambiance de travail et de contacts qui va au-delà de son horaire de travail, alors ne nous étonnons pas qu'on nous réponde impoliment dans la rue, qu'on nous rie au nez ou qu'une bombe éclate sous nos pieds. Pour sûr que les parents doivent se joindre à l'effort d'éducation de leurs enfants, mais il faut bien reconnaître que l'école a encore une part prépondérante dans leur horaire quotidien.

Veillez croire, Monsieur le rédacteur en chef, à mes meilleures salutations.

Jérôme DUBOIS, Neuchâtel

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

C. P. de Neuchâtel conduisait un autocar des transports en commun de La Béroche par un temps désastreux lorsqu'il se trouva sur la N5 soudainement derrière un cyclomotoriste. Il freina pour l'éviter mais l'état de la route déporta son véhicule sur la gauche où venait en sens inverse une voiture conduite par G. S. de Lausanne. Le choc fut violent et le conducteur de la voiture vaudoise fut grièvement blessé. Il est actuellement encore alité. Le tribunal estime que la vitesse de 80 km/h était inadaptée pour un autocar dans de telles circonstances et condamne C. P. à une amende de 500 fr. qui sera radiée du casier dans un délai de deux ans alors que les frais se montent à 75 francs.

AGRESSION

E. D. du Locle récoltera une amende de 100 fr. pour une faute de circulation avec accident n'ayant pas entièrement cédé une priorité. J. P. de Pesieux a sans raison semble-t-il attaqué M.-J. B. de Pesieux dans un établissement public. Elle payera 30 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Une affaire de disparition de moteur de bateau, de destruction de classeur et copies de factures ainsi que d'encassements irréguliers semble « a priori » davantage relever du tribunal civil que pénal. Ainsi A. S. plaignant d'Auvergnier et W. P. de Colombier verront leur différend réglé dans huit jours. Wr.

LAUSANNE EN FÉVRIER

AU TABARIS CARROUSEL DE PARIS

LES PLUS BEAUX TRAVESTIS DU MONDE...
LEUR REVUE ÉTOURDISSANTE !!!

Réservation : Tél. (021) 22 09 33 dès 14 heures — Fermé le dimanche

AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE CORTAILLOD

La commune de Cortailod met au concours le poste

D'EMPLOYÉE DE BUREAU

Bonne sténodactylo, pouvant s'adapter à divers travaux de bureau, aimant le contact avec le public et les responsabilités, ayant de l'initiative. Semaine de 5 jours, salaires de retraite. Entrée en fonction: 1er mars 1975 ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec diplômes, photos et curriculum vitae, jusqu'au 15 février 1975 au plus tard, à l'adresse suivante:

Conseil communal, employée de bureau, Cortailod.

ENCHÈRES

Office des faillites de Boudry

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le lundi 10 février 1975, à 15 heures, l'office soussigné, agissant par délégation de l'Office des faillites de Cernier, vendra par voie d'enchères publiques, à Boudry, devant la salle de spectacles, le véhicule suivant dépendant de la masse en faillite de François Dubois, à Cernier:

UNE VOITURE DE TOURISME «VOLVO 144 S», carrosserie jaune, première mise en circulation: 1971, avec radio, antenne et crochet de remorquage.

Vente au comptant au plus offrant, conformément à la L.P. Le véhicule sera exposé le jour des enchères, dès 14 h 30.

OFFICE DES FAILLITES
BOUDRY

IMMEUBLES

Neuchâtel-Est.

A vendre, de particulier,

TERRAIN

4800 m2. Zone agricole ou industrielle.

Ecrire sous chiffres P 28950 O-16 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

A VENDRE A SAVAGNIER

sous le collège, à 10 minutes de voiture de Neuchâtel, nos appartements spacieux et confortables, à des prix imbattables:

3 pièces (80 m2) à partir de Fr. 99.000.—

4 pièces (94 m2) à partir de Fr. 131.000.—

Financement assuré

En plus de l'équipement traditionnel, chaque appartement dispose d'une grande cave, d'un galetas et d'un coin de jardin potager.

Hypothèques 70%

Renseignements et visite

MICHEL TURIN S.A.
Gestion commerciale et Immobilière
Chs-Perrier 3, 2074 Marin
Tél. (038) 33 20 65.

PROCOM NEUCHÂTEL S.A.
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel



IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 48 33.

A VENDRE

CAFÉ du JURA

à TRAVERS, disponible immédiatement, à des conditions avantageuses.

A LOUER

immédiatement, à CORCELLES, ancienne COOP.

LOCAUX de MAGASIN et ARRIÈRE-MAGASIN

pour n'importe quel commerce sauf ÉPICERIE. Loyer: Fr. 600.—

Nous recherchons à louer pour HORLOGER-RHABILLEUR de première force rentrant de l'étranger

BEL APPARTEMENT

de 4 chambres avec confort à NEUCHÂTEL, LAUSANNE ou GENEVE ainsi qu'emploi comme

CHEF HORLOGER

dans fabrique ou atelier de terminages.

Nous recherchons également à louer pour juin 1975, à NEUCHÂTEL ou aux environs immédiats,

APPARTEMENT

de 2 chambres avec confort pour commerçante remettant prochainement son ÉPICERIE.

Disponible à CRESSIER

STUDIOS

avec tout confort, salle de bains et places de parc. Loyer: Fr. 275.—

A louer dès le 1er mai 1975, à Neuchâtel, Cassarde 26,

LOGEMENT

modeste de 3 chambres, avec dépendance et place de parc.
Loyer: Fr. 225.—

A vendre à Cernier

ANCIENS IMMEUBLES LOCATIFS

Terrain attenant. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres 87-192 à Annonces Suisses S.A., case postale, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Peseux dans immeuble neuf

appartements de 5 pièces dès Fr. 254.000.—
appartements de 3 pièces dès Fr. 217.000.—
appartements de 3 pièces dès Fr. 177.000.—
appartements de 2 pièces dès Fr. 119.000.—
appartement de 1 pièce dès Fr. 98.500.—
garages individuels à Fr. 20.000.—
Hypothèques à disposition. Téléphonez pendant les heures de bureau à Touraine S.A., Saint-Blaise, (038) 33 55 55.

A vendre

terrain à bâtir

1200 m2, vue imprenable, aux environs de Rochefort.
Prix: Fr. 23.— le m2.
Adresser offres écrites à DS 3833 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

A vendre, à Bevaix, situation dominante, très belle vue sur le lac et les Alpes, splendide

terrain à bâtir

pour villa, 1300 m2. à 75 fr. Tous les services sur place.

Ecrire sous chiffres 28-900057 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

A vendre, à l'ouest de Neuchâtel,

IMMEUBLE

de 11 logements.
Construction 1973.
Entièrement loué.
Nécessaire pour traiter: Fr. 440.000.—
Demi-lods jusqu'au 31 mars 1975.
Rentabilité brut 6,35 %.

Faire offres sous chiffres KA 3839 au bureau du journal.

HAUTERIVE

A vendre un appartement

6 pièces / 154 m²

Séjour de 40 m2 environ. Grand confort, avec cheminée de salon, 2 salles d'eau plus W.-C. séparés. Situation très tranquille en bordure de forêt, avec vue imprenable étendue.

Prix: Fr. 280.000.—; financement assuré.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91, et Michel Turin S.A., Marin, tél. (038) 33 20 65.

A LOUER



BEVAIX

à 12 km à l'ouest de NEUCHÂTEL

Résidence les Epinettes

APPARTEMENTS A LOUER

de 2, 3 et 4 1/2 pièces, ainsi que des garages, places de parc et locaux divers.

Situation très tranquille dans un nouveau quartier résidentiel avec vue très étendue, ensoleillement maximal et grandes surfaces de verdure.

Construction très soignée, pièces de bonnes dimensions, cuisines complètement équipées, ascenseurs et balcons.

VISITE DES APPARTEMENTS PILOTE:

SUR RENDEZ-VOUS

FIDUCIAIRE
Antonletti et Böhlinger
Tél. (038) 24 25 25

Renseignements et location:

13, rue du Château
NEUCHÂTEL

A louer,

A NEUCHÂTEL

rue des Carrels, appartement de 3 pièces, cuisine installée ayant: cuisinière à gaz, frigo et machine à laver la vaisselle, baignoires, balcon, cave, dès le 24 mars.
Fr. 505.— + Fr. 100.— charges y compris gaz;

A PESEUX

appartement de 3 pièces, cuisine installée comprenant cuisinière électrique et frigo, baignoires, cave, confort, dès le 24 mars.
Fr. 460.— + Fr. 75.— charges;

A CORMONDRECHE

2 studios, cuisinette installée, douche-toilettes, dès le 24 février et 24 mars.
Fr. 235.— + Fr. 30.— charges.
S'adresser à l'Agence 13*13, Orangerie 8, Neuchâtel.
Tél. 25 13 13.

A louer à La Coudre

bel appartement

2 1/2 pièces, 73 m2, cuisine agencée, grand balcon.
Loyer avec charges: Fr. 520.— par mois.
Tél. (039) 23 02 47.

HAUTERIVE

A louer pour fin mars, à la Marinière,

appartement de 3 pièces

avec tout confort. Préférence sera donnée à personne disposée à assumer le service de conciergerie.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A LOUER

dans le nouvel immeuble de Gibraltar, à Neuchâtel, à proximité du centre ville, appartements modernes et soignés avec cuisines équipées entièrement:

Studios à partir de Fr. 430.— - mois + charges
1 1/2 pièce à partir de Fr. 520.— - mois + charges
2 pièces à partir de Fr. 560.— - mois + charges
3 pièces Fr. 660.— - mois + charges
Garages Fr. 85.— - mois.

Disponibles à partir du 31 janvier 1975 ou pour date à convenir.

Renseignements et inscriptions auprès de la fiduciaire
SCHENKER MANRAU S.A., av. Fornachon 29, Peseux, tél. 31 31 55.

A vendre à l'est de Neuchâtel

immeuble de 16 appartements

Construction 1965 - Locations peu élevées - Rendement brut 7 %.
Prix de vente: Fr. 1.250.000.—

Faire offres sous chiffres BM 3808 au bureau du journal.

A vendre à Fenin

APPARTEMENT

de 4 pièces.

Prix de vente: Fr. 130.000.—.
Nécessaire pour traiter: Fr. 30.000.—.

S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9 - Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

CHAMBRES

A louer tout de suite, à la rue du Seyon,

chambre indépendante meublée

Loyer, charges, électricité et nettoyage compris, 190 fr.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer au centre de Marin, pour le 1er avril 1975,

BEL APPARTEMENT

de 2 1/2 pièces, tout confort, cuisine équipée, tapis tendus, grand balcon, ascenseur, cave, place de parc. Fr. 460.— + charges.

Tél. (038) 51 26 24.

FIDIMMOBIL
AGENCE IMMOBILIERE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES

A louer

A la rue de Champréveyres 1, Neuchâtel

1 magnifique appartement de 6 pièces comprenant tout le confort moderne, cuisine agencée. Loyer Fr. 942.—

2 magnifiques appartements de 4 pièces libre dès le 1er avril 1975.
Loyer à partir de Fr. 670.—
Places de parc intérieures Fr. 65.—

Rue des Parcs 42, Neuchâtel

appartement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée avec cuisinière électrique et frigidaire. Loyer Fr. 811.—
Places de parc intérieures Fr. 70.—

Rue des Parcs 42 a, Neuchâtel

1 appartement de 3 pièces, libre dès le 1er avril. Loyer Fr. 642.—

Chemin du Petit-Pontarlier 15, Neuchâtel

1 studio, libre dès le 1er avril.
Loyer Fr. 324.—

Rue du Verger 9, Colombier

appartement de 2 pièces, cuisine agencée, libre tout de suite ou pour date à convenir. Loyer Fr. 427.—

Ces prix s'entendent charges comprises

A remettre

appartement

1 pièce, cuisine, salle de bains, 16, rue Chasselas, loyer: 290 fr.

Réponse sous chiffre G 303911-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A LOUER

av. de la Gare, Neuchâtel,

studios

dès 500 fr. par mois, charges non comprises. Immeuble neuf.
Tél. (038) 33 55 55 heures de bureau, Touraine S.A., Saint-Blaise.

A louer à Neuchâtel, pour le 24 mars 1975

appartement de 2 pièces

tout confort, tapis tendus, cuisine agencée.
Fr. 515.—, charges comprises.
Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 72.

Pour cause de départ, libre fin mars,

5 chambres

tout confort.
Rue des Saars, 776 fr. tout compris.
Tél. 25 84 19.

Bevaix

Appartement

dans villa locative, avec part au jardin, 4 1/2 pièces, tout confort, Fr. 670.— + charges. Libre tout de suite, ou à convenir.

S'adresser à: Fiduciaire Berthoud, Pierre-de-Vingle 14, 2003 Neuchâtel, tél. 31 73 83.

garages

Loyer 65 fr.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer, à Boudry, libre immédiatement:

1 studio

location mensuelle, sans charges, Fr. 310.—

1 appartement

3 1/2 pièces.
Location mensuelle sans charges, Fr. 515.—
libre dès le 1er avril 1975.
Fiduciaire Seiler & Mayor Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

Si vous cherchez

- calme
- confort moderne
- de l'espace
- une cuisine complètement équipée
- possibilité de louer une place dans garage collectif

Nous vous offrons de très

beaux appartements de 4 1/2 pièces

au centre du village de Marin.

Liaison avec Neuchâtel par transport en commun à deux pas de l'immeuble.
Entrée immédiate ou date à convenir.

Renseignements:
LA NEUCHATELOISE - Assurances
Rue du Bassin 16, Neuchâtel - Tél. (038) 21 11 71



ÉTUDE WAVRE

SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

A LOUER

NEUCHÂTEL

Villa

Maujobia: construction neuve, finitions au goût du preneur, grand standing, piscine, 4 chambres à coucher, grand living, cheminée, cuisine entièrement agencée, salle de bains, douche, W.-C., terrasses.
Loyer mensuel: Fr. 1700.—

Appartements

Près de la gare: meublé 2 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C. ainsi que 2 chambres indépendantes meublées avec part à la douche et aux W.-C. Libres immédiatement.

Poudrières: studio, tapis tendus, cuisine agencée, salle de bains, W.-C. Dès le 1er avril 1975.

Pierre-qui-Roule: studio, cuisine, salle de bains, W.-C. Dès le 24 mars 1975.

Garage

Evole: dès le 24 mars 1975, 80 fr. par mois.

CRESSIER

Appartements de 2, 2 1/2 et 3 chambres, tapis tendus, cuisine avec frigo, salle de bains, W.-C. Tout confort. Libres immédiatement ou à convenir.

CORNAUX

Appartement de 2 chambres, cuisine agencée, salle de bains, W.-C., balcon. Dès le 1er avril 1975.

A VENDRE

NEUCHÂTEL

Villas

Côte: construction ancienne à rénover, 3 niveaux, 8 chambres, cuisine, salle de bains, W.-C. Fr. 200.000.—

Maujobia: construction neuve, finitions au goût de l'acquéreur, grand standing, piscine, 4 chambres à coucher, grand living, cheminée, cuisine entièrement agencée, salle de bains, douche, W.-C., Fr. 440.000.—

CORTAILLOD

en cours de réalisation, 5-6 chambres, living, cuisine entièrement agencée, salle de bains, douche, W.-C., cheminée de salon.
Dès Fr. 290.000.—, crédit hypothécaire 70 %.

Locatifs

Sablons: construction ancienne, 8 appartements, places de parc. Entièrement rénové.

Les Liserons: sur plans, clés en mains, 22 appartements, 30 garages.

Hôtel Du Peyrou 2000 Neuchâtel

PESEUX

Dans petit locatif résidentiel de 8 logements, vue imprenable et tranquillité, il reste à louer pour le 24 mars

UN MAGNIFIQUE 5 PIÈCES, doubles W.-C., cuisine complètement aménagée, grand balcon, grand séjour 27 m2, Fr. 800.— + charges Fr. 75.—

UN VASTE 4 PIÈCES, avec balcon, grand séjour 27 m2, Fr. 810.— + charges Fr. 63.—

Service de conciergerie, places de parc à disposition.

Tous les renseignements auprès de R. Chevalley, ch. Gabriel 2b, Peseux, tél. 31 47 17.

A louer, tout de suite ou pour date à convenir, au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel,

appartement de 1 1/2 pièce

Prix de location mensuelle: Fr. 376.—, charges comprises.
Pour visiter: G. Natter, concierge.
Tél. (038) 31 53 85.



Transplan AG
Länggasstrasse 54, 3000 Berne 9.
Téléphone (031) 23 57 65.

Lire la suite des annonces classées en page 5

LA CHAUX-DE-FONDS

Une soirée sous le signe de la bonne chanson

Dernièrement le Théâtre de La Chaux-de-Fonds accueillait deux jeunes représentants de la chanson française, Marie-Paule Belle et Pascal Auberson. Marie-Paule Belle est âgée de 26 ans. En plus de sa formation musicale, elle a suivi avec succès des études de psychologie. En octobre 1973, elle enregistre son premier 33 tours. C'est le début de la consécration puisqu'elle remporte immédiatement le grand prix de l'Académie

Charles-Cros, le grand prix du festival de Spa et le prix international de la presse. Dans son tour de chant, elle est tour à tour espiègle, triste, angoissée, joyeuse. Elle sait exprimer à merveille ces sentiments par son jeu de scène très simple puisqu'elle est assise au piano; mais, un regard, un mouvement du corps ou de la tête, appuyés par la voix sont une manière de faire partager au public ce

qu'elle ressent. Les textes sont tous de grande valeur. Un regret cependant, certaines chansons ne « collent » pas tout à fait à son personnage, notamment quant elle chante. Le temps des regrets.

La seconde partie du spectacle était réservée à un jeune chanteur romand, Pascal Auberson. Disons d'emblée, qu'ayant une grande admiration pour Nougaro, nous n'aimons guère les imitations. Néanmoins, si Pascal Auberson s'inspire beaucoup du chanteur français, on le lui pardonnera, car il imite le Nougaro des bonnes années, celui des « Don Juan », du « Cinéma » et du « Jazz et la java ».

Assurément, Auberson est capable de se forger une personnalité beaucoup plus marquée. Il est comme un grand bordeaux, il faut le laisser vieillir pendant quelques années avant d'en apprécier toute la saveur. E. O.-G.

LE LOCLE

A l'Ecole des parents

L'enfant face à la publicité

De notre correspondant :

Quelques dizaines de personnes ont participé à la salle des Musées à un débat sur le thème « Enfant et adolescent face à la publicité ». Cette intéressante soirée était placée sous l'égide de l'Ecole des parents et de la Fédération romande des consommateurs.

Deux courts-métrages ayant pour thème « les jeunes et la consommation » servirent d'introduction à la discussion. Le premier, intitulé « L'Enfant-flèche », montrait comment une publicité bien faite peut atteindre les parents par l'intermédiaire des enfants. Le second, « L'Enfant-cible » était encore plus percutant et prouvait combien les enfants sont perméables à une certaine forme tapageuse de réclame.

Le débat fut fort animé et permit d'aborder plusieurs problèmes. Celui de l'argent de poche donna lieu à un large échange de vues. A quel âge faut-il commencer à donner régulièrement de l'argent à ses enfants? La moitié de l'assistance estime que l'âge de 10 ans est raisonnable alors que l'autre moitié considère que c'est déjà un peu tard.

Il a par ailleurs été mis l'accent sur l'exemple que devaient donner les parents. Comment pourraient-ils notamment critiquer la gestion de leurs enfants s'ils sont eux-mêmes influencés par la société de consommation?

Enfin, si la publicité mensongère a été sévèrement critiquée, chacun a par contre admis qu'une publicité honnête n'était pas néfaste et qu'elle avait même souvent une valeur informative.

Etat civil du Locle (30 janvier)

Promesses de mariage: Racine Claude-Alain-Willy, monteur en téléphones, et Zutter Monique; Nigito Angelo, maçon, et Hostettler Elisabeth; Froidevaux Jean-Claude-André, graveur, et Milanov Branka; Aeschlimann Jean-Claude-André, agriculteur, et Lambertier Hugette-Andrée.

Décès: Perrelet née Piaget, Marie-Germaine, née le 10 janvier 1896, ménagère, épouse d'Arthur-André.

LA SAGNE

Avec l'Union des paysannes

(c) Lundi soir, les membres de l'Union des paysannes se sont retrouvés au pavillon de la fanfare, à La Sagne, pour le traditionnel loto. Cet hiver, les paysannes ont organisé deux cours de cuisine qui se déroulent le jeudi soir, le premier ayant déjà commencé. Rappellons, en outre, que la journée des cadres des sections aura lieu le 26 février à Neuchâtel. Le même soir, la section locale pourra suivre une conférence, à la salle du Conseil général, donnée par M. Hamel, sur les plantes d'appartements et leurs soins.

Etat civil de janvier

Mariage: Robert Jacques, Bijoutier, originaire du Locle, marié à La Sagne, le 24, à Balossi Rosa-Maria, née le 13 novembre 1952, de nationalité italienne.

Mort mystérieuse du notaire Serge Némitz

De notre correspondant :

Un notaire chaux-de-fonnier, M. Serge Némitz, qui venait de fêter son cinquantième anniversaire, a trouvé la mort à Genève, dans la nuit de mardi à mercredi, dans des circonstances qui restent mystérieuses.

M. Némitz a été retrouvé, hier matin, à l'ouverture des bureaux de la société immobilière « Sefti », rue Charles-Bonnet 14, société dont il était administrateur. Son corps était étalé dans la chaufferie, sur le dos, avec une balle dans la tempe droite. Un pistolet de calibre 22 se trouvait sous sa tête et deux douilles de même calibre ont été retrouvées dans le

local. L'arme était la propriété de la victime. Par ailleurs, les enquêteurs ont constaté un certain désordre dans le bureau du directeur où ils ont retrouvé des bouteilles d'alcool entamées, l'épingle de cravate et un bouton de manchette du notaire.

MYSTÉRIEUX RENDEZ-VOUS

Ce qui intrigue les policiers, (qui en restent pour l'heure à la version de la mort mystérieuse et n'articulent pas encore le mot assassinat), c'est l'emploi du temps de M. Némitz mardi soir. On a pu établir que ce dernier avait rendez-vous, après l'heure de fermeture des bureaux, avec deux personnes qui n'ont pas encore pu être identifiées. C'est autour de ces inconnus que sont braquées les investigations.

MISE EN SCÈNE ?

Les enquêteurs restent fort perplexes au sujet de la mort brutale du notaire chaux-de-fonnier. Plus l'enquête avance et plus d'éléments troublants apparaissent. En effet, selon certaines sources, M. Némitz, aurait eu des problèmes, des ennuis dont on ne précise pas la nature mais qui pourraient être d'ordre financier. Pour sa part, la police, sans conclure à l'assassinat, conduit son enquête comme si c'en était un. On n'exclut pas la possibilité d'une mise

en scène, c'est-à-dire d'un crime maquillé en suicide. En effet, lorsque le corps a été découvert la maison était fermée, et les clés de la victime se trouvaient sur la porte, à l'intérieur. Mais, une fenêtre était restée ouverte. Une affaire à suivre donc et qui semble appelée à des rebondissement. René TERRIER

(Réd. -M. Serge Némitz, née en 1924, était issu d'un milieu modeste de La Chaux-de-Fonds. Après avoir obtenu une maturité commerciale à l'école de commerce de la ville, il fut mobilisé. A la fin de la guerre, il travailla pendant plusieurs années au registre foncier. C'est là que naquit son intérêt pour le notariat. Il décida alors de s'inscrire à l'université et, tout en poursuivant son activité professionnelle, en suivit les cours. Lorsqu'il eut terminé ses études, il entra comme stagiaire à l'étude Perrin-Aubert. Le 27 octobre 1950, il obtint son brevet de notaire. Depuis, il a traité de nombreuses affaires immobilières et a créé plusieurs sociétés tant en Suisse qu'à l'étranger et plus particulièrement en Espagne et en Grèce. M. Némitz n'avait pas fait de politique et sa vie sociale était quasi nulle dans la métropole horlogère. Néanmoins, tous ceux qui l'ont connu sont unanimes: c'était un homme très généreux et quand il donnait son amitié c'était sans calcul et pour toujours.)

Femme renversée

Au guidon d'un cyclomoteur, M. M. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Casino avec l'intention d'emprunter la rue Daniel-Jeanrichard hier, vers 6 h 50. En bifurquant à gauche, il s'est trouvé en présence de Mme Carmela Milello, âgée de 60 ans, de La Chaux-de-Fonds qui traversait cette dernière rue du nord au sud. Mme Milello a été renversée. Blessée, elle a été conduite à l'hôpital des Cadolles.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds (29 janvier)

Promesse de mariage: Frisella Francesco, ébéniste, et Cramaro Maria-Teresa.

Décès: Baumann Bertha Frieda, cuisinière, célibataire, née le 19 avril 1892.

Etat civil de janvier

Mariage: Robert Jacques, Bijoutier, originaire du Locle, marié à La Sagne, le 24, à Balossi Rosa-Maria, née le 13 novembre 1952, de nationalité italienne.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso: 20 h 30, La Gifle, (16 ans).

Eden: 20 h 30, Impossible pas français, (16 ans, prolongations).

Plaza: 20 h 30, Juliette et Juliette, (16 ans).

Scala: 21 h, La Ceinture noire, (16 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Rodéo-club bar 72: 21 h 30 à 4 h.

Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or: 21 h à 2 h.

Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine: 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: les collections, (le week-end ou sur demande).

Musée international d'horlogerie: L'Homme et le temps.

Musée des beaux-arts: les collections.

Musée d'histoire naturelle: coquillages et faune marine.

Vivarium (Jardinère 61): 14 h à 17 h.

Galerie du Manoir: Michel Valdrac, peintures et dessins.

Galerie du Manoir: encres, de Schlitz, (Paris).

Permanence médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Guye, 13 bis, Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 111.

MANIFESTATION

Théâtre: 20 h 15, Soirée des préprofessionnels.

Le Locle

CINÉMA

Casino: 20 h 30, Le Rempart des Béguines, (18 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITIONS

Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.

Musée des beaux-arts: les collections.

Pharmacie de service: Mariotti, 38, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

LES PONTS-DE-MARTEL

LES PONTS-DE-MARTEL

La Croix-Bleue jette les bases d'« Objectif 75 »

(c) Un vent nouveau doit souffler sur la Croix-Bleue: tel est le but de l'action « Objectif 75 ». Les promoteurs ont décidé d'organiser, au début du mois de février, différentes réunions dans le canton. Dimanche, les Ponts-de-Martel accueillait la section des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. La rencontre débuta par une production des fanfares du Locle, de La Chaux-de-Fonds et des Ponts-de-Martel. M. Jean Tissot souhaita ensuite la bienvenue aux participants.

Les responsables présentèrent ensuite à l'assemblée un montage audio-visuel présentant les différentes activités de la Croix-Bleue dans le canton. Il ressort de diverses enquêtes que le problème de l'alcoolisme est encore très important et que les malades qui sortent de cure de désintoxication ne sont pas assez entourés. Les jeunes ont décidé de réagir contre cet état de fait en nommant trois animateurs responsables chacun de deux districts. Encore faut-il financer cette action!

Aussi les initiateurs proposent-ils que chaque membre de la société consacre cinq minutes de travail par jour à ce mouvement. Un débat suivit la présentation des diapositives et chacun put donner sa position face à ce renouveau. Les trois fanfares interprétèrent encore un morceau avant que les participants ne soient invités à une collation.

Carnet de deuil

(c) La population des Ponts-de-Martel vient de rendre un dernier hommage à M. Marcel Huguenin, décédé dans sa 67^{me} année. Ancien entrepreneur, M. Huguenin était bien connu dans le Jura. Il avait pris une part active dans la vie politique des Ponts-de-Martel en siégeant au Conseil général de 1944 à 1960 et de 1964 à 1971. En outre, il avait également fait partie du Grand conseil de 1961 à 1965 en qualité de représentant du Locle sous l'étiquette du Parti progressiste national.

Les « préprof's » ont brûlé les planches

Nouvième édition déjà des soirées de la section préprofessionnelle de l'Ecole secondaire. Quelque 90 élèves ont brûlé hier soir les planches du Théâtre lors de la première de leurs quatre représentations.

Les soirées de cette année sont consacrées à deux thèmes. Tout d'abord, une adaptation très libre de « Tour du monde en 80 jours » en forme de grand album d'images agrémenté de danses et de chansons. La deuxième partie illustre la vie sur le Pod, au cours des ans, de l'époque de la crise à nos jours. Il s'agit à la fois d'une évocation sensible des vieux immeubles de la fameuse avenue,

qui ont peu à peu fait place à des gratte-ciel d'une architecture fort discutée. Le conte se termine nécessairement par les embarras de voitures et la fortune malheureuse de certains plans de circulation. La fable se fait alors plus acerbe et acide. Elle ne sera peut-être pas du goût de tout le monde!

Comme d'habitude, les élèves s'en sont donné à cœur joie et n'ont pas ménagé leurs efforts. Toutes les scènes n'ont bien sûr pas la même veine, mais il est incontestable que certains ballets et autres chansons sont prestement enlevés dans un chatoiment de couleurs et un froufroutement des costumes.



L'un des ballets les plus réussis de la soirée de la section préprofessionnelle (Avipress Michel-Antoine Robert)

DEMANDES A LOUER APPEL

à la population de Neuchâtel et environs

2000 enseignants suisses suivront des cours du 14 juillet au 9 août 1975 à Neuchâtel.

Les organisateurs font appel à vous pour les aider à les loger. Nous cherchons des chambres, avec ou sans petit déjeuner, des logements meublés. Prière de remplir le bulletin ci-dessous et de le retourner à l'adresse indiquée. Avec nos remerciements. La direction des cours

Mme Mille	Prénom :	Tél. :
M.	No	Localité :

Les organisateurs font appel à vous pour les aider à les loger.

... chambre (s) à 1 lit avec petit déjeuner	à Fr.	par jour
... chambre (s) à 2 lits avec petit déjeuner	à Fr.	par jour
... chambre (s) à 1 lit sans petit déjeuner	à Fr.	par jour
... chambre (s) à 2 lits sans petit déjeuner	à Fr.	par jour
... studio (s)	à Fr.	par jour
... logement (s) Nb. de pièces	à Fr.	par jour

Direction du 84^{me} Cours normal suisse, Collège de la Promenade, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 10 87.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer à Torgon (VS) dortoirs pour groupes

au pied des remontées mécaniques. Prix forfaitaire. Pour renseignements : Tél. (025) 7 57 24.

A Vercorin (Valais) Ski, soleil

balcon sur la vallée du Rhône, appartement de vacances, tout confort, à louer à la semaine ou au mois. Prix modéré. Tous renseignements par tél. (039) 31 56 31.

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour le kiosque Lipo de Neuchâtel, une **remplaçante-vendeuse**

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période de mise au courant.

Les Intéressées sont priées de se présenter directement au dit kiosque à la gérante, qui donnera volontiers les renseignements désirés.

S.A. LE KIOSQUE, case postale, 3001 Berne.

Atelier d'horlogerie cherche une **ouvrière**

ayant travaillé dans une partie du réglage. Quatre heures par après-midi. Tél. 25 45 71.

Etablissement de cures cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

collaborateur social

polyvalent, capable de prendre des responsabilités, et de remplacer le directeur de l'établissement. Permis de conduire désiré. Salaire selon barème de l'Etat.

Adresser offres, avec références, sous chiffres 28-20174, Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Agence de presse et de publicité engage, pour son service extérieur,

jeunes gens

Age minimum: 22 ans. Débutants(tes) acceptés (ées). Pour prendre rendez-vous, téléphoner au (038) 24 22 03.

Société fiduciaire de Neuchâtel engagerait pour date à convenir

comptable qualifié

ou **réviseur**
Expérience dans le domaine de la révision. Langue maternelle française; capable de travailler de façon indépendante. Poste intéressant pour candidat dynamique, désireux également de parfaire ses connaissances dans le domaine de la fiscalité. Age minimal 30 ans.

Faire offres sous chiffres 28-20166 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

VENDEUR

ayant expérience de la vente, pour la visite de nos clients dans les rayons de Suisse romande. Faire offre manuscrite à: Les Spécialités de Grand-Mère 2202 Chambrillen.

Nous cherchons :

mécanicien autos qualifié

Nous offrons : Avantages sociaux. Ambiance de travail agréable. Agences de 1^{er} ordre. Salaire selon capacités.

Faire offres à : Garage Touring, 2105 Travers, tél. (038) 63 13 32.

mécaniciens de précision diplômés

Temporis, fbg du Lac 31, Neuchâtel. Tél. 24 50 48.

Maison suisse cherche

3 représentant(e)s

dynamiques et travailleurs. Débutant(e)s accepté(e)s. — Cours de formation — Voiture à disposition — Très bon salaire.

Si vous avez le permis C et une bonne présentation, veuillez prendre rendez-vous au (039) 23 04 03.

Bureau de Neuchâtel cherche à engager

une secrétaire

pour les travaux suivants : correspondance (à rédiger) tenue de procès-verbaux, études de dossiers classement de la documentation. Entrée en fonction immédiate ou à convenir. Faire offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, sous chiffre 28-20159 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Salon de coiffure cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

une bonne coiffeuse

éventuellement coiffeuse pour fin de semaine ;

apprenties coiffeuses

avec ou sans contrat ;

une shampoigneuse

Se présenter ou téléphoner à Charles Coiffure, Grand-Rue 12. Tél. 25 15 24.

Importante maison soleureoise de la branche horticole cherche

employé(e)

connaissant bien son français pour créer un département romand dans ses bureaux. Travail varié et intéressant. Excellent salaire à personne capable. Avantages sociaux d'une grande entreprise. Téléphoner au (024) 31 16 17, dès 19 heures ou écrire sous chiffre PY 300855, à Publicitas, 1002 Lausanne.

Etablissement de cures, cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

UN EMPLOYÉ célibataire

polyvalent, de formation manuelle, pouvant prendre certaines responsabilités, ayant si possible permis de conduire A. Conditions selon entente. Nourri, logé, blanchi.

Adresser offres, avec références sous chiffres 28-20173, à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

La confiserie P. Hess cherche

filie de buffet

Entrée immédiate. Tél. (038) 25 19 91.

collaborateur

pour service externe, région Neuchâtel et Val-de-Ruz. Situation stable, sécurité sociale. Age minimum 24 ans. PATRIA, Marcel JeanRichard, Seyon 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 83 06.

Nous cherchons

couturière-retoucheuse

Emploi à la demi-journée. Prière de s'adresser à : Max Müller Sports, Neuchâtel. Tél. 25 19 93.

sommelière

2 1/2 jours de congé par semaine, selon entente. Tél. (038) 41 10 40.

Le Robinson, à Colombier, cherche pour Pâques ou date à convenir :

deux sommières un commis de cuisine filles de buffet garçons de cuisine

Téléphoner ou se présenter à M. GLAUSER, rue Numa-Droz 198, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 06 58, après-midi.

LA FONTENELLE, CENTRE SCOLAIRE DU VAL-DE-RUZ, CERNIER, cherche

SURVEILLANT

pour la halle et le bassin de natation 2-3 soirs par semaine, de 17 h 45 - 22 h 00. Entrée en fonction: 1^{er} mars 1975 ou date à convenir. Faire offres à la direction du Centre scolaire à Cernier, tél. (038) 53 35 80.

GAIN ACCESSOIRE

Tous les renseignements seront donnés à hommes sérieux disposant de 1 ou 3 soirs par semaine. Réponses sous chiffres KW 3801 au bureau du journal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

No tél.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Noiraigue: exposé sur la délinquance

De notre correspondant :
Invité par l'école des parents du Val-de-Travers, M. Philippe Favarger, président du tribunal, a parlé mardi soir au collège de Noiraigue de la délinquance en général et plus spécialement de la délinquance des jeunes. Introduit par M. Armand Clerc, conseiller communal, l'orateur remercia l'assemblée de l'intérêt porté au sujet présenté. Comme le déclarait Jules Simon, ministre français de l'Instruction publique à la fin du siècle passé: «L'éducation publique a de grands avantages. Il faut l'ajouter à l'éducation familiale. Il ne faut pas remplacer l'une par l'autre.»

M. Philippe Favarger traita les quatre points suivants: la situation du droit

Soirée des gymnastes

(sp) «Femina», la section de la Société fédérale de gymnastique organisait samedi, à la grande salle des Spectacles de Noiraigue une soirée réussie.

En préambule, Mme Irène Perrenoud souhaita la bienvenue et exprima sa reconnaissance aux moniteurs et monitrices, MM. Michel Calame, président de la section et Daniel Gobbo, et Mmes Nicole Jacot et Chantal Hummel. Le programme varié comprenait des exercices aux engins, des pyramides mixtes, et des ballets dont l'un d'eux eut les honneurs du «bis».

La Société avait fait appel au groupe artistique féminin d'Hauterive, dirigé par Mlle Bluette Progin, monitrice cantonale, qui présenta un travail enlevé avec brio.

De chaleureux applaudissements saluèrent les différentes productions et la soirée s'acheva au son d'un orchestre.

FRANCE VOISINE

«La croix du Jura»: ça va mal!

La société «La croix du Jura» s'apprête à déposer son bilan. Cette société réunit deux branches: «La croix jurassienne», dont le tirage avoisine les 18.000 exemplaires, et l'imprimerie «Les presses jurassiennes», située à Dole. Pour le département du Jura, cela représente environ 70 salariés.

Les causes de ce dépôt de bilan proviennent d'un déficit estimé à plusieurs dizaines de milliers de francs. Ce découvert n'est pas dû à «La croix jurassienne», estimée parfaitement rentable par les spécialistes, mais à l'imprimerie «Les presses jurassiennes», dont la comptabilité présenterait certaines irrégularités.

Le tribunal de commerce de Lons-le-Saunier statuera sur ce cas et accordera vraisemblablement trois mois de sursis à la société «La croix du Jura», avant de statuer sur son sort.

pénal dans l'ensemble de la législation, la délinquance en général, la distinction à faire entre le droit pénal applicable aux majeurs et celui applicable aux mineurs de moins de 18 ans. L'orateur se demanda si la législation en la matière correspondait encore à la mentalité et aux exigences de notre époque. A l'aide de nombreux exemples, M. Favarger illustra son exposé qui fut suivi d'un échange de vues très animé.

Il cita en conclusion quelques lignes d'une interview accordée récemment à un journal lausannois par Casamayor, magistrat français auteur de nombreux ouvrages consacrés à la justice: «Tout ce qui est tenté aujourd'hui par les novateurs, les jeunes, les groupements, tend à éveiller une conscience commune des problèmes judiciaires. Il faut fuir la routine, découvrir comme disait Brecht, l'insolite sous le quotidien. Il faut multiplier les contacts, établir des relations horizontales et non plus verticales, entre le juge et le justiciable, le policier et les journalistes, le plombier et le médecin et le gardien de prison. Si chacun reste dans son coin, il n'y a rien à faire.»

En d'autres termes il s'agit non seulement de faire preuve de raison mais aussi d'imagination et surtout de cœur. G. D.

FLEURIER

Précision

(sp) On sait que le club «30 X 40» organise un cours de photo pour débutants donné par M. Yvan Lipka, de Couvet. La première leçon a eu lieu mardi soir, au collège régional de Fleurier. Pour éviter tout malentendu, précisons que ce cours est donné dans une salle de classe ordinaire et non au laboratoire de photo, celui-ci étant strictement réservé aux activités complémentaires à option (ACO) dudit collège.

Soirée au home

(c) Les pensionnaires du home Val-Fleurier, à Fleurier, ont eu, récemment, l'aubaine d'assister à une charmante soirée au cours de laquelle des diapositives sur le vallonn ont été projetées par M. Arthur-André Grossenbacher, instituteur.

TRAVERS

Camp de ski

(sp) Jusqu'à samedi, une trentaine d'élèves de Travers participent à un camp de ski aux Crozets, sous la direction de M. Tuller, président de la commission scolaire. Les élèves qui n'ont pas participé au camp de ski, ne vont pas à l'école pendant cette semaine, dite «blanche»...

Les éclaireurs de Buttes ont vécu sous tente à 1380 m d'altitude

D'un de nos correspondants :

Le week-end dernier, les éclaireurs du groupe «Trois Fûts» de Buttes ont vécu un camp exceptionnel. Partis de Buttes avec tout leur matériel amarré sur des charrettes ils ont gravi le chemin menant à la Petite Robellaz, à près de 1200 mètres d'altitude. Se frayant un passage à travers des sentiers non ouverts, ils sont montés à la Grande-Combe, à quelques centaines de mètres de la loge de la Grandsonne.

Dressant leur camp sur ce haut plateau, ils ont affronté deux jours durant une bise violente soufflant en rafales. Leurs tentes étaient isolées par des moyens rudimentaires: du papier de journal, des matelas pneumatiques, des sacs de couchage, autant d'isolants appréciés. Pour dormir, chaque jeune s'était vêtu de tous les habits qu'il avait à sa disposition. Afin de couper le froid

glacial, ils avaient entouré leurs tentes de murs de neige, découpant des blocs dans la couche durcie qui recouvrait les champs. Dans les tentes, la température ne s'éleva guère au-dessus de zéro degré. Les éclaireurs ont préparé leur repas sur un feu en plein air, «fabriquant» leur eau à partir de neige.

Dix-sept jeunes ont participé à ce camp, parmi lesquels six jeunes filles. Il était placé sous la direction du chef de groupe Heinz Reber et du chef de troupe François Seewer. Deux des jeunes filles ont vécu là-haut leur premier camp sous tente. L'âge des participants se situait entre 13 et 18 ans. Ils ont tous parfaitement supporté cette «épreuve», destinée à leur faire vivre une situation extrême de survie, sans qu'aucune velléité de maladie ne se soit faite remarquer. C'était le deuxième camp de ce type organisé par les scouts de Buttes.

ST-SULPICE

Noces d'or

(sp) Il y a cinquante ans aujourd'hui, M. et Mme Constant Bobillier, âgée de 72 et 69 ans, domiciliés quartier de la Place, se mariaient à Saint-Sulpice. Anciens agriculteurs, les Bobillier ont élevé une nombreuse famille. Ils ont eu onze enfants dont neuf sont encore en vie. Actuellement, ils ont plus de vingt petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Dimanche, M. et Mme Bobillier fêteront leurs noces d'or.

Récupération de verre

(sp) Deux institutrices du collège de Saint-Sulpice, Mlle Elaine Jetter et Mme Dominique Cochand, ont pris l'initiative en accord avec les autorités de procéder à la récupération du verre usagé dans leur localité. Elles sont persuadées qu'en faisant agir leurs élèves, elles les rendront plus sensibles au problème de l'environnement que par des cours théoriques. La population sera invitée à préparer le verre dans des emballages perdus, rincés, et dépouillés de tous les corps étrangers (plastique, plomb, aluminium), à l'exception du papier qui pourra subsister. Afin que leur campagne se déroule dans les meilleures conditions, les deux institutrices ont décidé de la coordonner avec celle des éclaireurs de Buttes, qui ont lancé l'automne dernier la première récupération de verre dans le Vallon. L'opération sera divisée en deux parties: une récupération en mai et l'autre en septembre.

LES BAYARDS

Ski de fond pour tous

(c) Même si la neige ne descend pas jusqu'à la chapelle, les «Amiski» des Bayards ne supprimeront pas leur 6^{me} marche à skis, le week-end prochain.

Grâce à la couche abondante de neige dans les forêts des Cornées et principalement le long de la plaine du Grand-Golliat, les amateurs de ski de fond pourront parcourir une piste modifiée mais fort attrayante. Les difficultés ne seront pas insurmontables et chaque famille pourra aligner tous ses concurrents. Pour ceux qui préfèrent la vitesse à la balade, une course chronométrée pour non licenciés est prévue dimanche matin avec départ en ligne. Sur un boucle d'environ 15 km, les participants auront tout loisir de mesurer leurs possibilités. Une nouveauté au programme: la course pour enfants dont le départ sera donné samedi, en début d'après-midi. Il ne reste plus qu'à souhaiter la bienvenue et du soleil à tous ceux qui monteront aux Bayards ce week-end.

COUVET

Diplôme d'ingénieur civil

(sp) Ancien élève des écoles primaire et secondaire du Vallon, M. Silvio Tonus, de Couvet, a acquis à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, le diplôme d'ingénieur civil.

SPORT AU VALLON

Deux Vallonniers au championnat suisse de tir

(c) Deux jeunes tireurs vallonniers, Marc Bähler et Jean Courgeaud, se sont qualifiés pour participer au championnat suisse juniors de tir à la carabine à air comprimé, qui se déroulera à Berne samedi.

Réussissant les 20 meilleurs juniors du pays, sélectionnés au vu des résultats obtenus lors des concours décentralisés, cette compétition verra la participation notamment des tireurs qui se rendront prochainement au championnat d'Europe à Londres. Marc Bähler possède de sérieuses chances d'obtenir une médaille, si l'on se réfère à ses 468 p (sur 500) qui lui ont valu une 4^{me} place au championnat d'hiver. Deux des concurrents l'ayant précédé n'étaient plus juniors (ils étaient d'ailleurs membres de l'équipe nationale A).

Les «matcheurs» du Val-de-Travers à Pontarlier

(c) La Société des «matcheurs» du Val-de-Travers s'est rendue récemment en France pour rencontrer les tireurs Pontisaliens dans un match par équipe à 300 mètres. Les Français se sont imposés par 2695 à 2692 points.

Résultats individuels: Pontarlier: Lambert 361; DeFrance 349; Thirion 346; Riox 339; Racca 326; Ducrod 328; Girod 333; Faine 313. Val-de-Travers: Schenk 336, Bähler 354, Courgeaud 359, Charrière 359, Kopp 347, Haefliger 330, Hohlen 327, Thiérrin 280.

La revanche aura lieu à Couvet le samedi 15 février.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30 «La moutarde me monte au nez». Fleurier, collège régional: 20 h «Introduction à la psychologie cours UNP». Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.

Médecin et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.

Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.

Fleurier, infirmière-visite: téléphone 61 38 48.

Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.

FAN, bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 3 52 80.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Quatre décès en trois semaines

(sp) La population de La Côte-aux-Fées a déploré quatre décès en moins de trois semaines. Ce fut d'abord celui de M. Justin Juvet, ancien industriel, né en 1895, puis de MM. Maurice Grandjean, né en 1898, de Samuel Maulaz, né en 1901 et dans la nuit de mardi à mercredi de Wilhelm Pétremand, né en 1907, tous trois anciens agriculteurs. Il y a longtemps que «la grande faucheuse» n'avait pas fait autant de ravages en si peu de temps.

Blessé par une vache

(sp) Blessé par une vache, M. Jean Martin, agriculteur, souffre d'une fracture d'un bras tandis que M. Paul Leuba, agriculteur également, s'est fracturé le poignet en faisant une chute.

MÔTIERS

Cible atteinte

(sp) Chaque paroisse réformée du canton est invitée à atteindre une cible missionnaire d'un certain montant annuel. Celle de Môtiers-Boveresse, avant même la fin de 1974, a mis dans le mille de sa cible fixée à 3600 francs.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Repose en paix, cher époux, papa et grand-papa, tes souffrances sont terminées.

Madame Wilhelm Pétremand-Audézat et ses enfants:
Madame et Monsieur Pierre-Auguste Thiébaud-Pétremand et leurs enfants, à Buttes;

Monsieur et Madame René Pétremand-Gapany et leurs enfants, à Fleurier;

Madame et Monsieur René Krawiec-Pétremand et leurs enfants, à la Montagne-de-Buttes;

Monsieur et Madame Willy Pétremand-Emerly et leurs enfants, à La Côte-aux-Fées;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Zélim Pétremand-Rosselet;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert Audézat-Thévenaz;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monseigneur Wilhelm PÉTREMAND

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui mercredi, après une douloureuse maladie, supportée avec courage, dans sa 68^{me} année.

La Côte-aux-Fées, le 5 février 1975.

Je sais en qui j'ai cru.

II Tim. 1: 12.

L'enterrement aura lieu le vendredi 7 février à la Côte-aux-Fées.

Culte pour la famille chez Jaunets, le jeudi 6 février à 14 heures.

Formation du cortège funèbre, le vendredi à l'entrée est du village, à 13 h 30.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AVIS DIVERS

UNIVERSITÉ POPULAIRE neuchâteloise

Section du Val-de-Travers
Ce soir, à 20 heures, au Collège régional de Fleurier
Début du 3^{me} cours 1974-1975

INTRODUCTION

A LA PSYCHOLOGIE

par M. Jean-Paul Humbert, professeur au gymnase
Autres séances: 13, 20 et 27 février
Inscription: 16 fr.

LES BAYARDS, 8 et 9 février

Vie marche à skis

avec course pour enfants

le samedi, à 13 heures.

Pour non-licenciés, le dimanche, à 10 heures.

Hôtel-restaurant chez FANAC Saint-Sulpice (Val-de-Travers)

engage tout de suite ou pour date à convenir une

sommelière

Bon gain.

Faire offres ou se présenter.

Tél. 61 26 98.

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

INSTALLATIONS
TÉLÉPHONIQUES
TÉLÉVISION
NOIR-BLANC + COULEUR

OFFRES D'EMPLOIS

Pour occuper un poste de confiance, stable et présentant de réelles perspectives d'avenir, nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

possédant une solide formation, aimant les chiffres, de langue maternelle allemande ou à tout le moins maîtrisant cette langue. Nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec

PRASA Pierre Rieben Actuaire S.A.

experts en matière d'assurance et de prévoyance sociale, Chasselas 1, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 51 51.

Nous cherchons pour date à convenir

TECHNICIEN-TV

ayant le goût d'initiative. Notre nouveau collaborateur devra connaître la TV couleur et compléter notre équipe actuelle.

Nous offrons: une place stable dans nos nouveaux locaux ultramodernes et d'avant-garde.

Des possibilités intéressantes sont ouvertes au candidat qualifié dans une entreprise en plein développement.

Conditions d'engagement, salaire, participation, correspondant à nos exigences.

Faire offre sous chiffres EI 3704 au bureau du journal.

Une chance..., il faut la saisir



Nous offrons, dans le cadre de notre agence générale de Neuchâtel, deux postes

D'INSPECTEURS

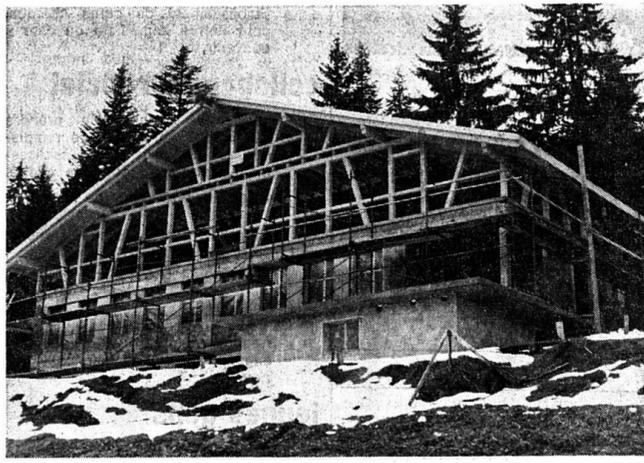
L'activité en question consiste à conseiller et à entretenir les relations avec notre clientèle d'un portefeuille existant, et à traiter l'acquisition de nouvelles assurances, ceci dans le rayon de Neuchâtel, Val-de-Ruz, Vignoble. Le candidat choisi bénéficiera

- d'une place stable
- d'une bonne rémunération
- de prestations sociales étendues
- d'un soutien efficace des organes de la Compagnie.

Faire offres détaillées à la Direction de LA GÉNÉRALE DE BERNE Compagnie d'assurances 3001 Berne, Sulgenekstrasse 19 ou à Monsieur A. Lorimier, Promenade-Noire 6, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 31 59.

Chronique du Val-de-Ruz

Les travaux progressent au chalet des Gollières



Cette vue du chalet des Gollières dit que le centre de rencontre des Neuchâtelois de l'extérieur sera bientôt une réalité

Les travaux du gros œuvre du chalet des Gollières, aux Hauts-Geneveys, ont été terminés à fin novembre, malgré les conditions atmosphériques défavorables. Depuis, la construction entreprise par des groupes de volontaires de l'Association des sociétés neuchâteloises hors-canton, avance à grands pas.

Ce chalet est destiné à devenir un lieu de rencontre de tous les Neuchâtelois de l'extérieur et l'association envisage de l'ouvrir largement à tous les amoureux de la nature du canton. En principe, il

sera ouvert toute l'année et mis aussi à la disposition de diverses sociétés et de la jeunesse.

Cette réalisation, qui a bénéficié du soutien de l'Etat, a été possible grâce au travail bénévole des membres de l'association et de leurs familles. Il s'agira maintenant de trouver les fonds nécessaires pour aller de l'avant et faire du chalet des Gollières un lieu de détente attrayant, situé dans un cadre superbe. (J. P.)

Tableau des vacances scolaires 1975 et 1976

De notre correspondant :

Le conseil scolaire du Val-de-Ruz a siégé lundi soir, au centre secondaire, sous la présidence de M. Francis Besancet, remplaçant Mme Jacqueline Vivien. Le comité pour l'année à venir a été constitué comme suit: président, M. Francis Besancet, Fontaines; vice-président, M. Henri Rawlyer, Fontainemelon; secrétaire, M. Michel Rüttimann, directeur du centre secondaire.

Le conseil a ensuite établi comme suit le tableau des vacances pour l'année scolaire 1975-1976.

Vacances d'été: clôture vendredi 11 juillet, rentrée lundi 25 août (centre scolaire: après-midi, autres écoles: matin). Jeune fédéral: congé. Vacances d'automne: clôture vendredi 3 octobre, rentrée lundi 20 octobre. Vacances d'hiver: clôture vendredi 19 décembre, rentrée lundi 5 janvier.

Congé les jeudi 26 et vendredi 27 février et lundi 1^{er} mars en 1976 Va-

cances de printemps: clôture vendredi 2 avril, rentrée mardi 20 avril. Ascension: congé les jeudi 27 et vendredi 28 mai. Pentecôte: congé le lundi 7 juin. Vacances d'été: clôture vendredi 9 juillet, rentrée lundi 23 août. Deux jours restent à disposition des commissions scolaires pour d'éventuelles manifestations locales.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.

Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. DANSE

Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, de 20 h à 24 h.

Pompes funèbres du Val-de-Ruz: tél. 57 17 70

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international

DERBY
SWISSONIC

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Construction du gymnase du Strandboden: les travaux commenceront au début de juin

De notre correspondant: Les travaux de construction du gymnase au Strandboden de Bienne débuteront impérativement le 1er juin 1975...

ment, il n'a été combattu que par l'Entente biennoise hors parti, qui s'élevait contre le projet jugé trop luxueux et peu pratique...

Les terrains à proximité des salles de gymnastique seront affectés à la culture physique et aux jeux en plein air.

M. Guido Nobel nommé directeur général des P.T.T.

Sur la proposition unanime du conseil d'administration de l'entreprise des P.T.T., le Conseil fédéral a nommé M. Guido Nobel, directeur général des P.T.T. M. Nobel succédera à M. Fritz Bourquin...

partout dans le cadre des activités à l'Union syndicale suisse qu'on le retrouve dans un grand nombre de commissions fédérales permanentes.

qualifications du nouveau directeur général des P.T.T., le Conseil fédéral a déclaré: « M. Guido Nobel est membre des P.T.T. En cette qualité, il a eu connaissance des multiples problèmes d'économie d'entreprise qui se posent aux P.T.T. A l'unanimité, les membres du conseil d'administration ont proposé sa nomination au Conseil fédéral.

REPONSE DU CONSEIL FEDERAL

En réponse à la question d'un conseiller national républicain bâlois sur les



M. Guido Nobel (Archives)

SAFNERN

Voiture incendiée

(c) Mardi vers 19 h 15, une voiture de livraison a pris feu, chemin des Bouleaux, à la suite d'une défectuosité du canal d'arrivée de l'essence.

Au Grand conseil bernois Décret sur les hôpitaux accepté

Le Grand conseil bernois a accepté hier un décret concernant les dépenses de l'Etat en faveur des hôpitaux et la répartition des charges conformément à la loi sur les hôpitaux du 2 décembre 1973.

d'un réseau d'épuration des eaux pour les communes de Frinwillier, Orvin, Plagne et Vuffelin a également été approuvé, tout comme une troisième motion d'un député radical de Laufon chargeant le Conseil exécutif de veiller à l'élaboration immédiate d'un programme portant sur l'octroi de subventions cantonales en faveur des installations d'approvisionnement en eau potable et des usines pour l'épuration des eaux usées et l'élimination des déchets.

HOPITAUX

Au tribunal du district L'engrenage de la délinquance juvénile

De notre correspondant: Le tribunal de district de Bienne, placé sous la présidence de M. Rolf Haenssler, a jugé hier deux cas de délinquance.

l'intention de lui vendre un ancien billet de papier monnaie. Pendant que cette dernière examinait le billet, il profita de lui subtiliser un billet de 100 fr., mais un vrai, qui se trouvait dans son sac à main.

Informations horlogères

Roamer: demande de sursis concordataire

Le conseil d'administration de Roamer Watch S.A. de Soleure, a fait hier une demande de sursis concordataire. Dans un communiqué publié le même jour, le conseil d'administration indique que l'entreprise, depuis la fin de l'année dernière, souffre de difficultés de trésorerie qui proviennent notamment de la faiblesse du cours du dollar.

prendre position sur différents points d'ici à de nouvelles négociations qui devraient se dérouler le 12 février. Ces résolutions, qui avaient déjà été transmises oralement à la direction de l'entreprise sont, selon la F.T.M.H. et le syndicat chrétien de la métallurgie, les suivants:

REVENDECTION DES SYNDICATS

Les syndicats et les employés de Roamer Watch Co S.A. ont d'autre part envoyé à la direction de l'entreprise une série de résolutions visant à la protection des employés.

JURA - JURA

Engagement notarié du R.J. et de sept partis Le droit du Jura-Sud à former un demi-canton sera inscrit dans la Constitution jurassienne

On se souvient que, lors de son assemblée des délégués à Moutier, le R.J. avait pris l'engagement de faire inscrire dans la future Constitution du canton du Jura le droit du Jura-Sud à se constituer en un demi-canton.

ainsi faite que les Jurassiens du nord, qui bénéficieraient de l'autonomie cantonale quoi qu'il arrive, sont prêts à se contenter d'un demi-canton pour permettre au Jura méridional de s'administrer en toute indépendance.

fondant sur les décisions prises régulièrement par leurs organes prennent l'engagement suivant: « A. Leurs représentants à l'Assemblée constituante du canton du Jura feront inscrire, dans la Constitution, un article donnant au Jura-Sud le droit de se constituer en un demi-canton à côté d'un demi-canton du Jura-Nord.

PRÉAMBULE

L'engagement est introduit par un préambule en sept points qui sont les suivants: « 1. Lors du plébiscite du 23 juin 1974, la population jurassienne, dans sa majorité, s'est prononcée pour la création d'un canton du Jura. En vertu de l'additif constitutionnel bernois du 1er mars 1970, ce nouveau canton sera doté de ses structures dans les années qui viennent.

« 7. La « solution Luthy » a fait l'objet d'un échange de vues entre les représentants du R.J. et la délégation du Conseil fédéral formée de MM. Furgler, Chevallaz et Ritschard. Cette discussion a eu lieu le 11 novembre 1974 au Palais fédéral. Huit jours plus tôt, l'assemblée des délégués du R.J., réunie à Moutier, s'était engagée solennellement à insérer dans la constitution du canton du Jura un article conférant au Jura-Sud le droit de se constituer en demi-canton.

« Cet avis sera expédié en 36 photocopies délivrées aux comparants, au Conseil fédéral, aux deux Chambres fédérales, ainsi qu'aux gouvernements des 25 cantons et demi-cantons de la Confédération suisse. Les expéditions destinées au Conseil fédéral, ainsi qu'aux deux Chambres fédérales seront remises par une délégation formée de représentants des formations politiques signataires.

ENGAGEMENT

« Vu ce qui précède, les formations politiques mentionnées plus haut, afin de créer les conditions permettant de résoudre la question jurassienne, et se

ENGAGEMENT

« Vu ce qui précède, les formations politiques mentionnées plus haut, afin de créer les conditions permettant de résoudre la question jurassienne, et se

SUITE Avant le plébiscite jurassien

Si le 16 mars les districts du sud optent pour Berne tôt ou tard les liens seront rompus, les sociétés et les associations, comme le Jura, éclateront. Peut-on concevoir, par exemple, que « Pro Jura », Association touristique, pourrait continuer d'étendre son activité à des districts qui ne feraient plus partie du Jura, alors qu'actuellement déjà des tentatives ont été faites pour diriger vers Bienne la promotion touristique des districts méridionaux? Cette même association pourrait-elle encore avoir son siège à Moutier si la frontière passait à Courrendlin? Et l'A.D.L.I.? Peut-on concevoir une association vouée au développement économique du Jura, qui s'emploierait à la promotion de territoires situés dans un autre canton? Passe pour l'Emulation et l'Institut, dont les préoccupations sont d'ordre culturel, et qui pourraient peut-être faire abstraction des frontières. Mais toutes les sociétés ou des intérêts matériels sont en jeu, qui perçoivent des subventions cantonales, font de grands rassemblements annuels dans l'une ou l'autre cité, est-il possible

qu'elles restent unies? On persiste à l'affirmer dans certains milieux, mais sans y croire vraiment. Il vaut mieux considérer la réalité en face. Non, l'unité des sociétés jurassiennes ne survivrait pas à un déchirement du pays.

per: l'éclatement? ». Et il conclut: « Puissent votre amitié et votre fidélité assurer la sauvegarde de notre Union des chanteurs jurassiens ». Souvenez-vous! »

PAYERNE

Trente ans de service (c) M. Hans Waackerlin, boucher auprès de la boucherie Alfred Rossier, a fêté ses 30 ans d'activité dans l'entreprise.

Début d'incendie dans une fonderie

(c) Un début d'incendie s'est déclenché hier vers 12 h 50 à la fonderie Benoit, rue Jacob, à Mâche. Des centres encore chaudes ont enflammé une fournaise. Le feu s'est communiqué à une partie de la charpente du toit.

Chute malencontreuse

(c) Hier vers 16 h 10, une Biennoise âgée d'une quarantaine d'années, se promenait dans la forêt du Pavillon. Elle a fait une chute si malencontreuse qu'elle s'est fracturée une jambe.

Auto contre trolleybus

(c) Un trolleybus et une voiture sont entrés en collision hier vers 13 h 50, rue du Marché-Neuf. Les dégâts s'élevaient à 600 francs.

Locomotive en feu

(c) Mardi, vers 19 h, le feu s'est déclaré dans une locomotive à la gare de Mâche. Les premiers secours de Bienne ont rapidement maîtrisé l'incendie.

FRIBOURG

Drame à la prison

(c) Dans un bref communiqué daté du 4 février, la direction cantonale de la police annonce la mort, survenue lundi à la prison centrale de Fribourg, d'un détenu qui s'y trouvait depuis deux heures seulement lorsque le décès fut constaté. Le communiqué est ainsi rédigé:

« K.A., né le 21 janvier 1942, évadé du pénitencier de Thorberg (BE) le 31 janvier dernier, où il devait purger une longue peine, a été arrêté par la police cantonale le 3 février vers 19 h 15. » Incarcéré à la prison centrale, il a été découvert sans vie à 21 h 15. Le décès a été constaté par le médecin légiste. La préfecture et le juge d'instruction ont procédé à la levée de corps. L'enquête a conclu à un suicide. »

PENSIER

Enfant blessé

(c) Hier vers 7 h 45, un automobiliste de Villars-sur-Glâne circulait au volant d'un minibus à Pensier. Devant la laiterie, il se trouva en présence d'un enfant qui débouchait de derrière un camion arrêté. Il s'agissait de Christian Bourquin, 9 ans, de Pensier. Commotionné, l'enfant fut transporté à l'hôpital cantonal.

VAUD

CUDREFIN

Soirée de la fanfare

(c) Un nombreux public a assisté à la soirée annuelle de la société de musique la « Persévérance », donnée à la grande salle de l'hôtel de l'Ours. La première partie comportait quatre productions de la fanfare dont une marche de Kol King « United Nations », dirigée par le sous-directeur M. André Collomb. La suite du concert passa sous la direction de M. Marcel Buache de Corcelles-près-Payerne. Le chœur d'hommes « L'Espérance » de Villars-le-Grand interpréta pour la plus grande joie du public, quelques chœurs de son répertoire, sous la direction de M. Jules Spha, de Villars-le-Grand. En intermède, un membre de ce chœur récita une poésie de sa composition en l'honneur de Cudrefin.

Après l'entracte, c'est le groupe des tambours dirigé par M. Bourquin de Saint-Blaise qui se produisit. Puis un sketch « Les démobilisés » dans une mise en scène de M. Roland Baumann recueillit tous les succès. Enfin plusieurs musiciens ont été cités pour leur longue activité, soit M. Jean Matthey, qui fait partie de la fanfare depuis 1917 et MM. Armand Vassaux, Maurice Weber et Alfred Richard, anciens et vétérans musiciens, ainsi que M. Roland Baumann qui fête ses 20 ans d'activité musicale. Cette soirée sera renouvelée samedi prochain dans la même salle.

PAYERNE

Trente ans de service

(c) M. Hans Waackerlin, boucher auprès de la boucherie Alfred Rossier, a fêté ses 30 ans d'activité dans l'entreprise.

marché
DIGA

Tél. 53 11 44
Route de Neuchâtel 3

discount
alimentaire
Cernier

Comparez nos prix

Prix DIGA

OMO tambour	5 kg	16.90
Vino da Pasto	litre	1.80
Côtes-du-Rhône A.C. 1973	litre	2.90
Cynar	litre	11.95
Cardinal	six-pack	3.50
Neuchâtel blanc	litre	5.60
Beujolais A.C. 1973	bout.	3.15
Vermouth rouge	litre	4.50
Henniez-santé gazeuse	litre	-.15
	caisse 12 bout	1.80
Saucisson	kg.	8.50

Visitez notre exposition de MEUBLES
ESPAGNOLS et RUSTIQUES

BAR DIGA tous les jours menu Fr. 6.-

Pour votre radio,
votre TV, etc.

**POURQUOI
PAS...**

POMEY

RADIO MELODY

Flandres 2 Neuchâtel Tél. 25 27 22



L'annonce
reflet vivant
du marché

dans votre
journal

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 33 17 48,
31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.

TRANSPORT DANS TOUTE L'EUROPE

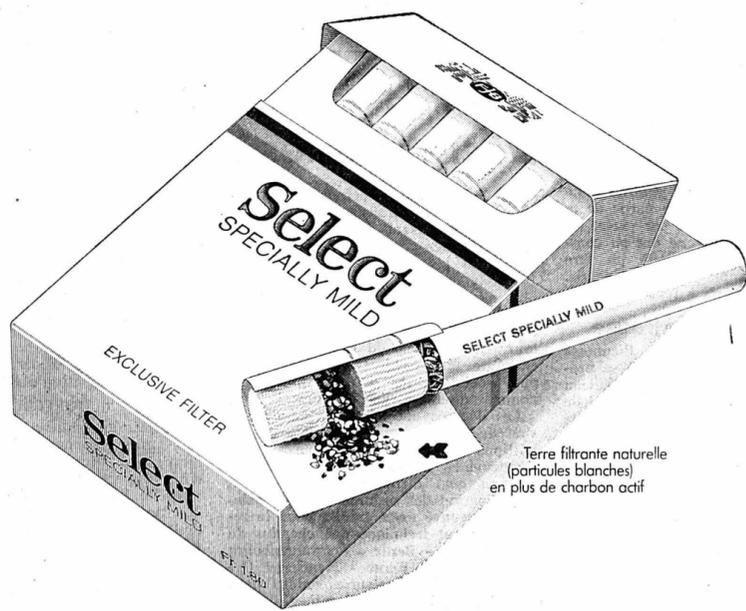


Aujourd'hui, dans **bouquet** un document historique: Le tourisme et les voyages organisés.

Select Specially Mild

encore plus légère

Une véritable Select, faite de tabacs naturels
et exceptionnellement bien filtrée.



Terre filtrante naturelle
(particules blanches)
en plus de charbon actif

Prix MIGROS!

du 5 au
11 février

Multipack

Paquet de 1 kilo 2.80
2 paquets

Riz Arborio

Idéal pour le risotto

4.50

au lieu de 5.60

du 5 au
11 février

Multipack

Paquet de 100 g 1.70
2 paquets

**Bouillon
de poule**

En paquets pratiques
de 5 x 2 cubes
ou de 10 cubes.

2.80

au lieu de 3.40

du 5 au
11 février

Offre spéciale

**MIGROS
data** Notre garantie
de fraîcheur

100 g maintenant

**Fromage
d'Italie
délicatesse**

En emballage VAC
ou vente au stand
de charcuterie (coupé ou portion).

.85

seulement

**Cake
à l'abricot**

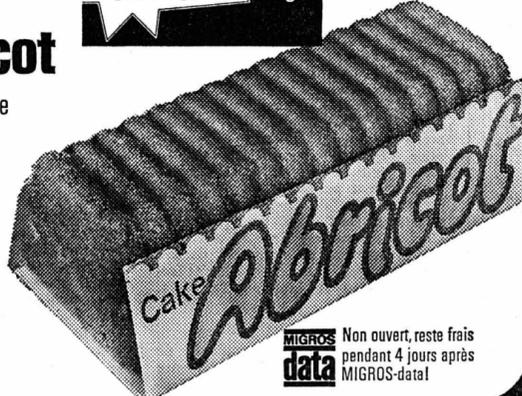
fourré à la confiture
d'abricot et
au massepain.

Cake de 270 g

1.90

(100 g -- .70,4)

nouveau à Migros



**MIGROS
data** Non ouvert, reste frais
pendant 4 jours après
MIGROS-data!

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Economies et nouvel impôt au menu de la séance du Conseil fédéral

Lors de sa séance hebdomadaire, hier, le Conseil fédéral a décidé de soumettre à procédure de consultation le problème de la future taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) dont le produit devra remplacer les recettes douanières. M. Georges-André Chevallaz informera le public à ce propos le 11 février.

A propos du nouveau budget pour 1975, tel qu'il est sorti de la session spéciale des Chambres de janvier, M. Chevallaz a orienté ses collègues sur la répartition des réductions de subventions de 400 millions ainsi que sur les 100 millions que les sept départements devront économiser en supplément.

M. Brugger a décidé qu'une nouvelle appréciation de la situation économique sera faite lors d'une prochaine séance du Conseil fédéral. Les départements de l'économie publique et des finances prépareront des rapports à cet effet.

Hier également, le Conseil fédéral a élu le nouveau directeur général des PTT chargé du département de la poste. Il s'agit de M. Guido Nobel, une personnalité bien connue du monde syndical. (Lire en page 7).

D'autres décisions importantes ont eu lieu notamment en matière de loyers, sur le programme international de l'énergie, sur l'acquisition d'immeubles par les étrangers dans les lieux à vocation touristique, sur les réserves d'huile de chauffage pour l'administration de la Confédération.

De plus, le Conseil fédéral a désigné une mission spéciale pour représenter la Suisse aux fêtes du couronnement du roi du Népal, le 24 février, à Kathmandou. M. Fritz Real, ambassadeur de Suisse en Inde et au Népal dirigera la délégation suisse.

Le Conseil fédéral a aussi publié la composition de la commission fédérale consultative pour le problème des étrangers pour la période 1975-76. Présidée par M. Anton Heil de Lucerne elle comprend 39 autres membres dont le ministre Gérard Bauer.

ÉNERGIE

Au cours de la session de printemps les Chambres examineront un message relatif à l'approbation de l'accord sur le programme international de l'énergie signé à Paris le 18 novembre dernier.

Cet accord, qui se réclame exclusivement de visées économiques, mais dont les imbrications politiques sont à redouter, vise à organiser la coopération dans le domaine de l'énergie afin de préparer le dialogue notamment entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. L'accord est actuellement appliqué, à titre provisoire, par 16 Etats membres de l'O. C. D. E.

ORDONNANCE SUR LES LOYERS REVUE

L'ordonnance fédérale contre les exigences abusives en matière de loyer vient d'être revue et corrigée. Désormais les mesures prévues seront appliquées aux Chambres, hôtels pensions et autres exploitations hospitalières. En cas de hausse du taux hypothécaire l'augmentation admissible est désormais définie. Les raisons d'une augmentation de loyer devront être clairement explicitées sur la formule officielle adéquate. Le locataire pourra, dans un délai de trente jours, exiger toutes pièces justificatives en cas de hausse de loyer entraînée par une plus value immobilière.

ACQUISITION D'IMMEUBLES

Le Conseil fédéral a décidé de proroger jusqu'au 31 août 1975 la durée de validité de son arrêté de 1973 sur l'acquisition d'immeubles, dans certains lieux à vocation touristique, par des personnes domiciliées à l'étranger.

Divers gouvernements cantonaux demandent que ces mesures de blocage soient assouplies. Le département de justice et police fera rapport ce printemps sur les possibilités d'atténuer les rigueurs de l'arrêté.

Toutefois il ne s'agit pas de remettre en question le renforcement du régime d'autorisation entré en vigueur en 1974.

RÉSERVES DE MAZOUT POUR L'ADMINISTRATION

L'administration générale de la Confédération accroît ses réserves d'huile de chauffage. Pour cela elle demande un crédit de 7 millions 200.000 fr. pour l'acquisition de deux citernes à Eclépens, d'une capacité totale de près de 40.000 mètres cubes (38.686 mètres cubes exactement).

Dans le message qu'il adresse aux Chambres à ce propos le Conseil fédéral relève que les besoins de son administration sont de quelque 26.100 tonnes par période de chauffage soit 350.000 litres. Or présentement l'administration ne dispose pas de possibilités de stockage pour plus de la moitié d'une période de chauffage. Selon les directives du délégué à la défense économique les réserves devraient correspondre pour le moins à deux périodes de chauffage.

Relevons cependant que la plus grande partie de la somme demandée sera remboursée à la Confédération sous formes d'annuités selon le contrat de stockage obligatoire passé avec la Carburants (Office central suisse pour l'importation de carburants et combustibles liquides). J.-P. G.

A.V.S.-A.I.: mesures urgentes pour 1976 et 1977

De notre correspondant de Berne : Le Conseil fédéral va soumettre aux Chambres un projet d'arrêté d'une durée limitée et soumis au référendum populaire qui constitue des mesures urgentes en matière de rentes A. V. S. et A. I. pour 1976 et 1977.

Cet arrêté doit donner au gouvernement la compétence d'adapter les rentes à l'évolution des prix dans la mesure du possible. De même seront fixées les limites de revenu valables pour avoir droit aux prestations complémentaires.

Pour ce qui est de la situation actuelle, le Conseil fédéral constate, dans son message, que l'augmentation moyenne des rentes au 1er janvier 1975 dépasse légèrement celle de l'indice du coût de la vie pour la période considérée du 1er janvier 1973 au 1er janvier 1975. La hausse des prix à la consommation a été durant ce laps de temps de

20,4% alors que les rentes ont été accrues de 25% pour 1975.

Des adaptations ultérieures des rentes dépendront de l'évolution des prix et de la situation générale de l'économie et des finances.

Quant au financement des rentes, l'arrêté donne la compétence au Conseil fédéral d'augmenter les limites du barème dégressif des cotisations perçues sur le revenu des personnes de condition indépendante. Il détermine d'autre part la contribution de la Confédération à l'A. V. S. Celle-ci sera ramenée, pour 1976 et 1977, de 15 à 9% des dépenses totales de l'A. V. S., ce qui entraînera une économie pour l'Etat de 540 millions.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral retire son projet de loi du 21 novembre 1973 qui prévoyait notamment la dynamisation des rentes. Dans le message afférent, le gouvernement dé-

finissait du reste les modalités de la dynamisation des rentes A. V. S. afin de les adapter à l'évolution des prix et des salaires. Deux notions étaient en cause. D'une part l'indexation qui ajuste les rentes à l'évolution des prix et d'autre part la dynamisation qui adapte la rente à la progression des salaires moyens et fait donc participer le rentier à l'amélioration générale des revenus.

On comprend que, dans les circonstances actuelles, la récession économique, les mutations technologiques et la hausse des prix des matières premières, cette notion de hausse constante des revenus et du niveau de vie est désormais mise en question. On s'aperçoit que l'accroissement de la productivité ne suffit plus à couvrir les charges allégrement consenties sur le dos de l'économie. Il faut faire machine arrière et ne plus trop promettre... J.-P. G.

Les tâches dans le domaine de la politique de la science

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a défini les diverses tâches dans le domaine de la politique de la science qui incombent à la Société helvétique des sciences naturelles et à la Société suisse des sciences humaines du point de vue national et international, et les raisons pour lesquelles ces sociétés doivent continuer à être subventionnées par la Confédération, en tant que sociétés scientifiques faitières. Pour permettre à ces deux organisations de collaborer activement au sein du Conseil suisse de la science, il est prévu que chacune y disposera d'un siège. Les commissions géologique, géotechnique et géophysique de la Société helvétique des sciences naturelles poursuivront l'investigation géologique et géophysique du territoire national avec l'aide d'un crédit spécial. Il est prévu d'insérer dans la future loi sur la recherche la définition des tâches, droits et obligations de ces deux sociétés scientifiques faitières.

réelle des subventions à ces deux sociétés.

La Société helvétique des sciences naturelles créée en 1815, a pour tâche d'encourager les recherches dans le domaine des sciences naturelles en Suisse. Parmi les projets qu'elle a contribué à réaliser figurent la publication d'une carte topographique de la Suisse, la création de l'Institut suisse de météorologie à Zurich, l'investigation géologique du territoire national et la détermination du point de base géodésique en Suisse. Elle a également pris une part active à la création du fonds national suisse. La S.H.S.N. participe aussi à l'élaboration d'une politique nationale de la science et assure la représentation des sciences naturelles suisses à l'étranger.

La Société suisse des sciences humaines qui a été créée en 1946, groupe des associations dont certaines existent depuis le siècle dernier. Elle patronne d'importants projets scientifiques dans le domaine des sciences sociales et assure la participation de la Suisse à des entreprises internationales de recherche. Comme la S.H.S.N. elle fait partie des organismes fondateurs du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Elle encourage les disciplines des sciences humaines par des publications et en favorisant la collaboration entre les différentes branches ainsi que la relève.

PAS D'AUGMENTATION DES SUBVENTIONS

Le Conseil fédéral a ainsi répondu à une requête commune des deux sociétés visant à renforcer leur prestige et à leur donner une plus grande sécurité pour ce qui touche les ressources financières. Toutefois, en raison de la situation financière de la Confédération, il n'a pas été possible d'envisager une augmentation

Permis d'établissement pour les étrangers Pas de changement dans l'octroi des autorisations

BERNE (ATS). — Répondant à une question ordinaire du conseiller national Mueller (Action nationale, Zurich), le Conseil fédéral déclare qu'il ne serait pas opportun, actuellement, de réduire ou stopper l'octroi de permis d'établissement. Le gouvernement s'en tient, dans sa politique à l'égard des étrangers, au principe admis sur le plan international selon lequel la condition de l'immigré en matière de police des étrangers doit être améliorée en fonction de la durée de son séjour. La Suisse a par conséquent conclu avec certains Etats des accords aux termes desquels les ressortissants de chacune des parties contractantes reçoivent l'autorisation d'établissement, selon les cas, après un séjour de cinq ou de dix ans.

Il est vrai que l'étranger qui bénéficie d'une autorisation d'établissement est mis, en ce qui concerne le marché du travail, sur un pied d'égalité avec les Suisses. Réduire ou même arrêter l'octroi des autorisations d'établissement ne serait cependant possible qu'au prix d'une dénonciation des divers traités d'établissement. Cette mesure serait toutefois contraire aux intérêts des nombreux Suisses de l'étranger qui, par leurs

activités, contribuent dans une large mesure au bon renom de notre pays. Une dénonciation des traités d'établissement entraînerait inévitablement des mesures de rétorsion à l'égard de nos compatriotes. Indépendamment de ces considérations, le Conseil fédéral est d'avis que la protection des travailleurs nationaux — à laquelle il accorde du reste une haute priorité — ne nécessite pas, dans les circonstances actuelles, une telle dénonciation. En règle générale, les Suisses ont en effet la garantie de bénéficier d'un traitement préférentiel par rapport aux étrangers qui ne possèdent pas une autorisation d'établissement. Les cantons ont également été informés, par une circulaire commune de la police fédérale des étrangers et de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail datée du 19 décembre 1974, des directives à suivre à cet égard.

Marché des emprunts : augmentation du plafond d'émission

ZURICH (ATS). — La commission suisse des émissions a décidé, en janvier, d'augmenter le plafond des émissions pour le premier trimestre à plus de 1,4 milliard de francs au moyen de 185 millions d'argent frais. Ceci devrait permettre de satisfaire les besoins urgents de capitaux. Il n'a pas été, par contre, question de faire de nouveaux emprunts pour les trois premiers mois de l'année 1975 les banques d'émission n'étant techniquement pas en mesure de les placer.

LE MARCHÉ DES ÉMISSIONS

Les emprunts prévus pour les trois premiers mois sont les suivants : du 3 au 12.2. Société de banque suisse avec 70 millions (au lieu de 50 millions) à 8% au taux de 101%, du 4 au 10.2. centrale des lettres de gage des Banques cantonales suisses de 60 millions, 8% à 101%, du 6 au 12.2. canton de Bâle-Campagne de 25 millions, 8% à 101.50%, la Confédération du 7 au 13.2. avec 250 millions à 7 1/4% et au taux de 101.50% la ville de Coire avec 15 millions, 8 1/4% et le Crédit foncier vaudois avec 45 millions (30 millions de conversion) 8% au cours de 100,50%.

Sont prévus jusque vers fin février : Forces motrices du Rhin antérieur du 13 au 19.2., 30 millions, centrale électrique de Schwytz avec 15 millions du 14 au 20.2., la coopérative financière des communes genevoises nouvellement créée avec 20 millions du 17 au 21.2., Holzstoff S.A. Bâle avec 20 millions de 17 au 21.2., le canton de Berne du 19 au 25.2. avec 50 millions et Forces motrices de Goeschenen avec 40 millions du 20 au 26.2.

Un temps à prendre froid!



Libérol

efficace contre la toux, la bronchite, le rhume; réchauffe et calme dans les cas de rhumatisme, névralgies, lumbago. Libérol bébé pour les tout petits. Libérolin Spray pour le nez bouché. Produits éprouvés de Galactina, dans les pharmacies et les drogueries.

Qui est vraiment « républicain » ?

ZURICH (ATS). — Le mouvement républicain suisse du canton de Zurich, dirigé par M. Max Wahl, de Kempthal, annonce dans un communiqué que la plainte déposée contre lui par le conseiller national James Schwarzenbach a été déboutée par le juge unique du tribunal de district de Winterthour.

Le 7 juin 1974, M. Schwarzenbach, ancien fondateur du mouvement républicain suisse, était exclu de son mouvement et créait un nouveau mouvement portant, en allemand, un nom identique. En septembre, il portait plainte contre son ancien mouvement zuricois, demandant que lui soit interdit de porter le nom de « républicain suisse ». Le juge unique du district de Winterthour vient donc de donner tort à M. Schwarzenbach qui devra prendre à sa charge les frais de justice et verser une indemnité au mouvement dirigé

F. S. T. : les typographes seront appelés à voter

BERNE (ATS). — La Fédération suisse des typographes (F.S.T.) fournira prochainement à ses membres l'occasion de se prononcer lors d'une votation générale sur l'état des négociations dans le secteur de l'imprimerie, à savoir la remise en vigueur, jusqu'en avril 1977, conformément à la proposition des représentants patronaux, du contrat collectif transitoire négocié en 1972 et dénoncé pour la FST en mai 1974.

Considérant le marché de l'emploi « incertain », la F.S.T. avait accepté au début de l'année, la remise en vigueur du contrat collectif 1972 en réduisant « très sensiblement » ses revendications à quatre points.

Cependant, les revendications sur certains points n'ayant pas été acceptées, le comité central de la F.S.T. a jugé le résultat des négociations « nettement insuffisant ». Il craint en outre que « l'attitude intransigeante du partenaire social qui cherche à profiter de la situation de l'emploi ne mette en péril la paix du travail », indique la F.S.T. dans son communiqué.

Démission du médecin-chef de la Croix-Rouge

BERNE (ATS). — Le colonel Henri Perret, médecin-chef de la Croix-Rouge, quittera ses fonctions le 30 juin, avec remerciements pour les services rendus. Le Conseil fédéral a chargé M. Roland Pickel, docteur en médecine, chef de section du service de santé, jusqu'ici son suppléant d'assurer la continuité du service.

VALAIS - VALAIS

Trois dossiers de taille au Grand conseil Deux interpellations en rapport avec l'affaire Bally

La journée de mercredi au Grand conseil valaisain fut laborieuse à souhait. Son importance est capitale. Trois dossiers de taille ont été ouverts : celui du nouveau régime communal avec les réformes constitutionnelles que cela entraîne, le dossier Bally et la position du gouvernement et enfin le dossier relatif à la situation économique dans le canton.

RÉGIME COMMUNAL

Pour améliorer le régime communal dans le canton il est nécessaire de réviser trois articles de la constitution cantonale. Les députés ont déjà accepté l'an passé l'opportunité de telles modifications. Ces articles-clés visent à renforcer l'autonomie communale, à améliorer les relations des citoyens avec les autorités et jettent les bases nécessaires à une meilleure collaboration entre les communes. Il est clair aujourd'hui que si les communes veulent vraiment sauvegarder leur autonomie face au canton, elles doivent se serrer les coudes et penser « région ». Les nouvelles dispositions tendent à faciliter la création d'associations de droit public entre les communes et admettent même sous certaines conditions que l'Etat puisse obliger des communes à collaborer en vue de protéger les plus faibles d'entre elles.

D'autre part, toute la question du Conseil général est revue. Ce Conseil, là où il existe, a pour but surtout d'approuver les décisions de l'exécutif. Son rôle doit être revu. Le Conseil d'Etat propose à la création obligatoire d'un Conseil général dans les communes ayant plus de 3000 habitants et l'instauration d'un référendum facultatif contre les décisions du Conseil général.

La grande question qui fut débattue hier au parlement fut de savoir s'il était opportun ou non d'introduire dans la constitution le droit d'initiative qui permettrait à des citoyens dont le nombre serait fixé par la loi de demander en tout temps au Conseil communal la modification des règlements communaux ou l'élaboration de nouveaux règlements. La majorité de la commission dont Mme Marie-Jo de Torrente s'est fait hier le porte-parole en sa qualité de rapporteur est pour cet élargissement

des droits populaires. Le Conseil d'Etat — et M. Guy Genoud s'est expliqué longuement là-dessus — ne voit pas d'un bon œil ce droit d'initiative. Le P. D. C. du Bs-Valais est contre. Les radicaux sont partagés. Quant aux socialistes et aux sociaux-indépendants, ils sont en faveur du droit d'initiative.

Ajoutons que les dispositions concernant la future commune ecclésiastique et plus encore celles visant à sauvegarder les bourgeoisies vont devoir s'intégrer dans le nouveau régime communal. Les députés n'en sont aujourd'hui qu'à l'aube des débats.

ON PARLE ÉCONOMIE

La séance de l'après-midi fut marquée par le développement de deux interpellations : l'une touchant l'affaire Bally dont nous parlons par ailleurs et l'autre sur la situation économique en Valais, interpellation développée par M. Pierre Moren.

M. Moren prit la température dans les divers secteurs de l'économie valaisanne : l'excellente santé de la grande industrie, le léger fléchissement du tourisme surtout du tourisme vivant d'hôtels étrangers, les graves difficultés qui affectent le secteur du génie civil et de la construction, le danger que les importations de vins étrangers font courir à nos crus, la nécessité de prendre des mesures pour sauver le commerce de détail.

Dans ses conclusions, M. Pierre Moren demande par exemple aux autorités d'intervenir en haut lieu pour que soit modifiée l'ordonnance du Conseil fédéral concernant la vente aux étrangers, et que l'on revioie la question des crédits. Il demande d'intervenir en faveur de la mise en chantier des tronçons d'autoroutes, de l'amélioration de la route du Loetschberg et des égouts pour le Ravel. Il demande également une intervention du gouvernement afin que certaines collectivités publiques obtiennent les crédits nécessaires pour réaliser des œuvres urgentes dans le domaine des infrastructures d'intérêt public.

L'AFFAIRE BALLY

Cette journée de débats fut placée sous le signe de l'affaire Bally. Dès

VAUD

L'affaire aux millions

De notre correspondant : On attendait beaucoup hier matin, peut-être un peu trop, de l'audition devant le Tribunal correctionnel de Lausanne, de l'inspecteur de la sûreté vaudoise M. Jean-Michel C. qui a mené l'enquête de l'affaire du banquier Jean-Pierre M. directeur de l'U. B. S. à Nyon et dont le rapport comporte 300 pages. On est resté sur sa faim notamment en ce qui concerne l'accusé Ibrahim B. dans l'affaire des dinars qui a entraîné l'arrestation de quatre personnes par la police algérienne. L'inspecteur C. a été le premier à avancer l'hypothèse que Ibrahim B. était un agent provocateur de la police algérienne, mais il a refusé d'indiquer les sources qui lui ont permis d'aboutir à cette hypothèse. On apprend aussi que les accusés dans cette affaire avaient mis au point un plan de défense dont le but était essentiellement de faire payer l'U. B. S. Ce plan a été révélé par l'accusé Roland L. en fuite, et comme l'a fait remarquer le président « comme L. a raconté tout et le contraire de tout », on ne peut guère lui faire crédit. L'inspecteur C. a renoncé L. en France après la clôture de l'enquête ; L. lui a expliqué qu'il était l'objet de pression de la part de Ibrahim H. et qu'on lui avait dit qu'il ferait mieux de ne pas comparaître au tribunal. D'autre part, en décembre 1973, L. a prévenu l'inspecteur C. qu'il allait revenir sur ses déclarations et se rétracter parce qu'il y était obligé et qu'il se sentait menacé lui et les siens.

« Jean-Pierre M. était une loque lorsque je l'ai revu » déclare M. Clerc, membre de la direction de l'U. B. S. à

Lausanne, chargé en décembre 1972 par le siège central de Zurich, de voir ce qui se « tournait pas rond » à la succursale de Nyon. C'est par un téléphone d'une banque de Paris à propos d'une garantie de 12 millions de francs sur l'U. B. S. Nyon que le siège central de Zurich décida de faire des contrôles dans sa succursale. M. Clerc qui se déclare un ami de Jean-Pierre M., et qui lui garde son amitié, déclare encore à la Cour : « M. a dû être l'objet de pression terrible de la part de ces messieurs, j'ai eu aussi la conviction qu'il avait peur ; sa femme m'a dit qu'il ne dormait plus depuis des semaines et qu'il gardait un revolver sur son oreiller. » M. Clerc précise encore que, dans cette affaire, les risques courus par l'U. B. S. s'élevaient à 17 millions de francs.

A la fin de l'audience de mardi, le président fut informé que la femme d'un des prévenus en fuite, Mme D. se trouvait dans le public ; il l'interpella aussitôt et lui demanda si elle vivait actuellement avec son mari. Celle-ci répondit par l'affirmative en précisant que tous deux vivaient en France, réponse qui fut aussitôt protocolée au cas où D. s'aviserait un jour de demander le relief de son affaire.

L'initiative contre la chasse a officiellement abouti

LAUSANNE (ATS). — Le Conseil d'Etat vaudois vient de transmettre au Grand conseil l'initiative populaire « pour la protection de la faune », qui a officiellement abouti avec 25.407 signatures attestées valables par les communes (12.000 signatures suffisent dans le canton de Vaud pour une initiative législative). Cette initiative propose de remplacer la loi cantonale sur la faune de 1973 par une nouvelle législation, interdisant la chasse aux mammifères et aux oiseaux sur l'ensemble du territoire vaudois, mais prévoyant l'intervention d'un service de surveillance pour éviter toute pululation préjudiciable d'espèces animales.

SUISSE ALÉMANIQUE

Réduction des horaires de travail dans une entreprise soleuroise

BREITENBACH (SO) (ATS). — Dans une lettre adressée à son personnel, la direction de la fabrique d'ébauches « Brac », S. A. à Breitenbach (SO) annonce que pendant le mois de février les horaires seront réduits pour 55 femmes mariées, dont 20 Suissesses. L'entreprise occupe quelque 400 personnes. La direction affirme qu'elle a dû prendre ces mesures en raison de la diminution des commandes qui s'est particulièrement fait sentir en janvier.

Il semble toutefois que les premières difficultés sont apparues à l'automne dernier, lorsque la succursale française de l'entreprise, située à Le-Bonhomme en Alsace, a dû être liquidée.

L'Office du travail soleurois, l'Inspectorat du travail et la F. T. M. H. ont pris connaissance de la décision de l'entreprise Brac lui seul, alors que les employées touchées par la réduction de travail étaient restées à la maison. La F. T. M. H. a précisé que les travailleurs doivent être avertis deux mois avant une réduction des horaires de travail.

Le voyage fantastique

La passion du chemin de fer a conduit un petit Bernois de 10 ans à un voyage peu commun. De Wilderswil près d'Interlaken, où il habite, cet enfant admirait depuis ses plus jeunes années le petit train à crémaillère de la Schynige-Platte.

A la fin de la semaine, il ne résista ni à son audace ni à son plaisir. Il se glissa dans le dépôt et grimpa dans la locomotive. Et le voyage fantastique commença. Quant le chef de gare vit passer le convoi fantôme formé de la locomotive et d'un wagon il n'en crut pas ses yeux. Le temps de réagir et après avoir couru sur près de 300 mètres, le chef de gare réussit finalement à sauter sur le marchepied et à freiner le convoi qui avait déjà franchi un passage à niveau dont les barrières étaient restées levées. Et dans la locomotive, le chef de gare découvrit assis, un enfant de 10 ans, apeuré, mais qui ne voulait que s'amuser et qui avait réussi son voyage fantastique.

* Le Centre d'Altdorf a été mercredi après-midi le théâtre d'un incendie à la suite d'une explosion dans un entrepôt. Le feu s'est rapidement répandu et a été combattu par une centaine de pompiers qui ont protégé les maisons des environs. Les dégâts atteignent 50 à 100.000 francs.

Le progrès consiste à améliorer sans cesse ce qui est déjà parfait.

Grande exposition de fleurs, vendredi 7 au samedi 15 février



5 auto shop
5 auto semi

EXPRESS
Boutique - Bureau
C. Grauwiler - Bijouterie
Bar à salon

avry cellfure
Dames-Messeurs Boutique

SAINT
Chez Pfister
Santape
Cité

NETTECO
Nettoyage chimique

Agélog Macé
NAVILLE & CIE SA

au Centre
Restaurant

BELDONA
Lingerie fine

Matran
Avry

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

avry centre

PARQUET SOL
PHILIPPIN & ROGNON
MAURICE ROGNON, succ.

PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage Imprégnation Réparation
PLASTIQUES
TAPIS DE FONDS
tendus ou collés
Moquette - Bouclé - Tufting - Siftor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

MARIAGES

AMITIÉ - MARIAGE

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage nous vous proposons libre choix correspondance, rencontres.

Discrétion totale assurée.
Documentation gratuite.

Centre-Union-Neuchâtel.
2088 Cressier. Tél. (038) 47 10 08.

APPRENTISSAGES

Nous engageons pour le printemps 1975 :

1 apprenti magasinier (2 ans)

spécialiste en pièces de rechange, formation complète + cours spéciaux ;

1 apprenti serviceman (2 ans)

Garage de la Côte
R. Waser
Peseux. Tél. 25 16 28.

Etude d'avocats et notaire
cherche

une apprentie de bureau

Entrée immédiate ou à convenir. Les candidates voudront bien faire leur offre par écrit, avec curriculum vitae, à l'Etude Galland, Knepler, Blaser, Saint-Honoré 3, 2001 Neuchâtel.

L'annonce
reflet vivant
du marché

VÉHICULES A MOTEUR

Pour cause de départ, à vendre
Alfa Romeo
2000, Berlina, 42.000 km. Prix intéressant. Facilités de paiement.
Tél. 24 13 43, dès 10 heures.

A vendre
Cortina GT
1965, non expertisé bas prix.
Tél. (038) 36 12 20.

A vendre
Bus Combi VW

état de neuf, 2600 km, pour cause de double emploi.
Tél. (038) 61 19 74.
Non-réponse : (038) 63 27 75.

A vendre
Fiat Topolino L

année 1954, en bon état. Prix à discuter.

NSU Prinz L

modèle 1968, expertisée.
Tél. (038) 67 11 53.

AUTO-LOCATION

33 11 44

AUTO-LOCATION

33 11 44

AUTO-LOCATION

33 11 44

GARAGE DU ROC

Hauterive (NE)

Superbe occasion.

Passat TS

1500, modèle 1973, 29.000 km. Facilités de paiement.

Tél. 31 35 98 (repas).

A vendre

ALFA 1750, 1971, excellent état, garantie, expertisée.
Fr. 5800.—

OPEL 1700, caravan 1968, expertisée.
Fr. 2450.—
Tél. (038) 25 78 82.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Limousine 4 portes 5 places
VW K 70

toit ouvrant modèle 1973. échange. Grandes facilités de paiement.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre

Alfa Romeo 2000

berline, 1974, expertisée, 25.000 km, 11.500 fr.
Tél. 31 33 05 (heures de bureau).

A VENDRE, occasion unique,
BMW 520 INJECTION 1973

première main, non accidentée, or métal, 18.000 km, état impeccable ;

pour bricoleur,
VOLVO 121 combi 1962

blanche, au plus offrant.
Tél. (038) 31 12 05 (bureau)
(038) 31 65 90 (privé).

A vendre, au plus offrant,

bus Estafette Renault

1966 ; bon état de marche.

Tél. 57 15 72 ou 57 16 78.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

**TOUT,
SUR TOUT,
DE PARTOUT
ET SURTOUT...**

- malgré 25 mois d'inflation galopante, notre prix de vente au numéro,
- fixé à 50 c, en novembre 1972,
- n'augmente que de 10 c.
- Nouveau prix: seulement

60c.

FAN L'EXPRESS FAN L'EXPRESS FAN

qualité
confort
sécurité



M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie

GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 - Début route
des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).



Quinzaine
des
moules fraîches
vivantes.

Moules à la poulette :

RECETTE :

Recette : Cuire 2 kg de moules ainsi qu'il est dit pour les moules à la marinière. Les égoutter et les dresser dans une timbale. Ajouter la cuisson des moules décaitées, passée et réduite à 3 décollitres de sauce poulette (préparée avec fumet de poisson). Beurrer cette sauce, lui ajouter un filet de jus de citron, et la verser sur les moules. Saupoudrer de persil haché.

De notre camion en direct de Boulogne-sur-Mer, via Neuchâtel.
Frais : Colinots, mules, moules, congres, thon, anchois, huîtres, maquereaux.

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 Tél. (038) 25 30 92
Fermeture hebdomadaire : le lundi

A Neuchâtel,
formidable et immense
vente de jeans.

Prix imbattables

Dès samedi 1er février
jusqu'au samedi 8 février

heures d'ouverture : 9 h - 18 h 30

Jeans : 29 fr., vestons en velours : 49 fr., pantalons en velours : 49 fr.,
jeans pour enfants : 19 fr., chemises : 14 fr., pullovers : 19 fr., jeans
gilets : 39 fr., jeans ensemble : 98 fr., jeans USA : 59 fr., etc.

Casino de la Rotonde, Jardin anglais,
Neuchâtel :

Poker Schönbühl

Canton de Bâle-Campagne

8% Emission d'un emprunt
1975 - 1989 de Fr. 25.000.000

destiné à financer des constructions publiques urgentes.

Conditions :

Durée maximale : 14 ans.

Coupons : de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100.000 au porteur munies de coupons
annuels au 28 février.

Cotation : aux bourses de Bâle et Zurich.

Prix d'émission : 101 1/2 ‰

Les SOUSCRIPTIONS CONTRE ESPÈCES sont reçues du 6 au 12 février 1975, à
midi
par toutes les banques suisses auprès desquelles les bulletins de souscription
sont à disposition.

Le 5 février 1975.

Banque Cantonale de Bâle-Campagne
Union des Banques Cantoniales Suisses
Cartel de Banques Suisses.

Votre machine à laver le linge ou la vaisselle est ancienne et
fatiguée...

SCHULTHESS

vous offre la possibilité de l'échanger contre une

REPRISE

intéressante quelle que soit la marque.

Vous offre également

occasions et fins de séries

d'usine à vendre avec garantie à des prix avantageux.

AD. SCHULTHESS & Cie S.A., 7, route de Neuchâtel
2088 CRESSIER - Tél. (038) 47 10 66



**L'annonce
reflet vivant
du marché**

**TRANSFORMATION
ET RETOUCHE**
de vestons -
pantalons - man-
teaux - robes -
costumes.
RÉPARATION
de poches et fer-
metures éclair à
pantalons
SUR MESURE
costumes - man-
teaux et robes
R. PÖFFET
Tailleur
Ecluse 10,
Neuchâtel
Tél. 25 90 17

La mode artisanale *

s'épanouit maintenant avec les ponchos-châles de
l'Equateur. Le cachet sud-américain dans une élégance nou-
velle. Tissage léger et douillet en différents coloris.
Au prix d'importation directe et pour la première fois en
Suisse, chez

ARTESANIA

Cure 4 - Tél. 46 19 80 - BEVAIX
(* voyez la revue « ELLE », No 1515)



adelboden pour le ski
Schwandfeldspitz/Tschenten

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES — GALETAS — LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

Prix MIGROS

toujours
plus
appréciés



Rôti haché maison

Les 100 g **-.70**

OFFRES SPÉCIALES

Tranches de porc 160
(jambon) les 100 g (au lieu de 1.70)

Rôti de porc 140
(jambon) les 100 g (au lieu de 1.50)

Ragoût de porc 125
cuit les 100 g

Prêts

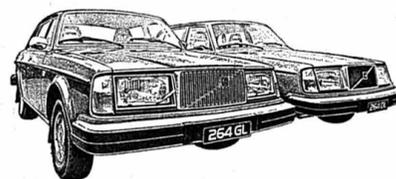
**immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux**

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
ouvert 8.00-12.15 et 13.45-16.00
Tél. 038 - 24'63'63



Je désire Fr.
Nom
Prénom
Rue
Localité

La nouvelle Volvo
six cylindres.
Celui qui la conduit
reconnaît à coup
sûr à quel point
cette catégorie de
voiture a été adaptée
aux exigences
de demain!



VOLVO
264 - La toute dernière!

dès Fr. 23.900.—

2001 Hauterive-Neuchâtel : Garage M. Schenker, tél (038) 33 13 45



Extra Long
en
Box Fr. 170

MaryLong
extra douce

Légère, avec du bouquet.





CHARLES BAILEY. — Le « Suisse » (en blanc) se révéla comme le meilleur marqueur de la soirée. (Avispress Baillo)

basketball

« Pros européens »

Swiss Alpines: véritable départ

SWITZERLAND ALPINES - BELGIUM LIONS 102-89 (24-30 30-25 26-12 22-22)

C'est hier soir au Panespo que le championnat européen de basketball a pris son véritable départ. La démonstration que les professionnels ont réservée dans la salle des Jeunes Rives est à inscrire parmi les hauts faits du sport dans notre région.

Il y a dix jours, le public Neuchâtelois n'avait pas trouvé de véritables motivations à soutenir nos « représentants », mais hier soir, il a vibré intensément aux exploits souvent incroyables des acteurs.

Les Alpines éprouvent de la peine à se mettre en train et ne parvinrent pas à contrer les combinaisons et surtout l'adresse des Belges. Ces derniers possèdent en Mike Quick un organisateur éblouissant doublé d'un réalisateur incroyable.

Malgré une chambrée de spectateurs assez restreinte, la salle ne mit pas long à se « chauffer », tant les phases de jeu furent enthousiasmantes à suivre. Dès la 2^{me} période les Belges, mieux organisés, prirent une légère avance et chaque action des Alpines devint passionnante à suivre dans la course-poursuite qu'ils entamèrent. Les très nombreux exploits individuels furent à chaque coup ponctués par les acclamations d'un public admiratif. A ce jeu, Halimou et Bailey chez les Alpines, Quick et Mayfield chez les Belges, se montrèrent extrêmement percutants. Un seul point séparait les deux équipes au départ de la troisième reprise et immédiatement, les Alpines prirent l'avantage à la marque à l'occasion d'une pression extrême. Les « Lions »

perdirent le contact, et la marque ne cessa d'augmenter régulièrement.

La dernière période devint passionnante car les Belges, qui sont actuellement en tête du classement, augmentèrent leur pression et insensiblement, l'avance des « Suisses » diminua au fil des minutes. On put même craindre un renversement de situation à cinq minutes de la fin. Mais les Belges furent les victimes de leur précipitation et durent abandonner l'enjeu, au plus grand plaisir des « supporters » Neuchâtelois.

C'est une véritable démonstration de basketball et un spectacle attirant qui s'est joué hier soir au Panespo. Les spectateurs ont trouvé à cette partie une « raison de s'extérioriser »; ils ne manquèrent aucune occasion de le prouver. Dans dix jours les professionnels feront une nouvelle apparition sur les Jeunes Rives à l'occasion d'un match couplé avec Neuchâtel qui rencontrera Viganello en 1/4 de finale de la coupe de Suisse. Ce sera une nouvelle raison de venir encourager deux favoris!

M. R.

Swiss Alpines - Belgium Lions 102-89; Sabras Israël - Swiss Alpines 96-87; Munich Eagles - Belgium Lions 113-119; Swiss Alpines - Munich Eagles, 101-94; Sabras Israël - Belgium Lions 112-111; Spain Superstars - Munich Eagles 106-107; Sabras Israël - Belgium Lions 109-113. Classement: 1. Belgium Lions 9-14; 2. Munich Eagles 6-6; 3. Swiss Alpines 6-6; 4. Sabras Tel Aviv 7-4; 5. Espagne Superstars 4-2.

hockey sur glace

Championnat de ligue B

Fleurier: atteindre la cote 13

Retrouvant la deuxième place du classement en battant Fribourg, Fleurier va pouvoir, ce soir, consolider sa position dans le groupe de relégation de ligue B en se rendant à Langenthal (match du premier tour renvoyé en raison des conditions atmosphériques défavorables). Ce match permettra donc de clarifier la situation au sein de ce groupe.

Compte tenu des résultats enregistrés lors des dernières rencontres, il s'avère qu'un total de treize points environ

suffirait à une formation pour être assurée de demeurer en ligue nationale. Dès lors, Fleurier peut, dans la rencontre de ce jour, trouver les deux points pouvant signifier son salut ce qui permettra à Vincent et ses coéquipiers de ressortir l'autre volet de leurs ambitions qui consiste à convoiter la première place de ce tour de relégation.

Si un certain optimisme est de rigueur, il convient toutefois de se méfier de ce déplacement en terre bernoise, Langenthal ayant un urgent besoin de points.

J.-P. D.

Première ligue

WASEN - TRAMELAN 3-1 (1-0 0-0 2-1).

MARQUEUR: pour Tramelan: Gagnebin 46me.

Quelque peu chanceux, Wasen s'est logiquement imposé. Il se révéla supérieur dans l'ensemble à une équipe de Tramelan qui avait retrouvé son gardien. Voisin mais qui perdit rapidement R. Wuilleumier (blessé après trois minutes) et Piaget (malade) qui abandonna durant la première période. Toutefois, cette défaite ne modifie en rien les positions au classement.

Toux, rhume, enrouement

gouttent à nouveau leurs proies Par protection, adoptez Vicks VapoRub pour vous frictionner la poitrine et le dos. Le lendemain matin, vous vous sentirez déjà beaucoup mieux. La toux gênante a cessé. Vous pouvez de nouveau respirer par le nez. Vicks VapoRub combat les refroidissements de deux façons: en agissant sur la peau et par inspiration d'émanations calmantes. Vicks VapoRub convient particulièrement aux enfants de tout âge, car il est d'usage externe. En vente dans les pharmacies et les drogueries.

cyclisme

Le voile se lève sur la saison 1975

Du programme de Merckx aux objectifs de Moser

Eddy Merckx, qui a mis un point final à sa préparation à Laigueglia, près de Savone, en compagnie de douze autres coureurs de la Molteni, ne cache pas qu'il n'est pas satisfait de sa saison 1974 et qu'il désire frapper un grand coup en 1975, qu'il considère comme son avant-dernière saison. De bonne humeur et d'un optimisme mesuré, Merckx, toujours aussi avide de kilomètres à l'entraînement, a tracé les grandes lignes de son programme.

LES CLASSIQUES

Toutes les grandes classiques de début de saison sont inscrites à son programme, y compris la « semaine catalane », qu'il vient de rajouter en raison de son absence au tour d'Espagne. « A la mi-avril, je prendrai une décision quant à ma participation au tour d'Italie ou au tour de France. De nombreux facteurs orienteront mon choix, en particulier ma fatigue et celle de mes coéquipiers. N'oubliez pas que j'ai trente ans et que j'ai beaucoup couru jusqu'à maintenant, plus que Poulidor à 39 ans. Ce que j'ai perdu comme efficacité dans les côtes, contre la montre ou dans les sprints je pense le compenser par l'expérience. Par rapport à la saison dernière, j'ai perdu du poids superflu (Merckx pèse désormais 77 kg), j'ai couvert moins de kilomètres (plus de

2000 tout de même) mais, en revanche, j'ai couru plus d'épreuves: trois cyclo-cross et quatre réunions sur piste. »

TOUT EST POSSIBLE

Giorgio Albani, directeur sportif de Merckx, est moins affirmatif en ce qui concerne sa participation à un seul des deux grands tours: « Avec Eddy, tout est possible. Vous avez vu l'année dernière... Nous nous sommes mis d'accord pour participer à une seule grande course par étapes en 1975. Pour faire le choix entre les deux, ce sera très difficile. Les organisateurs du tour de France ont mis l'accent sur le fait que la course part de Belgique. C'est une espèce de chantage moral. On ne sait encore rien sur le Giro. C'est pour cela qu'Eddy réserve sa décision, en n'oubliant pas qu'il court pour une marque italienne. Cependant, c'est le tour qui lui a tout apporté comme coureur et comme homme. En tant que Belge, le tour a pour lui un charme supérieur au Giro. Mais tout peut arriver encore. »

Merckx a ensuite parlé de ses adversaires les plus dangereux: « Roger de Vlaeminck sera l'homme à battre dans les classiques de printemps. Avec lui dans les courses en ligne, il faudra également compter sur Godefroot, Moser, Verbeek et Bitossi, sans oublier Gimondi. Dans les courses par étapes, Ba-

ronchelli, Gimondi, Zoetemelk et peut-être Ocana, Poulidor et Battaglin, seront à surveiller. »

Merckx a quitté Laigueglia hier à vélo à destination de Nice, d'où il prendra l'avion pour Anvers. Il doit participer aux six jours d'Anvers à partir du 7 février.

OBJECTIFS DE LA FILOTEX

Le directeur sportif de la Filotex, Waldemaro Bartolozzi, n'a pas caché les objectifs de son équipe, à Florence, au cours de la présentation du groupe sportif: « Avec Francesco Moser comme « leader », épaulé par douze équipiers bien rodés, nous axerons notre saison sur le tour de France, mais aussi sur le Giro, les championnats du monde et les principales épreuves en ligne. Pour nous présenter en forme le moment venu, nous laisserons volontairement les courses de début de saison. »

Francesco Moser (23 ans) sera évidemment le chef de file de l'équipe. Il pourra compter sur des éléments expérimentés comme le Danois Ole Ritter, les Italiens Roberto Poggiali et Mauro Simonetti et le Suisse Josef Fuchs.

PRÉFÉRENCE

« A choisir entre une victoire dans le tour de France ou dans le Giro, a déclaré Moser, je préfère le tour de Fran-

ce en raison de son caractère de prestige. Mais je ne dois pas oublier tous mes adversaires en Italie, en particulier Baronchelli et Battaglin, sans oublier Felice Gimondi, pour qui la saison sera également très importante. »

Les coureurs de la Filotex seront réunis le 15 février à Forte dei Marmi. Ils entameront leur saison le 26 février dans le grand prix de Monaco.

A Lyon, où se trouve le siège du fournisseur de matériel, c'est le nouveau groupe professionnel « Jobo-Wolber-Sablère » qui a été présenté. L'équipe est composée de Blocher, Boulouis, Cigana, Corbeau, Crozier, Croyet, Hauvieux, Legeay, Magni, Milliard, Mattiotta, Romero et des néo-professionnels Alvarez, Galvada et Pianaro.

NOUVEAU GROUPE

Une nouvelle formation professionnelle belge a été présentée à la presse, à Ayeux en Belgique, l'équipe « Presutti-Notari-Mesa Ranch ». »

Cette formation, mise sur pied par Pol Balbeur — qui en sera le directeur sportif, assisté dans sa tâche par Etienne Oyen — avec le soutien de « firmes » italiennes, comprendra 13 coureurs belges et 6 italiens.

C'est Dirk Baert qui en sera le « leader », secondé principalement par Willy van Malderghem et Noël van Tyghem.

athlétisme

En marge des championnats suisses de cross

CEP Cortailod: un club à vocation régionale

Les 1er et 2 mars 1975, le C.E.P. de Cortailod organisera les Championnats suisses de cross, à Planeyssy Colombier. Ce club à vocation régionale (la majorité de ses athlètes provient de Cortailod, Boudry, Colombier et Bôle) a été créé le 6 mars 1971, à l'hôtel du Vaissau de Cortailod. Cette société omnisports groupe une section de volley-ball masculin, une section de volley-ball féminin, une section dames de sports pour tous, qui commence à découvrir les joies et les bienfaits du footing, une section de pupilles et de pupillettes et une section d'athlétisme dont le rayonnement dépasse largement les frontières du canton de Neuchâtel.

Ce club, bien que très jeune, n'allait pas tarder à graver les échelons de l'athlétisme national, dirigé et animé par une équipe dynamique et travaillante. En 4 ans d'existence, le C.E.P. peut être satisfait des résultats obtenus. En effet, les jeunes athlètes de la société ont remporté depuis 1971, 107 titres de champions neuchâtelois, 40 titres de champions romands et 11 titres de champions suisses. En outre, elle détient ou a détenu 9 records de Suisse, dans différentes catégories.

REFERENCES

En 1974, le C.E.P. a remporté 2 titres de champions suisses, par Olivier Pizzera (800 m cadets A) et par l'équipe du 3 x 1000 m cadets A, composée de: Chico-Chico, Pizzera et Roux, 5 titres de champions romands et 32 titres de champions neuchâtelois. De nombreuses places d'honneur ont encore récompensé les jeunes athlètes du C.E.P., lors des différents Championnats suisses où ils participent fréquemment aux finales. Cependant, l'un des plus grands exploits du C.E.P. est sans aucun doute le magnifique record suisse du 4 x 800 m seniors, qu'il a épinglé à son palmarès, au soir du 10 juillet 1974 à Bâle. En battant un record vieux de 17 ans, Serge-André Furrer, Olivier Pizzera, Robert Schaffer et Yvan Stegmann sont entrés par la grande porte, dans l'histoire de l'athlétisme national. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu par des athlètes qui ne disposent pas de piste circulaire et qui ont tous été formés au sein du C.E.P. L'un des membres de l'équipe, Olivier Pizzera, n'avait que 16 1/2 ans le 10 juillet 1974.

Si les résultats de ce jeune club sont remarquables, le principal tour de force du C.E.P. réside dans le fait que tous ses athlètes s'entraînent dans des conditions très rudimentaires. Ils ne possèdent ni vestiaires, ni douches. Les installations à leur disposition sont: 1 piste centrée de 100 m, des aires de sauts et des aires de lancers. Il y a 3 ans, les athlètes du club ont construit, avec l'aide de la commune, une piste finlandaise de 400 m au bord du lac. Le

grand souhait du comité du C.E.P. est de favoriser la création d'un stade d'athlétisme régional, dans le district de Boudry. Ces Championnats suisses de cross démontrent par leur comité que le C.E.P. est devenu un club de district, c'est la seule façon de progresser et de créer de l'émulation chez la jeunesse.

QU'EST-CE QUE LE CROSS:

Dès ses origines, l'homme se déplaçait en alternant la course et la marche à travers bois et à travers champs (il suffit de se souvenir des courriers indiens de Colombie ou des courriers éthiopiens qui parcouraient jusqu'à 50 km par jour), nous devons tous naturellement franchir la Manche pour trouver les premiers jalons de course à pied organisée à travers champs, dans les écoles d'abord, dans les clubs ensuite. Cross country signifie, en anglais, course en campagne. La course à travers bois et à travers champs, donc, est le moyen le plus naturel, le moins dangereux et le moins onéreux pour garder ou améliorer ses capacités vita-

les. Tous les sportifs, quels qu'ils soient devraient s'adonner à la course à pied, car elle est le moyen le plus simple et le plus naturel (nous ne le répéterons jamais assez) d'acquiescer une bonne endurance de base indispensable à la santé, au rendement physique moyen et à la performance de l'athlète. L'un des grands avantages de la course à pied, c'est qu'elle peut se pratiquer à tout âge, par toutes les classes sociales, n'importe où (Ron Clarke s'entraînait dans les rues de Melbourne) et à toute heure.

Pendant des décennies, le cross-country n'a été un moyen de préparation que pour les athlètes: aujourd'hui, il semble que d'autres sportifs s'y intéressent, les boxeurs et les rameurs, en particulier. Nous osons espérer que nous verrons bientôt tous les sportifs effectuer une séance d'endurance par semaine, c'est un gage certain de réussite.

MANIFESTATION POPULAIRE

Afin de permettre à chacun de mesurer son endurance et sa capacité vitale, le C.O. des Championnats suisses de

cross a décidé de mettre sur pied une grande manifestation populaire, le samedi 1er mars. Tous ceux qui pratiquent un autre sport que l'athlétisme pourront parcourir des distances allant de 2 à 10 km, et ceci sans un but compétitif. Des temps idéaux seront définis et chacun pourra « tester » sa condition physique.

De plus, et c'est une première en Suisse, des courses par équipes de 6 coureurs se dérouleront sur une distance de 4 km. Toutes les sociétés de gymnastique, les clubs de football, de volleyball, de basketball, d'aviron, voire les groupes de quartier pourront se mesurer. Pour cette manifestation populaire ouverte aux femmes et aux hommes, il n'y aura que 3 catégories à savoir: a) moins de 16 ans. — b) de 17 à 35 ans — c) de 36 et plus. Si cette course populaire remporte l'adhésion de la population sportive et non-sportive, un de nos buts sera atteint.

« Il faut plaindre ceux qui de leur vie, n'ont jamais couru dans les bois, ils sont passés à côté d'un grand bonheur. »

Dave Bedford sérieusement handicapé

Le 1er décembre dernier voici un peu plus de deux mois, Dave Bedford terminait deuxième du « Cross de Vanves » derrière le Belge Puttemans. Depuis il n'a plus recouru; il est même actuellement dans une clinique et peut-être, dans une quinzaine de jours, décidera-t-il d'abandonner définitivement l'athlétisme.

ANCIENNE BLESSURE

Si Dave Bedford, toujours « recordman » du monde du 10.000 m est sur le point de prendre une telle décision, c'est en raison de son ancienne blessure au dos qui s'est réveillée. Lui, qui chaque matin adorait se rendre en courant de son appartement au collège où il enseigne l'éducation physique, peut en ce mo-

ment à peine marcher et il a dû se résoudre à entrer en clinique. Chaque semaine, pendant cinq jours, il suit une sorte de cure, avec la possibilité de rentrer chez lui pendant le week-end. Après cinq semaines de traitement, quelques améliorations se sont produites et il peut maintenant se baisser, ce qui lui était impossible quand il a commencé le traitement.

DANS 15 JOURS

Mais la guérison est encore loin d'être totale et Bedford est catégorique: « Si dans quinze jours, je ne suis pas guéri, a-t-il dit, suffisamment pour m'entraîner et retrouver le premier plan, j'arrête le sport. »

Pourtant Bedford se résoud bien difficilement à envisager cette éventualité et il évoque plus volontiers ses projets en cas de guérison.

« Si je peux recourir, je suis persuadé qu'il me faudra à peine deux mois et demi pour être en forme. Depuis quatorze années, j'ai fait un minimum de 160 kilomètres par semaine et ces huit dernières années, je dépassais les 300 km. » Bedford sait qu'il a trop couru depuis le début de sa carrière, il ne se disperse pas autant à l'avenir.

S'il est en état de courir aux Jeux de Montréal, ce qui sera de toute façon sa dernière course, il ne s'alignera certainement que sur 5000 mètres.



Il a passé comme un météore dans le monde du ski alpin

Arthur Hotz méritait plus d'égards

Il n'y a que les tout grands patrons qui parviennent à maintenir leur autorité lorsque ça va mal dans une équipe de ski. Et encore. La défaite est souvent mauvaise conseillère: elle pousse à l'action subversive.

Arthur Hotz a fait les frais des faibles performances d'ensemble de la sélection masculine suisse. Le triomphe de Megève est arrivé trop tard: on ne croyait plus en lui.

CE N'EST PAS LE PREMIER

Le fait est courant dans ce monde qui vit sur ses nerfs. Les skieurs établis sont, en général, très puissants. Dans un passé relativement récent, ils ont obtenu la démission de Peter Baumgartner et d'Urs Weber dont les qualités d'hommes du ski étaient pourtant reconnues. En Autriche, Hoppichler a dû quitter son poste après les Jeux olympiques de Sapporo. Cet hiver, Bernegger — l'entraîneur de la sélection féminine — n'a pu résister aux menées des skieuses, Annemarie Proell en tête.

Quand les membres d'une équipe se liguent contre un des dirigeants, l'issue du combat est connue d'avance.

En France, ça s'est passé de manière un peu différente. Tout le monde a été mis dehors. Tout d'abord les skieurs: Augert, Duvallier, Russel, les sœurs Lafforgue. Puis, ensuite, les dirigeants dont Joubert, le principal accusé.

MÊME COLLOMBIN

L'affaire Hotz n'est donc pas un cas particulier. Hotz était arrivé dans le ski alpin comme un étranger dans la maison. Un intellectuel avec un titre de docteur à la clé, un savoir très approfondi dans le domaine de

l'entraînement physique: un scientifique du sport. En avant la musique: ses exercices rythmés ont amusé le pays tout entier et ont même plu à Colombin qui, en ce qui concerne la culture physique, est un paresseux notoire.

Au début, personne ne s'est plaint de lui. Il a recueilli des éloges: sous sa direction, l'entraînement est devenu moins lassant et beaucoup plus efficace, disait-on. Puis, la neige est venue. Et avec elle, Klammer. Colombin qui — un peu grâce à Hotz — s'était préparé comme jamais, n'a pas pu faire la démonstration attendue. Dans le climat d'Inquiétude et de doute suscité par les triomphes autrichiens, Hotz n'a vraisemblablement pas su trouver les mots qu'il fallait. Il ne connaissait pas assez le « Cirque blanc » pour adopter le comportement qu'exigeait la situation. Il y a de ces choses qu'on apprend ni dans les livres, ni à l'université.

COMME LA BOURSE

Il a manqué trop rapidement à un poste très exposé. Il lui acquiescait quelque chose d'essentiel: l'expérience. Avec de la chance, l'aventure aurait peut-être bien tourné. Mais, Hotz et ceux qui l'ont engagé ont couru un grand risque. Ils ont perdu, comme à la bourse.

Hotz qui, s'était déjà occupé des coureurs de bob aura cependant enrichi ses connaissances. Quant à la fédération, ce n'est pas la première fois qu'elle doit résoudre un tel problème.

Ce qui est néanmoins regrettable, c'est que les skieurs n'aient pas cherché à régler l'affaire avec l'intéressé lui-même. J'imagine qu'en certaines circonstances, ils savent bien discuter... Guy CURDY

football

Ennuis pour Gadocha ?

Robert Gadocha, une des grandes vedettes de la coupe du monde 1974, n'a pas été retenu par le sélectionneur national, Casimir Gorski, dans l'équipe de Pologne qui fera une tournée en Europe de l'Ouest dans le cadre de la préparation du match qu'elle doit livrer contre l'Italie, le 19 avril prochain, à Rome, en championnat d'Europe des nations.

L'ailier gauche de Legia Varsovie, qui n'a pas encore été autorisé à quitter la Pologne pour le F.-C. Nantes où il a également participé à la tournée de Legia en Australie.

● Allemagne. — 16me de finale de la coupe: Fortuna Cologne - Schalke 2-0.

● Cowbran. — Tour préliminaire du tournoi pour juniors de l'U.E.F.A.: Galles - Malte 4-0. Galles est qualifié pour le tour final, qui aura lieu en Suisse.

● Hambourg. — Match amical: SV Hambourg - Ajax Amsterdam 2-1. Buts de Reimann (2), pour Hambourg, de Rep pour Ajax.

● Valence. — Championnat d'Europe (groupe 4): Espagne - Ecosse 1-1 (0-1). Classement: 1. Espagne 3 matches, 5 points (5-3); 2. Roumanie 1-1 (0-0); 3. Ecosse 2-1 (2-3); 4. Danemark 2-1 (1-2).

SPORTS dernière

TENNIS

● Le Roumain Ilie Nastase a fait des débuts victorieux dans le tournoi international en salle de Bâle. Devant 1500 spectateurs, il n'a laissé aucune chance au Suédois Jan-Erik Lundquist, dont le sort fut réglé en 45 minutes.

SKI

● L'Allemande Rosi Mittermaier, actuellement deuxième de la coupe du monde, s'est fracturé l'avant-bras gauche au cours d'une descente d'entraînement à Innsbruck. Elle est entrée en collision avec un touriste et elle a fait une chute violente qui lui a valu en outre une blessure à un genou.

● Sur le tremplin de Saint-Moritz, Walter Steiner s'est risqué à une première série de sauts. Cette reprise d'entraînement, après l'immobilisation due à une déchirure musculaire, s'est révélée encourageante. Il est possible que le Saint-Gallois participe le 16 février à sa première compétition officielle, soit à l'occasion du championnat suisse à Château-d'Éx.

ASPRO Effervescent **contre les refroidissements!**

Aspro Effervescent est agréable à boire, ne charge pas l'estomac et agit rapidement.

Flash sur la Côte

Nostalgie du vieux Peseux par le texte et l'image

Récemment, une exposition a donné l'occasion à deux peintres de notre village, J. Gerster et Ch. Masoni, de présenter dans les vitrines du Cap 2000 des toiles illustrant certains quartiers typiquement subiéreux d'avant 1900.

C'est ainsi que l'on put revoir la rue de Neuchâtel, avant l'arrivée des trams, le clocher et le temple entouré de verdure, le vieux puits avant son déménagement dans la cour du château, le château lui-même avec à l'arrière-plan le beau vignoble des Combes...

Et l'on a pu remarquer à quel point beaucoup d'habitants de la quatrième commune du canton témoignaient d'un intérêt tout spécial pour ces images d'antan. Cela est très encourageant et montre bien qu'il faut tout mettre en œuvre pour préserver le plus possible ces monuments ou ces

paysages qui suscitent tant de nostalgie pour le bon vieux temps!

Il y a 77 ans

D'autre part, à l'occasion récente de la remise officielle des titres de bourgeois d'honneur à trois Subiéreux méritants, les représentants des autorités locales ont eu le privilège d'entendre quelques réflexions de M^{lle} Alice Peillon, artiste peintre très connue, qui a décrit avec originalité le village de Peseux, au moment où elle s'y installa. Et nous sommes heureux de pouvoir faire part à nos lecteurs de ces propos si sympathiques:

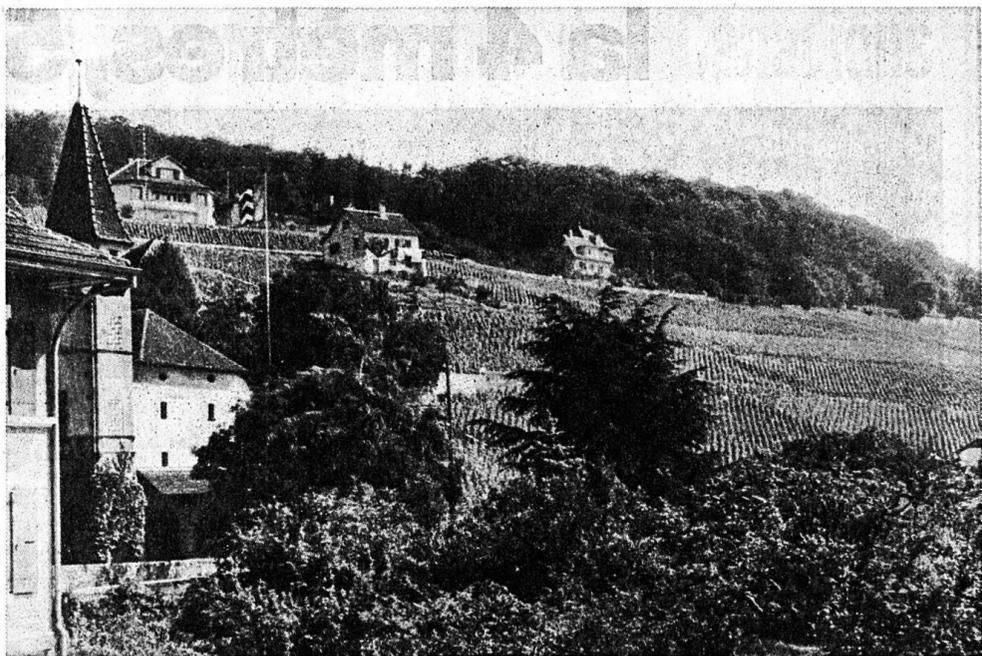
«C'est le 27 avril 1897, qu'avec ma famille, j'arrivai à Peseux dans la vieille maison Bouvier à la Grand-Rue 88. Elle n'est plus, la vieille maison au toit en berceau: démolie en 1909 ou 10. Nous,

enfants, étions émerveillés de ce village vigneron aux toits blottis les uns près des autres, faisant couronne autour du clocher si particulier avec son cadran «1/25° toit, 1/2 sur façade». Sur la place, un tilleul encore jeune. De tram? Pas de trace encore. Ce n'est qu'en 1903 que la route fut bouleversée...

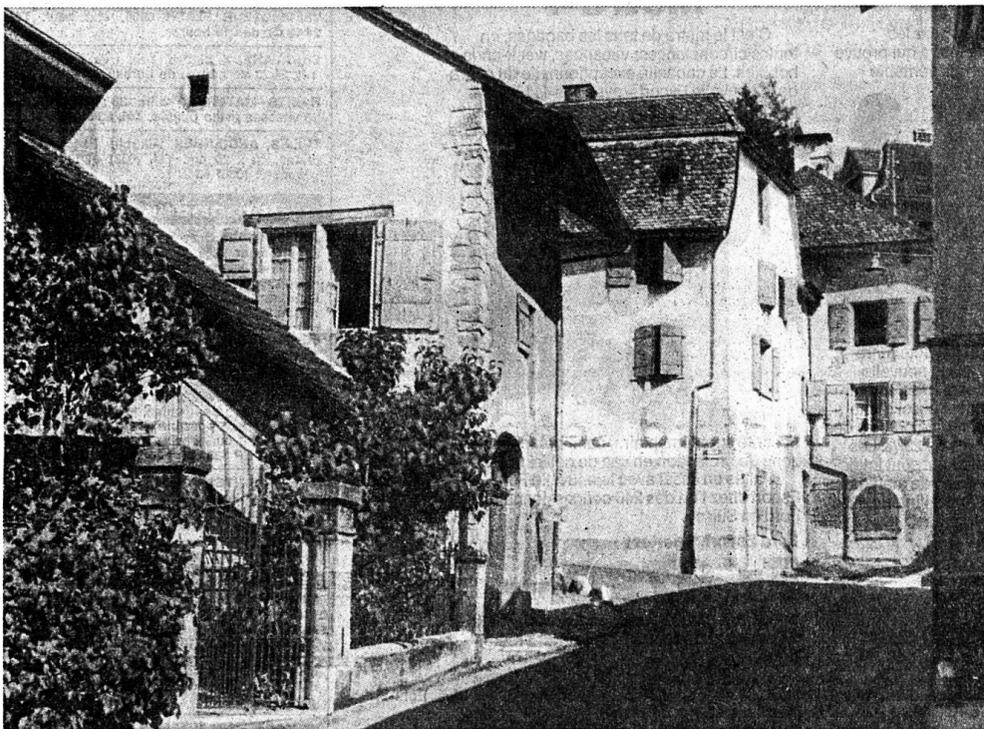
Vergers et jardins

Jusqu'alors, pour aller à la boulangerie du coin (chez M^{me} Pellaton actuellement) il fallait descendre un petit talus herbeux et marqué d'un sentier. De la ferme Petitpierre (chez M^{me} Dubey aujourd'hui) à la Maison de Commune, alors collège flambant neuf, ce n'était que vergers et jardins.

A l'est du village, aussi, ce n'était que vergers et champs de



Le vignoble, aux Combes



Vieux Peseux: la rue des Granges

l'hôtel Central au Vauseyon, en passant par les Carrels et les Draizes! Pas une maison!

A l'automne, on vivait dans la chanson des cloches de vaches qui paissaient à deux pas du village. Pas traces d'auto bien sûr, un silencieux village qui s'éveillait un peu à midi ou vers le soir, à la rentrée des vigneron.

Autour de la grande fontaine, s'abreuyaient des dizaines de vaches profitant de leur brève liberté pour quelques gambades qui effrayaient les filles! Ah! le beau village, l'heureux village qui ne comptait pas mille habitants. Quelle arrivée dans le «Midi» pour des gens du Val-de-Travers!

Dès lors je fus conquise par ce Peseux rustique tant et si bien que j'y suis encore et espère y vivre, tant que Dieu me l'accordera...

Merci à M^{lle} Peillon de nous faire revivre tout simplement la vie locale d'antan, à la fois par le texte et aussi par ses peintures où elle a su reproduire les endroits les plus pittoresques du village auquel elle s'est tant attachée.

Willy SIEBER

Une conférence du Dr Christin à l'École des parents de la Côte

De notre correspondant:

Tout récemment, l'École des parents de la Côte ouvrait son cycle de cinq conférences pour 1975, avec le thème «Conjoints ou parents», par le Dr Christin. Savoir si l'on doit être parents ou conjoints, c'est définir les notions de couple humain et de couple parental. Le couple humain ne se confond pas avec le mariage. Le couple humain représente toute l'existence commune de deux personnes mariées. Le couple suppose une rencontre, une communication et un partage. Communication et partage sont indispensables à l'existence riche et fructueuse du couple. Sans eux, le couple n'existe pas en fait, seulement en apparence. La rencontre du couple constitue l'élément le plus délicat. La rencontre doit être réciproque. Chaque partenaire se pose et doit se poser des questions sur ce qu'est l'autre, mais aussi sur ce qu'il est lui-même. La rencontre revêt différentes formes. La «rencontre collision», où deux sujets entrent d'emblée en conflit. La «rencontre projet» qui repose sur une idée préconçue de l'un ou l'autre des participants. De cette rencontre ne peut naître aucune cohésion du couple. Les participants se trompent sur leur nature réelle. Enfin, la «rencontre accueil» est la seule susceptible de donner naissance à un véritable couple. Chaque participant accueille l'autre tel qu'il est et s'accepte lui-même à sa véritable image. Voilà la seule base d'un vrai mariage reposant sur la confiance réciproque devant les partenaires.

Les parents ne forment pas pour autant un couple parental. Pourquoi? Parce que le couple parental doit transmettre à l'enfant la vie dans toutes ses dimensions. Le faire réfléchir. Le faire ressentir. Le faire devenir homme conscient. Les parents qui n'accomplissent pas cette tâche merveilleuse ne forment pas un couple parental.

Le conférencier traça ensuite un parallèle fort intéressant entre le couple humain et le couple parental, notamment en ce qui concerne l'élément primordial de la rencontre. Cet élément se manifeste aussi entre parents et enfants. Les parents peuvent appréhender la rencontre de l'enfant, non pas à la naissance déjà, mais lorsque l'enfant acquiert une certaine autonomie. La mère ou le père ont peur des réactions de l'enfant. Réciproquement, la rencontre est susceptible de présenter des dangers pour l'enfant qui craint ses parents. Communication et partage se retrouvent aussi dans les relations parentales. Les parents doivent absolument respecter la personnalité de l'enfant, partager avec lui tout échange de vue, exclure la domination sans évidemment tomber dans le laxisme. Ainsi, les fonctions du couple et celles des parents se superposent-elles.

Ce qui conduit à conclure que la question posée n'est pas de savoir si l'on doit être conjoints ou parents. Le but est d'être conjoints et parents. Après cet exposé empreint d'une pensée rigoureuse et élevée, le conférencier a répondu à toute une série de questions. Le ton est devenu plus familier, les remarques plus ironiques, et le contact avec le public fort étroit. Les exigences de l'horaire des chemins de fer ont contraint le conférencier à quitter une salle dont les hôtes auraient volontiers poursuivi le dialogue!

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfrath Rédacteur en chef: Jean Hostettler

PARALLELE ENTRE LE COUPLE HUMAIN ET PARENTAL Le couple parental, lui, implique certes la présence d'enfants auprès du couple. On peut néanmoins concevoir la présence d'enfants dans une famille dont

Boucherie-charcuterie
Martial Juvet
Rue de Neuchâtel 24

Radio-télévision
R. Perret
Grand-Rue 6

Vêtements
René Moine
Chapelle 1

Horlogerie-bijouterie
Werner Martin & Cie
Rue E.-Roulet 3

Jouets-voitures d'enfants
«Baby-Hall»
Grand-Rue 2

Quincaillerie de la Côte
E. Schmitter
Rue de Neuchâtel 12

Ameublements
Ch. Nussbaum
Temple 4

Radio-télévision
A. Haefeli
Grand-Rue 22

Electricité-téléphone
Rossier
Grand-Rue 29

Ameublements
Segalo S.A.
Grand-Rue 38

Boucherie-charcuterie
Michel Kramer
Grand-Rue 40

Horticulteur-fleuriste
Fatton Fleurs
Grand-Rue 32

Laiterie-épicerie
Francis Droz
Grand-Rue 31

Marché alimentaire
Marcel Béguin
Rue de Neuchâtel 1

Confection-mercerie
G. Jeannotat
Rue E.-Roulet 5

Boutique CLEO
Grand-Rue 13a

Chaussures
«Au Centre»
J. Cuanillon
Rue de Neuchâtel 6

Horlogerie-bijouterie
H. Sandoz
Opticien
Grand-Rue 29

Boulangerie
G. Corneloup
Rue de Neuchâtel 38

Tapissier-décorateur
M. Grandjean
Grand-Rue 16

Boulangerie
J. Ramsbacher
Grand-Rue 45

Articles de sports
Willy Sports
Grand-Rue 8

Confection-mercerie
«Au Griffon»
Grand-Rue 32

Electricité-téléphone
Elexa SA
Rue de Corcelles 8

Boucherie chevaline
Marcel Joset
Rue E.-Roulet 5

CENTRE PESEUX - groupez vos achats sur 400 m 40 magasins CID à votre service

Une dimension nouvelle dans le confort et l'économie...

La nouvelle Ford Escort: la 4 mètres, 5 places



Mètre 1

C'est le mètre de l'économie grâce à une série de moteurs sobres et robustes, qui ont fait leurs preuves dans les rallyes les plus durs du monde. Vous avez le choix entre cinq moteurs: du 1100 cm³ jusqu'au 1600 cm³ de 84 CV/DIN qui accélère de 0-100 km en 13 secondes et ne consomme que 8,7 litres d'essence aux 100 km (normes DIN).

Economie aussi grâce aux services à intervalles de 10 000 km et à la garantie doublée de 20 000 km ou un an. Economie à l'achat grâce à un équipement complet et sûr: tous les modèles Escort ont des freins assistés à disque à l'avant et des pneus radiaux à ceinture métallique pour une sécurité routière accrue. La nouvelle Escort est fabriquée en Allemagne: une garantie de finition impeccable.

Economie aussi grâce aux services à intervalles de 10 000 km et à la garantie doublée de 20 000 km ou un an. Economie à l'achat grâce à un équipement complet et sûr: tous les modèles Escort ont des freins assistés à disque à l'avant et des pneus radiaux à ceinture métallique pour une sécurité routière accrue. La nouvelle Escort est fabriquée en Allemagne: une garantie de finition impeccable.

Economie aussi grâce aux services à intervalles de 10 000 km et à la garantie doublée de 20 000 km ou un an. Economie à l'achat grâce à un équipement complet et sûr: tous les modèles Escort ont des freins assistés à disque à l'avant et des pneus radiaux à ceinture métallique pour une sécurité routière accrue. La nouvelle Escort est fabriquée en Allemagne: une garantie de finition impeccable.

Mètre 2

C'est le mètre du confort avec des sièges avant extrêmement confortables avec maintien latéral optimal. Pour accroître ce confort, un système de ventilation exceptionnel renouvelle l'air toutes les 20 secondes.

Ce deuxième mètre vous offre encore davantage: un tableau de bord fonctionnel et antireflets, les commandes — partiellement groupées sur un levier fixé à la colonne de direction — sont toutes à portée de la main, une suspension nouvelle, une boîte à vitesses souple — ou en option la boîte automatique Ford C3, une direction à crémaillère très précise avec diamètre de braquage très court de 8,9 mètres qui facilite les manœuvres de parking.

Mètre 3

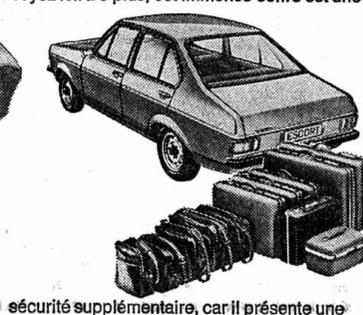
C'est le mètre du confort pour les passagers arrière. C'est le mètre qui prouve que la nouvelle Escort est une véritable 5 places. A l'arrière trois passagers disposent de beaucoup plus de place, pour les jambes,



les genoux et la tête que dans toute autre voiture de cette classe. Dans la nouvelle Escort, 5 personnes sont confortablement installées, mais elles profitent aussi d'une étonnante visibilité panoramique grâce à des surfaces vitrées augmentées de 23%. Les vibrations et bruits de roulement sont totalement éliminés à l'aide de 15 kg de matériaux isolants. Le silence qui règne à l'intérieur de l'Escort est vraiment exceptionnel.

Mètre 4

C'est le mètre de tous les bagages, en toutes circonstances: vacances, week-ends, hobbies. La capacité exceptionnelle du coffre de la nouvelle Escort — avec ses 411 litres — permet d'y placer les 13 bagages que vous voyez ici. De plus, cet immense coffre est une



sécurité supplémentaire, car il présente une zone de protection en cas de collision arrière. Faites un essai avec la nouvelle Ford Escort chez l'un des 240 concessionnaires Ford en Suisse.

Fr. 9790.—
avec moteur 1,1 l, freins assistés, à disque à l'avant, pneus radiaux à ceinture métallique.

4 petits mètres, 5 grandes personnes. Ford Escort

Escort, Escort L, Escort GL, Escort Sport, Escort Ghia. Limousines 2 et 4 portes, Stationwagon 3 portes, Van.

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92 - rue de la Serre 102 - Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

A vendre

EN BON ETAT, 3 appareils à dicter Grundig de poche, avec piles ou électriques, pour 250 fr., (double emploi). Téléphone 25 14 04 (heures de bureau).

MAGNIFIQUE ACCORDEON-PIANO, 120 basses, registres; prix très avantageux. Tél. (038) 46 13 07, le soir.

MATELAS MOUSSE; peignoir de grossesse (rouge), taille 38. Tél. 24 57 40.

LIVRES: Victor Hugo, 17 volumes, 170 fr.; Jules Verne, 32 volumes, 300 fr. Layette, 150 fr.; parc, 15 fr., pèse-bébé, 10 fr. Téléphone 24 50 46.

TELEVISEUR noir-blanc Siemens, grand écran; fabrication récente, 400 fr. Téléphone 25 26 65.

DRESSOIR CHENE, début du siècle, hauteur 2 m 30, largeur 1 m 32, cédé à 1500 fr. Tél. (038) 53 38 91.

TELEVISION noir et blanc, avec France II. Téléphoner au 25 68 36.

CHAUDIERE A MAZOUT, 20.000-28.000 kcal-h, combinée avec boiler inox 100 l, neuve, à céder à bas prix, avec ou sans le brûleur. Téléphoner au 24 17 65 (heures des repas).

CUISINIÈRE A GAZ, 4 feux, grand four, en parfait état; prix à discuter. Téléphoner au 24 17 65 (heures des repas).

PETIT BERCEAU (moïse) + commode à langer. Tél. 24 59 80.

HABITS de grossesse, taille 42-44, bas prix. Tél. 24 59 80.

FAUTE D'EMPLOI, machine à laver super-automatique, état de neuf, bas prix. Téléphone 25 42 35.

SALLE A MANGER, noyer de pyramide. Téléphone (038) 31 30 35.

VELOMOTEUR Rixe et poussette, poussette Peg; prix à discuter. Tél. (038) 53 26 80.

CARAVANE Munsterland 6 place, modèle 1974. Tél. (038) 46 21 64.

UN JOLI CHOIX de cheminées de salons, prêtes à monter. Prix imbattables. Téléphone (037) 43 10 64.

1 COCKER MALE noir, 18 mois. Téléphone 41 23 48.

POUSSETTE Peg, bleu marine, parc rond, chauffe-biberon, plateau pèse-bébé, en parfait état. Tél. (038) 53 64 03.

VELOMOTEUR FLASH 6000, état neuf. Tél. 24 13 43, dès 10 heures.

CARAVANE, 4 places, prix très intéressant. Tél. 24 73 43, heures de bureau.

HABITS MATERNA, taille 38; vélo course 10 vitesses; vélo pliable. Tél. 33 55 45.

TUILLES ANCIENNES Alkirch, Passavent et plates, 40 x 20 cm. Tél. (038) 61 19 74. Non-réponse: (038) 63 27 75.

Demands à louer

JEUNE COUPLE avec deux enfants cherche appartement 5 1/2 à 6 pièces, si possible dans vieille maison, avec vue sur le lac, région Hauterive, Saint-Blaise, Le Landeron, pour le 24 mars. Loyer raisonnable. Tél. 47 19 39.

JE CHERCHE garage ou local pour dépôt, 30 m². Tél. 33 55 18, dès 18 heures.

FONCTIONNAIRE cherche, au plus tard pour le 24 février, appartement de 3 pièces, salle de bains avec ou sans chauffage si possible avec jardin. Région Neuchâtel et environs. Adresser offres écrites à BP 3831 au bureau du journal.

2 ETUDIANTES CHERCHENT appartement 2 1/2-3 1/2 pièces, près du centre. Adresser offres écrites à CR 3832 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 pièces, en ville, loyer modéré. Tél. 25 87 20.

UN APPARTEMENT de 2 ou 3 pièces sans confort, à Corcelles, Cormondrèche, Avenir, Cortaillood ou Boudry; loyer modeste. Tél. 41 26 45, dès 19 heures.

MONSIEUR cherche chambre indépendante, douche privée, confort, centre ville. Téléphone 25 85 01.

A MARIN, APPARTEMENT 3 pièces, février ou mars. Ecrire sous chiffres GO 3765 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3-4 pièces, plein centre de Neuchâtel, dans vieille maison. Loyer jusqu'à 400 fr. Adresser offres écrites à 4002-594 au bureau du journal.

LOCAL ATELIER, 40 à 60 m² pour artiste peintre. Tél. 25 37 01.

Offres d'emplois

QUELLE ETUDIANTE donnerait leçons allemand, latin éventuellement mathématiques pour élève CD 2 ? Tél. 25 65 08.

AIDE DE MENAGE est demandée tous les jeudis après-midi. Quartier avenue des Alpes. Tél. 25 88 80.

LOGEE OU NON, à la demi-journée, aide de ménage, mariée ou non, pour s'occuper à la campagne plus particulièrement d'une vieille dame aveugle. Tél. 33 39 20.

GOUVERNANTE ET FEMME DE MENAGE. Tél. 25 37 32, jeudi, dès 13 heures.

ORCHESTRE DE DANSE cherche un organiste; lecteur indispensable. Tél. (038) 63 27 67.

Demands d'emplois

ETUDIANTE donnerait leçons d'anglais, d'allemand ou de français. Tél. 33 28 52.

MAMAN garderait enfant à la journée, région Bevaix et environs. Tél. 46 22 50.

PLACE d'aide de bureau ou employée de bureau, pour début avril. Tél. 24 10 06.

DAME cherche emploi, demi-journée, région Neuchâtel; éventuellement remplacement. Tél. 25 99 52.

DAME cherche repassage à son domicile. Tél. 24 59 80.

FAMILLE ayant jeune fille de 15 ans garderait gratuitement petit enfant le mercredi et le samedi. Tél. 31 35 96.

CHERCHE A GARDER ENFANTS, journée ou semaine, région Caille-Maillefer. Téléphone 24 61 58.

REPASSAGE à domicile, du lundi au vendredi. Tél. 25 27 35.

JEUNE SUEDOISE cherche travail temporaire comme aide-infirmière, serveuse, vendeuse ou autre. Peut commencer fin mars. Adresser offres écrites à AO 3839 au bureau du journal.

DAME habitant Colombier cherche emploi de bureau à la demi-journée, dans la région. Adresser offres écrites à JZ 3838 au bureau du journal.

SUISSE cherche place de sommelier, libre toutes les matinées ainsi que le samedi. Faire offres sous chiffres 28-30092 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

MINI-CARGO

Petits transports

Déménagements
Débaras
F. Pauchard
Bevaix. Tél. 46 18 81.

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

Le départ de la localité d'une ancienne collaboratrice nous oblige à chercher

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

habile dactylo, bilingue (allemand-français ou ayant excellentes connaissances de la deuxième langue) pour facturation et divers travaux. Horaire à discuter.

Candidats s'intéressant à une place stable sont priés de nous soumettre offres complètes en indiquant aussi horaire et traitement souhaités.

F.-E. VESSAZ, outils et machines, 2074 MARIN.



La gérance d'une importante

station-service

est à repourvoir prochainement à Vallorbe. Cette station-service, située sur une voie à grand trafic près de la fontière, est pourvue d'un auto-shop et d'un kiosque. Elle permet de réaliser un chiffre d'affaires important en carburant.

Vous pouvez vous adresser par écrit ou par téléphone à Mme Lindemann, qui vous fera parvenir notre brochure « Connaissances et possibilités comme gérant d'une station Chevron », dans laquelle se trouve une feuille de candidature.

CHEVRON OIL S.A.
Case postale, 4002 Bâle - Tél. (061) 25 92 88

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer

CORTAILLOD, APPARTEMENT 3 pièces, tout confort, libre immédiatement; location du mois de février gratuite. Tél. 42 12 21, de 18 à 19 heures.

JOLI STUDIO MEUBLE, tout confort, à demoiselle sérieuse, dès le 1er avril, 330 fr. par mois. A. Christen, Louis-Favre 6, Neuchâtel. Tél. 25 41 32.

SERRIÈRES, chambres à 1-2 lits, confort et cuisine. Tél. 24 00 34.

APPARTEMENT 380 fr. par mois, moquette + cuisinette, La Coudre. Tél. 25 00 91, entre 19 et 20 heures.

LE LANDERON, appartement 2 pièces, tout confort, pour le 1er mars. Loyer modéré. Tél. 51 23 38.

BELLE CHAMBRE, bien meublée, tout confort, proximité gare. Tél. 25 29 15.

GRAND STUDIO NEUF, douche, cuisine agencée, rue Pourtalès, 4^{me} étage, ascenseur, Loyer mensuel: 385 fr. + charges. Tél. 25 52 12, heures des repas.

A MARIN, studio non meublé tout confort, avec cuisinette agencée, salle de bains, loyer: 415 fr., charges comprises; pour cause de départ. Tél. 33 43 94, dès 19 heures.

LOGEMENT MEUBLE 2 ou 3 chambres + cuisine, chauffage central, eau chaude, prix modéré, Bellevaux 2. Tél. 25 15 90.

CHAMBRE INDEPENDANTE, eau courante, toilette, douche, Chapons 8, Bevaix, libre le 24 mars, 160 fr. Tél. 46 16 44.

JOLI STUDIO, non meublé, centre ville (Chavannes), cuisine agencée, tapis tendu, insonorisé, dès le 6 avril, 330 fr., charges comprises. Tél. 21 11 45, interne 361 (heures de bureau).

CORTAILLOD-VILLAGE, appartement 2 pièces, tout confort, libre 24 mars 1975, loyer: 373 fr., charges comprises. S'adresser à Jacques Krattinger, Polonais 20.

APPARTEMENT 2 pièces, meublé tout confort dans jolie maison rénoverée; vaisselle, linge, conviendrait à 2 personnes. Téléphone (022) 41 95 90, ou s'adresser: 63, Grand-Rue, Cormondrèche.

CHAMBRE MEUBLEE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE INDEPENDANTE, meublée, possibilité de cuisiner, toilettes privées, salle de bains, dans jolie maison rénoverée, à Corcelles, 210 fr. + charges. Tél. (022) 41 95 90 ou s'adresser: 63, Grand-Rue, Cormondrèche.

JOLIE CHAMBRE meublée tout confort, à jeune homme. Tél. 24 05 73.

PETITE CHAMBRE indépendante, près université. Tél. 24 70 00, le matin, 25 51 94, dès 13 heures.

STUDIO non meublé à Saint-Blaise, libre immédiatement, 288 fr., charges comprises. Tél. 31 64 64, interne 33.

VACANCES ALPES VAUDOISES, Pâques, printemps, été, automne, 6-8 lits, tout confort, situation magnifique. Adresser offres à case postale 746, 2001 Neuchâtel.

CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, cuisine, toilette, libre immédiatement, à demoiselle. Tél. 25 29 94.

CHAMBRE AVEC CONFORT, à 5 minutes centre, à monsieur sérieux. Tél. 24 26 56.

BEL-AIR 43, studio non meublé, 290 fr., charges comprises. Tél. 25 67 50, heures des repas.

CORTAILLOD, studio meublé indépendant, dans villa, cuisinette, éventuellement garage. Prix 330 fr. Tél. (038) 42 38 01.

TOUT DE SUITE, quartier Rosière, studio avec office, meublé, chauffé, eau chaude, part à la douche, téléphone; possibilité pour 2 personnes. Prix avantageux. Tél. 31 15 14, heures repas.

TOUT DE SUITE, A CRESSIER, studio meublé avec cuisinette, 250 fr. Téléphone 33 35 25.

QUARTIER VAUSEYON, une chambre meublée avec salle de bains, 150 fr. + charges. Tél. (038) 33 35 25.

PRES DE LA POSTE, chambre, part aux bains à employé(e) sérieux(se). Téléphone 24 21 74.

JOLI STUDIO MEUBLE, cuisinette, bain, tout confort, 280 fr. Libre fin février; ouest de la ville. Tél. 25 34 69.

APPARTEMENT 2 PIECES, meublé, pour 1 ou 2 personnes + charges. Quartier Vauseyon. Libre tout de suite. Tél. 33 35 25 le matin ou 24 22 12 l'après-midi.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Téléphone 24 70 23.

CORTAILLOD, studios meublés, confort, dès 220 fr., charges comprises, place de parc. Tél. 42 21 19, heures des repas.

A PESEUX, appartement hors série, belvédère en attique, 3 pièces + hall, grand séjour avec cheminée, jardin suspendu et terrasse. Y compris place de parc et dépendances: Fr. 950.— + charges. Téléphone 24 06 14.

A PESEUX, dans situation tranquille, villa neuve (en terrasse) de 4 pièces, plein sud. Cuisine bien agencée, 3 salles d'eau, nombreuses armoires. Surface 120 m². Grand jardin, parc couvert, dépendances. Téléphone 24 06 14.

APPARTEMENT 4 1/2 PIECES avec cheminée de salon, à Serrières, date à convenir. Téléphone 31 73 19.

BELLE CHAMBRE meublée, quartier est, part salle de bains, à monsieur. Téléphone 24 15 71.

TOUT DE SUITE ou pour fin mars, à Neuchâtel, Vauseyon, appartement de 2 pièces, tout confort. Loyer 405 fr., charges comprises. Fr. 950.— + charges. Téléphone 24 06 14.

Perdus - Trouvés

TROUVE chat noir, rue Coulon. Téléphone 41 23 48.

Demands à acheter

TABLE DE PING-PONG, une ou deux tables, en bon état. Tél. 33 32 21.

APPAREIL PHOTO KODAK Réтина Reflex IV. Faire offre par téléphone au 53 20 20, entre 19 et 20 heures.

ATTENTION! Collectionneuse achète à bon prix: jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée, non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

hockey sur glace

Passionnant championnat de première ligue
Groupe 4: Le Locle assure sa place

Le Locle a causé la surprise de la semaine en emportant un point face à Yverdon, mardi soir. Grâce à cet exploit, l'équipe de Berger s'est sauvée. Pourtant, à un moment donné, Yverdon menait par 4-0.

REGRETS
La formation vaudoise a-t-elle cédé à la facilité? Si tel a été le cas, son erreur pourrait lui coûter cher à la fin du championnat. Il pourrait y avoir des regrets. En effet, ce partage fait grandement l'affaire de Saint-Imier qui n'a, maintenant, plus qu'un point de retard sur les Vaudois. Or, ces derniers doivent encore aller affronter Sion (samedi), adversaire que Martini et ses hommes ont déjà rencontré. On peut logiquement prévoir une défaite d'Yverdon en Valais, si bien que les gars du bout du lac sont réduits à espérer que Serrières, mardi, à Montruz, battra Saint-Imier, fait qui entraînera, largement dans les possibilités. A deux journées (trois pour les

uns) de la fin de la compétition, l'incertitude reste donc totale concernant la deuxième place. Quant au titre de champion, il est officiellement l'apanage de Sion

DIFFICILE
A l'autre extrémité de l'échellé, Charrat se bat avec rage, comme Saint-Imier, vainqueur par 7-6 seulement en Valais, a pu s'en apercevoir. Mais le club qui fut, il y a quelques années, un brillant champion de groupe, ne pourra pas éviter la relégation en deuxième ligue, à moins qu'il réussisse à battre Montroz le 12 février, puis à venir gagner à Monruz le 15. Cela nous paraît difficile.

Serrières, qui a dû abandonner devant Sion son ultime espoir de terminer au deuxième rang, n'en conserve pas moins son esprit de combativité. Il aura l'occasion de l'exercer samedi au Sentier où il aura affaire à un Vallois de Joux qui n'a pas justifié tous les espoirs mis en lui au début de la saison. A l'occasion de

leur dernier match à domicile (à moins que Vallée de Joux - Saas Grund soit rejoué), les Combiens mèneront la vie dure aux «vert et blanc». Il ne sera certainement pas facile à Gendre et à ses coéquipiers de s'imposer dans le Jura.

A ST-IMIER DE JOUER

Saint-Imier, lui, jouera une carte encore plus importante en recevant Montana Crans. Ce dernier connaît un étonnant regain de forme en cette fin de compétition. Toutefois, pour vaincre sur la patinoire d'Erguel, il faut être vraiment très fort. Nous doutons que Montana le soit assez pour barrer la route des «jaune et noir». Saint-Imier a donc de fortes chances de se trouver théoriquement au deuxième rang en cette fin de semaine, les espoirs d'Yverdon de glaner deux, voire seulement un point à Sion étant quasiment nuls. Il est vrai, cependant, que depuis quelques semaines, le chef de file montre un peu moins de concentration qu'au début. En outre, Yverdon a une cuisante défaite à effacer.

R.N. Derniers résultats: Saint-Imier - Sion 5-7; Montana Crans - Le Locle 12-2; Serrières - Sion 2-7; Charrat - Saint-Imier 6-7; Yverdon - Vallée de Joux 10-3; Montney - Saas Grund 2-8; Le Locle - Yverdon 5-5.
1. Sion 15 15 - 159- 28 30
2. Yverdon 16 11 1 4 100- 75 23
3. St-Imier 15 10 - 5 106- 76 20
4. Serrières 15 8 1 6 64- 72 17
5. Saas-Grund 15 7 1 7 63- 65 15
6. Mont.-C. 16 7 1 8 80- 81 15
7. Vallée-Joux 15 4 2 9 63- 86 10
8. Le Locle 16 4 2 10 56-107 10
9. Montney 15 4 1 10 58- 87 9
10. Charrat 16 2 1 13 45-117 5

Prochains matches.- Samedi: Saint-Imier - Montana Crans; Sion - Yverdon; Vallée de Joux - Serrières. Mardi: Serrières - Saint-Imier.

Moutier gagne le tournoi de vétérans de St-Imier

Samedi s'est déroulé, sur la patinoire d'Erguel, le tournoi des vétérans de Saint-Imier. Quatre équipes y prenaient part. En matches éliminatoires, St-Imier s'est imposé face à Ajoie et Moutier a battu Yverdon. Alors que les gens du Nord vaudois dominaient les Ajoilots pour la troisième place, les Prévôts ont gagné assez facilement la finale contre St-Imier. Ainsi, Moutier a-t-il enlevé, pour la seconde fois consécutive, le challenge Pierre-André Flückiger.

Résultats: St-Imier-Ajoie 10-4; Moutier - Yverdon 2-1; Yverdon-Ajoie 3-0; Moutier - St-Imier 5-0.

Groupe 3: Moutier reprend espoir

Le championnat touche à sa fin et pourtant, il nous réserve encore de belles sensations. Preuve en est la dernière victoire de Moutier (5-3) face à Thoune. Les deux prétendants à la deuxième place se sont livrés une belle bataille et, grâce à l'excellente prestation du portier prévôtois Haeggi, Moutier relance cette fin de championnat qui, pourtant, était déjà bien intéressante, surtout en ce qui concerne les équipes de tête.

BOUC ÉMISSAIRE

Cette défaite de Thoune a permis à Berthoud de prendre momentanément le deuxième rang et cela grâce à sa victoire face à Tramelan qui connaît à nouveau un bien mauvais passage à vide (3-7). Certes, face au vice-champion, les Tramelots n'avaient pas à rougir mais cette équipe pourrait jouer avec un peu plus de combativité, nous semble-t-il. Mais à qui la faute? Il ne fait aucun doute que lorsque le bateau va à la dérive, il y a toujours un bouc émissaire alors que, lorsque tout va bien, les lauriers sont partagés par un bon nombre de personnes! Heureusement, pour Tramelan, que Grindelwald n'a pas brillé face à Rotblau (15-1), ce qui lui fait conserver le dernier rang du classement. Cependant, rien n'est encore dit car Steffisbourg, possédant pourtant 3 points d'avance sur Grindelwald, n'est pas encore pratiquement hors de danger. C'est dire que la rencontre qui opposera Steffisbourg à Tramelan ce prochain week-end revêtira une importance toute particulière pour les deux équipes. Relevons que Steffisbourg, qui vient de perdre face à Wiki (3-5) est en hausse de régime, ce qui revient à dire que Tramelan devra travailler dur pour s'en sortir.

Moutier devra veiller: ce week-end s'annonce à nouveau très intéressant car le «leader», Rotblau, doit se déplacer à Berthoud où il devra endiguer la fougue des joueurs du lieu qui entendent bien conserver leur deuxième rang. Thoune aura la partie plus facile puisqu'il attend Wasen. Par contre, Moutier entreprend le difficile déplacement à Wengen afin d'affronter la «lanterne rouge» Grindelwald, qui se distingue souvent à domicile sur la patinoire de Wengen.

Nous retiendrons donc particulièrement les rencontres concernant les deux équipes romandes (Moutier à Grindelwald et Tramelan qui reçoit Steffisbourg) en souhaitant qu'elles puissent chacune connaître la victoire.

Derniers résultats: Moutier - Thoune 5-3; Rotblau - Grindelwald 15-1; Tramelan - Berthoud 3-7; Steffisbourg - Wiki 3-5; Wasen - Etoile Thoune 2-3.

CLASSEMENT
1. Rotblau 15 12 2 1 26
2. Berthoud 15 11 1 3 23
3. Thoune 15 11 0 4 22
4. Moutier 15 10 2 3 22
5. Wiki 15 8 1 6 17
6. Etoile Thoune 15 4 3 8 11
7. Wasen 15 3 3 9 9
8. Steffisbourg 15 4 0 11 8
9. Tramelan 15 3 1 11 7
10. Grindelwald 15 2 1 12 5

Prochaines rencontres: Vendredi: Grindelwald - Moutier. - Samedi: Thoune - Wasen; Wiki - Etoile Thoune; Tramelan - Steffisbourg; Berthoud - Rotblau.

En IIe ligue neuchâteloise et jurassienne
Vallorbe (10) et Ajoie (9) champions

Groupe 10. - Vallorbe, au chômage forcé durant plus d'un mois, met les bouchées doubles afin de terminer son pensum dans les délais. Savagnier n'a pu repousser valablement qu'un tiers-temps les assauts du chef de file. Cette défaite, la septième de l'hiver, condamne définitivement les patineurs du Val-de-Ruz. Ceux-ci n'ont pourtant jamais été ridiculisés cette saison. Le public vaudois a, lui aussi, été agréablement surpris par la prestation de la formation reléguée en 3me ligue.

Le HC Les Joux-Derrière n'est pas parvenu à créer la surprise du championnat. Les Chaux-de-Fonniers ont tout de même opposé une bonne résistance aux Vaudois. Ils n'ont donc pas à rougir de ce revers. A cette occasion, Vallorbe a encaissé presque autant de buts que lors de ses six précédentes parties!

Résultats complémentaires au 4 février: Vallorbe - Savagnier 9-0; Les Joux-Derrière - Vallorbe 5-9; Corcelles Montmollin - Les Ponts-de-Martel 2-9.

CLASSEMENT
1. Vallorbe 7 7 0 0 53-13 14
2. Corelles-Mont. 9 6 0 3 46-37 12
3. Les Pts-Martel 8 5 0 3 47-34 10
4. Joux-Derrière 10 3 1 6 42-73 7
5. Marin 7 2 1 4 28-32 5
6. Savagnier 9 0 2 7 15-48 2

Prochains matches: Marin - Vallorbe vendredi à Yverdon; Vallorbe - Marin dimanche au Sentier; Savagnier - Les Ponts-de-Martel dimanche à Saint-Imier.

Ces deux formations ont nettement dominé leurs rivaux qui, il y a une semaine encore, se battaient tous contre la relégation. Depuis, la situation s'est quelque peu décaillée. Sonceboz, grâce à une fin de partie éblouissante, a capitalisé deux unités au détriment de Corgémont. Les vainqueurs se sont donc tirés d'affaire, tout comme les sociétaires de Court, qui ont arraché le nul à Saignelégier.

Deux des mal lotis, Crémînes et Saignelégier, en décaissent en fin de semaine. Ce duel sera suivi avec intérêt par Corgémont, qui n'a pas encore assuré son maintien dans cette division de jeu.

Résultats complémentaires au 4 février: Le Fuet - Ajoie 3-3; Court - Crémînes 2-6; Saignelégier - Court 5-5; Sonceboz - Corgémont 6-5.

CLASSEMENT
1. Ajoie 10 9 1 0 63-26 19
2. Le Fuet 11 7 1 3 57-37 15
3. Sonceboz 10 4 1 5 33-40 9
4. Court 11 4 1 6 47-50 9
5. Crémînes 11 4 0 7 42-55 8
6. Corgémont 10 3 1 6 37-55 7
7. Saignelégier 11 3 1 7 37-53 7

Prochains matches: Crémînes - Saignelégier samedi à Moutier; Ajoie - Sonceboz samedi à Porrentruy. LIET

LES PONTS EFFICACES

Les sempiternels rivaux, Corcelles Montmollin et Les Ponts-de-Martel, étaient aux prises, lundi, au Locle. Au terme de la première période, le succès ne semblait pas devoir échapper aux hockeyeurs du «Bas», qui menaient devant une formation faisant à nouveau preuve d'une stérilité désarmante. Dès le début du 2me tiers-temps, les hommes de Bieri renversèrent la vapeur. Sur leur lancée, ils abattirent leur hôte au cours de la troisième période. Il y a bien longtemps que les vainqueurs n'avaient pas développé un jeu d'une aussi bonne qualité.

Trois jurassiens encore menacés

GRUPE 9. - Le voile est levé en ce qui concerne le haut du tableau. En perdant son premier point de la saison face au Fuet, Ajoie a éterné le titre qui lui vaudra de participer, dans une quinzaine de jours, au tour de promotion.

Coupe des champions: Berne - Berlin ce soir à l'Allmend

Dispensé du premier tour de la coupe d'Europe des champions, Berne a fait, dans le deuxième tour, une entrée en scène remarquable en allant battre Berlin, champion de la R.F.A., par 4-3, en Allemagne. Le match retour a lieu ce soir à l'Allmend. Dans sa forme actuelle, l'équipe de Cadieux, qui est quasi assurée de conserver son titre, devrait logiquement confirmer son résultat du match aller. Gageons que l'ambiance ne manquera pas, ce soir, dans la nouvelle Mecque du hockey helvétique!

tennis de table

Les «mondiaux» débutent à Calcutta
Vers un âpre duel Asie - Europe

L'Europe va tenter de tailler de nouvelles brèches dans la suprématie asiatique, à l'occasion des championnats du monde de Calcutta, le sport des grandes ouvertures diplomatiques, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 février.

LA POLITIQUE
La politique n'a d'ailleurs, pu être maintenue à l'écart cette année encore. Les organisateurs risquent, en effet, de devoir faire face à des problèmes délicats, du fait de la présence parmi les 53 pays participants d'une équipe de l'organisation de libération de la Palestine et de l'exclusion de celle d'Israël, qui aurait, néanmoins, l'intention de se présenter au

stade Netaji Subhas (12.000 places). L'Afrique du Sud, elle non plus, n'a pas été autorisée à prendre part aux compétitions en raison de sa politique de ségrégation raciale. Sur le plan sportif, on s'attend à une nouvelle offensive européenne contre la forteresse asiatique. Celle-ci ne fut pas inquiétée jusqu'en 1971, année du succès du Suédois Stellan Bengtsson dans l'épreuve individuelle. Il devait, d'ailleurs, deux ans plus tard, à Sarajevo, conduire la Suède au titre par équipes.

REDOUTABLE COALITION

Le Japon et la Chine populaire, auxquels s'ajoutait la Corée chez les dames, trois nations qui avaient pris l'habitude de se partager les honneurs, doivent, de plus en plus, compter avec les Européens dont la coalition n'a jamais paru aussi redoutable. Suède, URSS, Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Hongrie peuvent jouer les premiers rôles. A noter toutefois, l'absence, chez les messieurs, du tenant du titre, le Chinois Hsi en-Ting, qui aurait été jugé hors de forme.

La République de Corée paraît, elle, bien armée pour conserver son titre féminin par équipes. Mais là encore, Japonaises et Chinoises ne seront pas seules rivales. Les Soviétiques, les Hongroises et aussi les Roumaines sont capables de créer la surprise.

Les finales par équipes sont prévues pour le 10 février, tandis que les tournois individuels se dérouleront du 12 au 16 février.

PROBLÈMES DE LOGEMENT

De gros problèmes se posent aux responsables indiens en ce qui concerne les commodités

Chronique de la L.N. nord-américaine
Le dix-millième but des Canadiens

Les Canadiens de Montréal ont écrit une page d'histoire dans une écrasante victoire de 7-0 contre les North Stars du Minnesota, l'autre soir, à Bloomington. En effet, le «tricolore», par l'entremise du défenseur Larry Robinson, est devenu la première équipe dans l'histoire de la Ligue nationale à franchir le cap fantastique des 10.000 buts. Ce but, le 50e des Canadiens, est survenu à la 50e minute, pendant un jeu de puissance. Pour la petite histoire, rappelons que le premier filet des Canadiens avait été compté par Jos Malone, une des vedettes de la première heure, dans un gain de 7-2 contre Ottawa, en 1917. Malone, ce soir-là, s'illustra tout particulièrement en enfantant cinq buts!

COUP DE PINCEAU

Les Montréalais, qui livrent une lutte intéressante aux Kings de Los Angeles pour l'obtention du championnat de la division 3, ont soigné la manière à Bloomington. Les 13.886 spectateurs (où sont les 18.000 personnes d'antan?) ont assisté à une joute à sens unique. Le grand cerbère Ken Dryden, qui a retrouvé toute son efficacité, a brillé surtout en deuxième période, obtenant ainsi son deuxième coup de pinceau et le cinquième du «tricolore» cette saison. Le rapide Steve Shutt fut le premier à surprendre le jeune gardien Lopresti en exploitant un habile travail préparatoire du géant Pete Mahovich. Glen Sather, qui faisait un retour au jeu après une absence d'une semaine, a placé les siens en avant 2-0, lors de l'engagement suivant, alors que ceux-ci évoluaient en désavantage numérique.

La formation de Scotty Bowman a tonné pour cinq buts au troisième vingt et ce sont, successivement, Pete Mahovich, Guy Lafleur, Larry Robinson, Serge Savard et Glen Sather (son 2me) qui ont achevé les North Stars. Ces derniers ont perdu sur tous les plans. Lorsque Ahrens a voulu s'attaquer à la recrue Doug Risebrough à la 16e minute, c'est une véritable raclée qui s'ensuivit et les arbitres eurent toutes les peines du monde à sortir Ahrens de sa fâcheuse posture!

DES FEMMES AU VESTIAIRE

Un événement tragi-comique a eu lieu dans les vestiaires du Forum, ces derniers jours. Deux journalistes féminines, Mlles Marcelle St-Cyr et Robin Herman, à l'emploi, respectivement, de la station radiophonique montréalaise CKLM et du New York Times, ont le désarroi dans le vestiaire des Canadiens en y faisant irruption au moment où les athlètes se déshabillaient et prenaient leur douche. Ce fut une véritable chasse à la serviette et bien des joueurs ont donné un drôle d'image de leur pudibonderie en plus de se montrer tout à coup scrupuleux! Les deux scribes de la gent féminine, très à l'aise, ont néanmoins poursuivi les interviews de Guy Lafleur et Ken Dryden, en particulier, mais le côté spectaculaire et innovateur de leur geste n'est pas passé inaperçu. Le lendemain, grâce à la complicité de l'agence United Press, leurs photos, prises en pleine action, ont été publiées par des centaines de journaux à travers le Canada et les Etats-Unis!

Dorénavant, il y a fort à parier que le vestiaire des Canadiens sera fermé à toute personne du monde journalistique et Scotty Bowman, visiblement morose et ennuyé, a demandé quand est-ce que les reporters mâles pourront entrer dans les vestiaires des équipes féminines de hockey après une partie?...

Jarco JOJIC

Classements

DIVISION 1
1. Philadelphia 49 32 7 10 177 101 71
2. N.Y. Rangers 50 26 9 15 205 161 61
3. N.Y. Islanders 50 21 12 17 171 138 54
4. Atlanta 51 21 10 14 142 146 52
DIVISION 2
1. Vancouver 51 26 5 20 174 159 57
2. Chicago 50 24 4 22 163 147 52
3. St. Louis 50 19 9 22 161 179 47
4. Minnesota 48 13 6 29 130 210 32
5. Kansas City 49 10 6 33 123 208 26
DIVISION 3
1. Montréal 51 29 13 9 235 144 71
2. Los Angeles 51 29 13 9 178 112 71
3. Pittsburgh 50 20 11 19 204 190 51
4. Detroit 49 13 9 27 143 193 35
5. Washington 51 4 5 42 108 265 13
DIVISION 4
1. Buffalo 50 32 7 11 217 156 71
2. Boston 50 26 10 14 227 150 62
3. Toronto 51 19 7 25 170 200 45
4. California 53 12 9 32 140 209 33

A voix basse

Les courses de descente à skis ont-elles encore un point commun avec l'éthique du sport? Après celle de Megève, assurément pas, les concurrents étant ravales ou promus (il ne faut vexer personne) au rang de cascadeurs, de casse-cou, les téléspectateurs à celui de voyeur. Quel plaisir est-ce, que celui de voir des garçons risquer leur vie contre un bout de glorie, de compte en banque, de satisfactions touristiques ou, pour tout dire, de participer à l'apothéose du fait truucuche. Quelle sacrée responsabilité prennent les dirigeants en expédiant au casse-pipe ceux que, par euphémisme, on appelle «protégés»? Quelle idée de préparer une piste de descente permettant des sauts aussi inutiles que déséquilibrants. Quand je pense que certains s'en prennent à la boxe, alors qu'on laisse dévaler à cent trente à l'heure des gens sur deux morceaux de bois! que toute la technique actuelle est nécessaire pour les départager au centième de seconde. Je n'appelle pas ça du sport! mais du cirque. Sans Monsieur Loyal. DEDEL

automobilisme

Une nouveauté chez «Porsche»

Le 23 mars prochain, à Mugello, à l'occasion de la 1re épreuve européenne comptant pour le championnat du monde des marques, l'écurie «Porsche-Martini» présentera une voiture à turbo-compresseur avec un moteur de 3000 cmc. Les deux pilotes seront, comme l'an dernier, le Hollandais Gijs van Lennep et le Suisse Herbert Muller. Ce dernier mettra, d'ailleurs, au point la voiture dans son atelier. Par rapport à la saison dernière, l'aérodynamisme de cette «Porsche» a été complètement modifié et le compresseur, comme sur la «Porsche 917», sera refroidi par une prise d'air placée entre le siège du pilote et l'aile, directement sur la carrosserie. C'est la première fois qu'un moteur turbo sera placé sur une «Porsche 908».

Télégrammes-sports

L'italien Luigi Zarcone a remporté le cross international de Campaccio auquel participaient quelques concurrents helvétiques. Le meilleur résultat de ceux-ci fut obtenu par Kurt Huerst (13me).

PRONOSTICS Sport-Toto PRONOSTICS

1. Bologne (8me rang) - Fiorentina (9): saison passée 1:1, 1:1. - Les performances de Fiorentina sont, depuis quelque temps, sujettes à de fortes fluctuations. 1 X 1
2. Cagliari (12) - Internazionale (7): saison passée 1:1, 0:1. - Cette rencontre risque bien de se terminer sur un résultat nul. X X 2
3. Lazio Rome (2) - L.Vicence (13): saison passée 3:0, 0:3. - Un match sans problème pour les maîtres de céans. 1 1 1
4. Milan (3) - Juventus Turin (1): saison passée 2:2, 2:0. - La prudence conseille d'envisager les trois possibilités. 2 X 1
5. Naples (5) - Rome (6): saison passée 1:1, 0:1. - Bien que la série de succès des Romains ait été interrompue face à Turin, une victoire contre la forte équipe de Naples n'est pas à exclure. X X 2
6. Ternana (14) - Cesena (10): nouveau. - Menacés tous deux de relégation. Le partage des points arrangerait chacun des adversaires. X 2 2
7. Turin (4) - Ascoli (16): nouveau. - Malgré le réveil récent d'Ascoli, et particulièrement sa victoire sur l'actuel champion Lazio Rome, à Turin, la lanterne rouge du classement ne pourra éviter la défaite. 1 1 1
8. Varese (15) - Sampdoria (11): nouveau. - Leur victoire à l'extérieur contre Fiorentina constitue certes une référence, mais ne suffira sans doute pas aux Génois pour aller au-delà du partage des points. 2 X X
9. Derby County (8) - Leeds United (10): saison passée 0:0, 2:0. - Au vu des bonnes performances de ces derniers semaines, les visiteurs sont à favoriser. X 2 X
10. Liverpool (5) - Ipswich Town (2): saison passée 4:2, 1:1. - Liverpool compte parmi les candidats les plus sérieux au titre de champion et la victoire ne devrait pas lui échapper. Mais... 1 1 X
11. Manchester City (9) - Everton (1): saison passée 1:1, 2:0. - Everton est bien engagé dans la course au titre alors que la légendaire suprématie de Manchester City sur son terrain est battue en brèche depuis quelque temps. X 2 2
12. Tottenham Hotspur (18) - Stoke City (3): saison passée 2:1, 1:0. - Deux «teams» de force égale, qui pourraient bien se séparer sur un match nul. 2 X X

Dix experts vous proposent

Table with 3 columns: Team, 1, X, 2. Lists predictions for various matches.

Italie

Table with 3 columns: A DOMICILE, A L'EXTÉRIEUR. Lists Italian football results and predictions.

Angleterre

Table with 3 columns: Team, 1, X, 2. Lists English football results and predictions.

rugby

Deux matches cette année
L'équipe suisse en formation

L'équipe suisse de rugby jouera, cette année, deux matches internationaux contre la Belgique et la Suède. Les dates et les lieux restent à fixer. La Suisse se rendra en Belgique - il s'agira du match retour de 1974 - et elle recevra la Suède, vraisemblablement à Genève.

Un programme d'entraînement a été établi par la commission technique de la FSR. Trois sélections régionales ont été mises sur pied afin de former une équipe composée uniquement de joueurs suisses, comme ce fut

déjà le cas, l'an dernier, contre la Belgique à Lausanne.

Au cours de la première journée d'entraînement consacrée à l'équipe nationale, International Genève, actuel «leader» du championnat helvétique, a battu la sélection allemande par 19-9, alors que la sélection genevoise a battu la vaudoise sur le résultat de 19-4.

Une nouvelle journée d'entraînement est prévue à la fin du mois de février, sur le terrain du Cern, à Meyrin.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel. Direction générale: Marc Wolfrath. Rédacteur en chef: Jean Hostettler.

Le tournoi juniors de l'UEFA en Suisse

Cinq des 16 finalistes du tournoi junior de l'UEFA 1975, qui se déroulera en Suisse du 9 au 19 mai, sont actuellement connus. Les autres nations qui participeront à cette épreuve seront désignées d'ici à fin mars.

La Suisse, en tant que pays organisateur, le Danemark, qui a éliminé l'Ecosse, l'Irlande du Nord, qui a battu l'Islande, la Finlande, qui s'est qualifiée contre la Norvège, et la Pologne, qui a dominé la Suède, sont déjà qualifiés. Les matches se dérouleront dans quatre régions de Suisse (Romandie, Tessin, Argovie et Suisse centrale) les 9, 11 et 13 mai pour les rencontres éliminatoires. Les demi-finales auront lieu le vendredi 16 mai, le lieu restant à désigner. Les finales pour les quatre premières places se dérouleront à Berne, au Wankdorf, le lundi 19 mai (lundi de Pentecôte). Ce 28me tournoi comprendra 28 matches.

N 5 Le droit à l'information

Le Conseil d'Etat n'a pas autorisé une exposition publique des projets actuels, établis en 1973-74. Ainsi, il n'a tenu nul compte de l'art. 23 de la loi sur le droit d'auteur. Il dit satisfaire les vœux de la population, en imposant à cette dernière un tracé « Métropolitain » qu'elle ne connaît pas, et qui, selon ses propres déclarations, n'absorberait que 15 à 20% de la circulation. Les reproductions des projets parues dans la presse étaient trop partielles et trop petites pour permettre au public d'y voir clair, et bien des personnes ont cru que le tracé sud, pourtant souterrain, séparerait la ville du lac. Le MPE fait état de l'appui donné à « Métropolitain » par le président d'une société faitière et par M. Franz Weber. Il n'a pas mentionné que ces deux personnalités n'ont vu ni les projets, ni les rapports qui établissent les répercussions des tracés sur la circulation.

REFUSEZ CES PROCÉDÉS

Tout citoyen a le droit d'être renseigné sur un problème d'intérêt public

Faites confiance à ceux qui ont étudié sérieusement la question, et désirent que les projets soient connus de tous.

SIGNEZ LA PÉTITION

« NON À MÉTROPOLITAIN — OUI À TUNNEL SUD »

que vous trouverez dans les magasins suivants :

Pharmacie Armand - Pharmacie Dr Kreis - Aux Armourins - Boucherie Rohrer - Confiserie Walder - M. Carrard, machines à coudre - ESCO Vêtements S.A. - A. Pfaff, orfèvrerie - F. Robert, horlogerie-bijouterie - Chapellerie Garcin - Droguerie Currat - W. Steiner & Fils, horlogerie-bijouterie - Jeanneret & Cie, radio TV - Bailod S.A., quincaillerie - Aux Gourmets - Pharmacie Bornand - V. Rabus, opticien - Ducommun électricité - Boutique « Sélection prêt-à-porter ».

Demander renseignements, plans, rapports d'expertises, formules de pétition au secrétariat de « Neuchâtel Tunnel Sud », case postale, 2001 Neuchâtel, tél. 24 18 18.

Comme tant d'autres, vous pouvez être cambriolés, alors protégez-vous sans tarder avec

ALARME 600

le système efficace s'adaptant à tous les cas et d'une sûreté absolue. Vente et installation par votre spécialiste

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 Neuchâtel Tél. (038) 25 28 00

PRIX INATTENDU 19.95
2 pièces

Blouse jersey, acryl. Gr. S, M, L, XL

29.90

Pantalon rond en gabardine, empiècement brodé. Gr. 36-44

Chaque prix: une performance!



AU LOUVRE
La Nouveauté SA

NEUCHÂTEL



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances aux maîtres opticiens, Hôpital 17



HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

ENCADREMENT
dorure restauration
abel reichland paros 10 neuchâtel tel: 24 62 12

GARAGE DU 1^{er} - MARS S.A.

Pierre-à-Mazel 1 - 2001 Neuchâtel

Distributeur principal TOYOTA

Voulez-vous faire connaissance avec une voiture « JEUNE », alors venez essayer la nouvelle

TOYOTA COROLLA 1200

(4 modèles)

TÉL. (038) 24 44 24

L'annonce reflet vivant du marché

A vendre divers

mobiliers de style

d'exposition, avec rabais allant jusqu'à 50 %.

Gobet S.A., 1630 Bulle, Tél. (029) 2 90 25.

COMMERCES

A remettre à Yverdon

salon de coiffure
6 places. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffre 22-150.217-040 à Publicitas, 1401 Yverdon.

Prof. médicales auxiliaires

Mme Edwika Haneschka ESTHÉTICIENNE de retour
Tél. 25 19 51.

DEMANDES D'EMPLOIS

Boulangier-pâtissier

cherche place de boulangier-pâtissier ou pâtissier.

Adresser offres écrites à GW 3836 au bureau du journal.

Jeune fille

de 16 ans, cherche place pour le 1^{er} mai dans famille de non fumeurs ayant 2 ou 3 enfants ou dans magasin. Si possible, vie de famille. Salaire : 250 fr. par mois. En vue de présentation, écrire à Doris Sommer, case postale Dupan, Thounex.

jeune homme

suisse, de 21 ans, possédant bac scientifique belge, et désirant faire le métier de programmeur, cherche une place où il pourrait être formé. Faire offres sous chiffres 28-350022 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Vendeuse diplômée

cherche place pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites à HX 3837 au bureau du journal.

GOUVERNANTE

cherche travail pour le 1^{er} avril 1975.

A. Rohrbach, 3349 Zuzwil.

Secrétaire de direction

excellentes références, bonne présentation, cherche place à responsabilité, si possible contacts avec clientèle (réception, boutique, etc.). Horaire à convenir. Adresser offres écrites à ET 3834 au bureau du journal.

Dessinateur-architecte

cherche place dans bureau d'architecte ou autre.

Tél. 24 30 72.

Etudiante hollandaise, 19 ans, cherche une place

AU PAIR

aussitôt que possible à Neuchâtel. Pour plus de renseignements : Rahusen, Lookersdijk 4, NL-Deventer (Hollande), ou Mlle Ankersmit, Hermesbühl 11 Soleure.

Jeune employée de commerce

désirant perfectionner ses connaissances de langue française, cherche emploi, pour entrée début avril ou à convenir, de préférence imprimerie, dans la région de Neuchâtel. Faire offre sous chiffre U. 304053-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

MENUISIER

cherche travail tout de suite ou pour date à convenir.

Adresser offres écrites à 6002-597 au bureau du journal.

SUBITO



A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Chronique montagne
18.30 (C) Courrier romand
18.50 (C) Les Poucetofs
18.55 (C) Une Suédoise à Paris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.30 (C) Les charmes de l'été
22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

13.30 Ski de fond
15.00 Da Capo
17.00 L'heure des enfants
17.30 Dans le monde où nous vivons les insectes triomphent
18.10 TV culturelle
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
18.55 Point de vue régional
19.05 Calendrier sportif
19.35 Reportage
20.00 Téléjournal
20.20 Dans le même bateau
21.20 (C) La dame de Shanghai
22.35 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Midi première
13.00 T F 1 journal
13.35 Fin
18.15 Le fil des jours
18.40 Pour chaque enfant
19.15 Les Shadoks
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Chéri-Bibi
20.00 T F 1 journal
20.35 Jo Gaillard
21.20 Satélite
22.15 Le club de dix heures
23.00 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
14.35 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) L'homme de fer
16.20 (C) Hier, aujourd'hui, demain

17.30 (N) R.T.S.
18.00 (C) Hier, aujourd'hui, demain
18.30 (C) Flash journal
18.40 (C) Palmarsés des enfants
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Typhelle et Tourteron
20.00 (C) A 2 journal
20.35 (C) Au pied du mur
21.35 (C) Alain Decaux raconte...
22.35 (C) A 2 dernière

FRANCE III

18.55 (C) F R 3 actualité
19.00 (C) L'île aux enfants
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
20.00 (C) Altitude 10.000
20.35 (C) Ce merveilleux automne
22.05 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Matematica moderna
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Periscopio
20.10 (C) Disegnare la musica
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Reporter
22.00 (C) Un avvenimento sportivo
23.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Alice et Esther. 17.05, pour les enfants. 17.30, les multiples aspects d'une chose. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Plusminus. 21 h, énigme de Manhattan. 21.45, magazine culturel. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

16.30, L'homme et la machine. 17 h, téléjournal. 17.10, Le tour du monde en 80 jours. 17.40, plaque tournante. 18.20, Bastian. 19 h, téléjournal. 19.30, Help. 21 h, téléjournal. 21.15, contro-verses. 22 h, Jakob Böhme. 22.30, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6h, à 23h, puis à 23.55. 6h, le journal du matin avec à: 6h, 7h, et 8h, éditions principales. 6.25, et 7.25, information routière. 7.30 env, billet d'actualité. 8.05 env, revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12h, le journal de midi. 12.15, les uns, et les autres. 12.30, édition principale. 13h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10 env, magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.05, Trois hommes dans un bateau (14). 17.05, en questions. 18h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19h, édition nationale et internationale. 19.30 env, spécial-soir. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24h, hymne national. Fin.

RADIO ROMANDE 2

7h, Suisse-musique. 9h, informations. 9.05, à votre service. 10h, comment dites-vous? 10.15, radioscolaire, sur les lieux mêmes. 10.45, U.R.I., liberté pour la contradiction (3). 11h, Suisse-musique. 12h, midi-musique. 14h, informations. 14.05, rêves et voyages. 16h, rencontres. 16.30, Suisse-musique. 17.30, rediffusion. 18h, informations. 18.05, rythm'n pop. 18.30, jazz-live. 19h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, paroles. 20h, informations. 20.05, scènes musicales: Mireille, opéra de Charles Gounod. (extraits). 20.30, l'œil écoute: Gisèle Halimi. 22h, visage du mois. 23h, informations. 23.05, hymne national. Fin.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6h, 7h, 8h, 9h, 11h, 12.30, 14h, 16h, 18h, 20h, 22h, 23h, informations. 6.05, espresso. 9.05, pages de Gragnani, Paganini, libert. 10h, nouvelles de l'étranger: Washington. 11.05, musique populaire de partout. 12h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15h, musique champêtre. 16.05, théâtre. 17.15, onde légère. 18.45, sport. 19h, actualités. 19.40, chant choral. 20.05, consultation éducation. 22.20, discorama. 23.05-24h, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hosteltler

HOROSCOPE

Journée calme sans aspects notables. Les réunions seront très réussies.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront très originaux, irritables et nerveux.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Prenez des repas plus légers. Amour: Ne soyez ni impatient ni impulsif. Affaires: Soignez la présentation de votre travail.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Ne faites aucun abus de nourriture. Amour: Exprimez vos sentiments avec sincérité. Affaires: Une offre intéressante vous sera faite.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: Essayez la relaxation quotidienne. Amour: Vous aurez à prendre une décision importante. Affaires: Concentrez votre attention sur votre travail.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Faites une cure d'eau minérale. Amour: Ne vous laissez pas abuser par les belles paroles. Affaires: Appuyez-vous sur ce qui est sûr.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Évitez les efforts violents. Amour: Ne vous laissez pas influencer par des tiers. Affaires: N'entreprenez pas trop de choses.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Un changement d'air vous ferait du bien. Amour: Soyez un peu plus sincère.

Affaires: La situation exige une analyse serrée.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Des tisanes diurétiques sont recommandées. Amour: Observez le jeu de votre partenaire. Affaires: Suivez les conseils qui vous sont donnés.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Surveillez la fraîcheur des crustacés consommés. Amour: Votre jalousie n'est pas fondée. Affaires: Observez des rapports courtois avec tous.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Vous manquez de mouvements. Amour: Dénouement heureux d'une aventure. Affaires: Nuancez votre autorité et demeurez juste.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Faites un quart d'heure de gymnastique le matin. Amour: Votre ambition vous dessert auprès de vos amis. Affaires: Ne négligez pas le plus petit détail.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

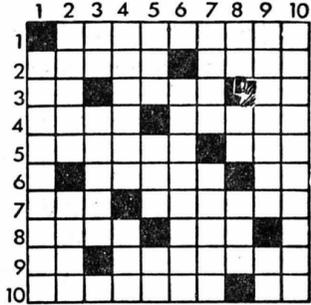
Santé: Portez des semelles orthopédiques. Amour: Conservez votre indépendance. Affaires: Ne vous cantonnez pas dans la routine.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Soignez votre circulation du sang. Amour: La vérité est toujours préférable. Affaires: Votre situation s'améliore de jour en jour.

MOTS CROISÉS

Problème N° 136



HORIZONTALEMENT

1. Qui se laisse influencer. 2. Ne reconnaît plus. — Elle est longue à Noël. 3. Préfixe. — Personne qui agit, travaille. — Liquides. 4. Canal ou conduit naturel. — Type d'amoureux dans la comédie italienne. 5. Courbet le fut. — D'une expression conseillant la modération. 6. Mise hors de danger. — Conjonction. 7. Courroux. — Épargnée. 8. Remarque en marge. — Femme d'Athamas. 9. Copulative. — Elle ne sont pas rares dans le Lot. 10. Les Anglais l'écourtent les premiers. — Pronom.

VERTICALEMENT

1. Rapetissés sous le poids des années. 2. Attribut de divinités champêtres. — Vieil instrument à cordes. 3. Prépositon. — Pigeon sauvage. 4. L'Espagnol. — Titre de musulman. 5. Milieu du bar. — Bière. — Participle. 6. Dépot laissé par un cours d'eau. 7. Petite baie. — Bourdon. 8. Absorbé. — Dévoré peut-être. — De bonne heure. 9. Qui ne dure qu'un temps. — Vieux mot. 10. Elle ne permet aucun écart.

Solution du N° 135

HORIZONTALEMENT: 1. Flavescit. 2. Relation. 3. As. — Réa. — Vau. 4. Au. — Rhône. 5. Construit. 6. Hué. — Rai. — Ir. 7. Erèbe. — Soho. 8. Us. — Api. — Bas. 9. Ressaacs. — Le. 10. Scénarios.

VERTICALEMENT: 1. Fraîcheur. 2. Lés. — Ourses. 3. Al. — Anée. Sc. 4. Varus. — Base. 5. Été. — Trépan. 6. Sierra. — Ica. 7. Co. — Huis. — SR. 8. Envoi. — Ob. 9. Anthalo. 10. Toue. — Roses.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Chou râpé en vinaigrette
Saucisses grillées
Soufflé de pommes de terre
Pêches au sirop

LE PLAT DU JOUR:

Soufflé aux pommes de terre

Proportions pour 4 personnes: 1 kg de pommes de terre, 1 cuillerée à soupe de beurre, 2 cuillerées à soupe de crème fraîche, 2 œufs, 5 cuillerées à soupe rase de Gruyère, muscade râpée (une pincée). Éplucher et laver les pommes de terre, les faire cuire 25 min à l'eau froide salée. Pendant ce temps séparer les jaunes des blancs d'œufs. Une fois cuits, égoutter très soigneusement les pommes de terre. Vider la casserole. Au besoin faire sécher quelques instants les pommes de terre à feu doux pour enlever toute trace d'humidité. Passer à la moulinette. Saler et poivrer. Ajouter facultativement une pincée de muscade râpée. Ajouter: le beurre, la crème, les jaunes d'œufs et la moitié du Gruyère râpé. Travailler le mélange à la cuiller en bois. Fouetter les blancs en neige très ferme, incorporer les blancs en soulevant la purée et en glissant dans la masse. Bien beurrer un plat à bord haut. Verser la composition. Laisser au moins 5 cm d'écart entre le soufflé et le bord du plat (le soufflé gonfle à la cuisson). Egaliser la surface à l'aide du plat de la lame du couteau. Saupoudrer du reste de Gruyère râpé. Mettre le soufflé dans le bas du four à chaleur moyenne. Laisser monter 25 min, servir sans retard.

1/2 l de lait écrémé, un œuf, 4 cuillerées à soupe rases de Maizena, 4 bonnes cuillerées à soupe de sucre en poudre, une grosse pincée de zeste d'orange râpé. Mettre le lait à chauffer sur feu doux avec le sucre. Délayer la Maizena en remuant à la cuiller. Dès que l'ébullition a repris, éteindre le feu, attendre quelques minutes que la préparation soit atténuée, puis ajouter l'œuf battu en omelette, le zeste d'orange. Bien mélanger. Verser dans des petits moules à flan et porter à four doux (3 à 4) pendant une vingtaine de minutes. Servir très froid.

Pour dimanche: petits flans à l'orange

Si tu veux être heureux une heure, envire-toi; Si tu veux être heureux une semaine, fais un beau voyage; Si tu veux être heureux un an, marie-toi; Si tu veux être heureux toute ta vie, fais-toi jardinier. Proverbe chinois

A méditer

Si tu veux être heureux une heure, envire-toi; Si tu veux être heureux une semaine, fais un beau voyage; Si tu veux être heureux un an, marie-toi; Si tu veux être heureux toute ta vie, fais-toi jardinier. Proverbe chinois

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

L'utilisation pratique des glaciers

A l'échelle géologique, les glaciers sont des torrents. L'évolution de l'écorce terrestre s'étend sur des millions d'années mais celle des glaciers est infiniment plus rapide. L'étude des glaciers est relativement récente et revêt de multiples aspects. Sans doute savait-on depuis longtemps que ces amas de glace sont en réalité des fleuves. Mais on n'expliquait pas bien le mécanisme de leur progression: on connaissait mal leur volume et leur répartition à la surface du globe et on ignorait presque tout de leur rôle sur les climats. Il existe deux types de glaciers: les continentaux et les montagneux. Les glaciers occupent actuellement 7% environ de la surface des terres émergées contre 20% lors de la plus grande glaciation. Ceux des Alpes, par exemple, sont pratiquement négligeables, comparés aux deux géants que sont ceux du Groenland et, surtout, de l'Antarctique. La surface de ce continent austral est de 14 millions de km2, soit une fois et demie celle de l'Europe. Les glaciers de montagne sont beaucoup moins importants. Comment se forment-ils et quelle est leur évolution? En règle générale, un glacier se forme par l'accumulation d'épaisse couches de neige dans les régions froides et s'écoule lentement vers les basses régions. Il s'établit dans la dépression naturelle d'un versant enneigé. Par l'action de la pesanteur, la neige se tasse, se transforme peu à peu en une glace bulleuse (c'est-à-dire qu'elle emprisonne des bulles d'air)

formée de feuilles superposées correspondant aux chutes annuelles. Peut-on tirer parti des glaciers? En théorie, et à très long terme, tout est imaginable. Déjà, deux glaciers de montagne sont au travail: l'Argentièrre et la mer de Glace. Leurs torrents sous-glaciaires ont été captés et ils font tourner la plus grande usine électrique sous-glaciaire du monde. Certains ont avancé que l'Antarctique, par exemple, pourrait être l'armoire frigorifique de la Terre où l'on pourrait conserver des denrées pour toute la population du globe; d'autres qu'on pourrait aussi en faire une «pompe à chaleur» qui, par la seule différence de température entre la masse glaciaire et sa surface exposée au soleil, fournirait de l'énergie. Il y a là la plus importante réserve d'eau douce. (ACI)

Ce que nous sommes vieux...

Jusqu'à ces derniers temps, les astrophysiciens estimaient à 12 milliards d'années l'âge de notre univers. D'après deux savants, l'un Américain, l'autre Suisse, il aurait 16 milliards d'années! Ce chiffre a pu être calculé après dix ans d'observation des galaxies. (ACI)

Dents blanches?

D'après une enquête, il ressort que pour 15% des ménages français le dentifrice est un produit inconnu! Les gens «propres» en consomment en moyenne 130 g par an, alors que les Américains atteignent 323 g et les Allemands 235 g. (ACI)

DESTINS HORS SÉRIE

JOSEPHINE DE BEAUHARNAIS

LES AVIS SONT PARTAGÉS

RÉSUMÉ: Revenant de chez Barras les yeux rouges et gonflés, Joséphine trouve chez elle Bonaparte qui l'attend depuis deux heures. Il est fou d'inquiétude en la voyant dans cet état.



Sans lui laisser le temps de dénouer les brides de sa capote Bonaparte enlace la jeune femme et la serre contre lui. «As-tu des soucis? Du chagrin? Confie-toi à moi, mio dolce amor...» Après un court instant de panique, Joséphine se ressaisit. Poussée par une impulsion soudaine, elle avoue brutalement: «De gros soucis, en effet. Je vais avoir un enfant de Barras!» — «Tu étais donc sa maîtresse!... Toi aussi!» s'écrie-t-il, plein de douleur.



Pourquoi ce mensonge? Parce qu'inconsciemment, Joséphine souhaite éloigner d'elle Bonaparte. A sa plus grande stupéfaction, la réaction du général n'est nullement celle qu'elle attendait. Pour un peu, il semblerait ravi. «Eh bien, voilà qui me facilite la besogne. J'étais venu pour te demander de m'épouser! Timide comme à mon habitude, je ne savais comment présenter ma requête. Tout est réglé. Je t'épouse et je reconnais l'enfant!» conclut-il.

Demain: Joséphine se rajeunit



«Que dis-tu de cela?» demande Joséphine à Térèse Tallien à laquelle, comme toujours, elle conte chaque événement de son existence. «Mais c'est merveilleux! Dépêche-toi de l'épouser. Celui qui agit de la sorte est un homme tellement amoureux qu'il fermera les yeux sur tes incartades. Tu ne perdras rien de ta chère liberté et pourras continuer à en faire le mauvais usage habituel, ajoute-t-elle en riant. Tu es gagnante sur toute la ligne. Tu auras la sécurité du mariage sans en avoir les inconvénients!»



Tout le monde ne partage pas l'avis de M^{lle} Tallien. Tant s'en faut. Le notaire Raguideau, qui gère les intérêts de Joséphine, la met en garde: «C'est une folie! Bonaparte n'a pour toute fortune que sa cape et son épée!» Evidemment, pour une jolie femme frivole et dépensière, c'est peu. Eugène, lui, admire trop le chef militaire qu'est Bonaparte pour désapprouver le mariage de sa mère. Quant à Hortense, elle se jette en pleurant dans les bras de Joséphine pour la supplier de ne pas épouser le général.

sa collaboration. Je vais vous lire un passage de la dernière lettre qu'il écrivait à ce chimiste:

Le Capitaine tira de son portefeuille une feuille pliée en quatre, qu'il lut posément:

Le rapport complet concernant mes conclusions relatives au gaz X414 se trouve dans ma propriété des Hespérides et dans une cachette que je considère comme sûre. Dès que je serai de retour, je vous le soumettrai. Si le sort m'était contraire, un soldat doit envisager la mort non seulement possible mais probable, je vous confie le soin de prendre possession dudit rapport. Vous savez que mon parent, l'Amiral Hautier, est un collectionneur de vases anciens et qu'il ne se séparerait à aucun prix d'une pièce faisant partie de sa collection. Je ne vous en dirai pas davantage. J'ai confiance dans votre perspicacité. Le dragon vert et le serpent d'or vous mettront d'ailleurs sur la piste. Vous pourrez leur faire confiance. Je vous donnerai d'ailleurs plus de précisions dans ma prochaine lettre.

L'officier remit le message dans son enveloppe en ajoutant: — Hélas! la précision promise n'est pas venue. Le Commandant, comme vous le savez, est tombé deux jours plus tard dans une embuscade. En outre, le chimiste — son ami — a été cambriolé la semaine dernière. Qu'en concluez-vous?

— Il est possible, dis-je, qu'un espion ennemi soit renseigné et veuille s'emparer du rapport. — Je le pense aussi et, à mon avis, le rapport et la collection de l'Amiral ne sont pas étrangers l'un à l'autre. — Je devine, déclarai-je: le document doit être dissimulé dans un des vases si chers au collectionneur des Hespérides. — Je suis heureux de vous l'entendre dire, reparti l'officier en souriant. Le dragon vert et le serpent d'or sont, sans doute, des ornements de ce vase. Puis il ajouta: — Pourtant, un objet placé dans un vase ne paraît pas en grande sécurité. Un simple coup d'œil peut en révéler la présence. A moins que ce vase ait un double fond.

— Je n'en connais pas de ce genre, dis-je; mais j'entrevois une autre possibilité. Certains vases ont des anses creuses; et là, je pense qu'un document peut demeurer longtemps sans qu'on en soupçonne la présence.

Le visage de Nerval s'éclaira aussitôt. — Voilà la solution! s'écria-t-il. Pensez-vous qu'il vous soit possible de faire les vérifications nécessaires?

— Pourquoi ne pas mettre l'Amiral au courant? Les traits du Capitaine s'assombrirent légèrement. — C'est un original, un peu distrait, comme tous les savants. Il tient énormément à sa collection et, peut-être, faudra-t-il briser le vase pour récupérer le rapport. D'autre part, j'ai pour consigne de mettre le moins de monde possible au courant de nos travaux et je crois que je puis compter entièrement sur vous.

— Sans doute, dis-je, mais pensez-vous vraiment que l'Amiral, mis au courant, hésiterait à faire son devoir? — Non pas; mais je voudrais lui épargner ce souci. S'il est nécessaire de sacrifier le vase, il vaut mieux qu'il l'ignore. Il est possible qu'il ne s'agisse pas d'une pièce très rare et il ne s'apercevrait pas de sa disparition.

— Vous avez peut-être raison, dis-je; d'ailleurs, je ferai l'impossible pour retirer le rapport, si rapport il y a, sans briser le vase. Car c'est bien ce que vous attendez de moi?

— En effet, confirma l'officier; mais, surtout, pas un mot à qui que ce soit au monde au sujet de ce que je viens de vous dire. Le cambriolage chez le chimiste me donne à penser que nous ne sommes pas seuls à rechercher le rapport du Commandant. Le drôle qui a opéré chez son ami, à Paris, a emporté la correspondance — qui paraissait l'intéresser plus que l'argent. Or, dans plusieurs des lettres qu'il a volées, Monsieur de Chaugny parlait de sa découverte. — Vous voici renseigné, conclut l'officier. Prenez votre temps, mais saisissez la moindre occasion favorable pour commencer vos recherches. Vous vous rendez compte de la

suprématie qui pourrait être assurée à notre pays, en cas de conflit, s'il disposait d'une telle possibilité d'action contre l'ennemi.

Je me le représentais fort bien, en vérité, et j'étais bien décidé à donner satisfaction au Capitaine. Nous revînmes sur nos pas tout en devisant; puis Nerval insista pour me rettenir à l'Hôtel des Falaises, où la cuisine est excellente.

Au cours du repas, qu'il anima de sa verve et de quelques souvenirs, je lui parlai de Barigny et de sa compagnie.

— D'après ce que vous m'apprenez, ce couple est certainement suspect, me dit Nerval; je vais m'informer à son sujet. Surveillez-le de près. Toutefois, s'il s'agit réellement de malfaiteurs, nous ne les arrêterons pas avant de connaître leurs tenants et aboutissants. On m'a parfois reproché de voir des espions partout; mais c'est un fait que leur nombre est loin de décroître. Au contraire! A présent, chaque petit pays émancipé veut avoir ses agents secrets à l'étranger. Cela crée des situations de presse à bon nombre d'indésirables.

VIII

Les cartes de bristol

L'idée que Barigny pouvait être non seulement un escroc mais, de plus, un espion me parut tout à fait vraisemblable. Je regagnai les Hespérides, convaincu que je devais observer le drôle de plus près.

J'avais été un peu déçu en constatant que M^{lle} de Chaugny ne tenait aucun compte de mon avertissement. Sans doute l'avait-elle dédaigné parce que de source anonyme. Pourtant, il aurait dû l'inciter à étudier de plus près le comportement de ses invités. Etait-elle sensible à la cour de l'aventurier? Je ne pouvais le croire. (A suivre)

NOTRE FEUILLETON

Hélène de mon cœur

par Georges Dejean

ÉDITIONS DES REMPARTS

— Je suis à votre entière disposition, dis-je.

— Si vous aimez la marche, me dit l'officier, nous pourrions nous promener aux alentours, tout en bavardant. Je crains les oreilles indiscrettes et ce que j'ai à vous dire est de la plus haute importance.

J'acquiesçais, de plus en plus intrigué. — Il y a des gens qui ne peuvent parler en marchant, me dit le Capitaine. Ce n'est pas mon cas.

— Ni le mien, dis-je.

— Eh! bien, voici... Le Commandant de Chaugny, que vous avez connu, était non seulement un officier des plus brillants mais un informateur de premier ordre pour la D.S.T. Très habile à manier les hommes, excellent psychologue, il avait réussi à s'attirer la sympathie de beaucoup de Marocains, quand il était à Rabat, et d'autant d'Indochinois en Asie. En outre, c'était un véritable savant. Nous lui devons, non seulement un moyen de correspondre avec nos agents à l'étranger avec une sécurité remarquable, mais encore des travaux concernant la fabrication d'un gaz non nocif mais qui permettrait d'endormir, à distance, une troupe nombreuse, le temps de la faire prisonnière. Appelé en Indochine, le Commandant avait dû interrompre ses recherches mais il correspondait régulièrement encore, peu de temps avant sa mort tragique, avec un chimiste éminent qui lui avait apporté

STUDIO
25 30 00

Tous les soirs à 21 h - Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, mercredi aussi à 15 h

16 ans

UN TRIO D'EXCELLENTS COMÉDIENS
ANNIE GIRARDOT MARLÈNE JOBERT



PIERRE RICHARD

Juliette et Juliette

UN FILM DE
REMO FORLANI

Dernières séances :
Jeudi et vendredi à 18 h 45

SÉLECTION

L'incomparable génie du burlesque

BUSTER KEATON

dans

FIANÇÉES EN FOLIE

Une désopilante comédie.
Un morceau d'anthologie
qu'il faut savourer

Enfants admis version sonorisée

UN FILM PLEIN DE BRIO
D'ESPRIT ET D'ENTRAIN

C'EST GAI. C'EST PÉTILLANT
ET
L'ON S'AMUSE VRAIMENT

C'EST AUSSI UN FILM
« SÉLECTION »

ARCADES
25 78 78

Tous les soirs à 20 h 30 - Samedi et dimanche aussi à 17 h 15
Matinées à 15 h : jeudi, samedi, dimanche, lundi, mercredi

LE NOUVEAU GRAND DESSIN ANIMÉ 2^{me} semaine

WALT DISNEY

PRODUCTIONS présente

Robin des Bois



TECHNICOLOR

UN LIVRE D'HISTOIRE MERVEILLEUX!

Sans limite d'âge

bio

1^{re} VISION
en français
en couleurs
Dès
20 ans

LA DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE



David Hess
Lucy Grantham
Sandra Cassel

TOUS LES SOIRS 20 H 45

MATINÉES :
Samedi - dimanche 14 h
Lundi et mercredi 15 h

ÉGALEMENT DÉCONSEILLÉ aux PERSONNES NERVEUSES et IMPRESSIONNABLES !

Jeudi - vendredi
lundi - mardi - mercredi **18 H 40** **LA DERNIERE MAISON SUR LA GAUCHE**

VENREDI-SAMEDI EN NOCTURNE A 23 H 15 En couleur | v.o.ss.ttr.-fr.-it. | **20 ANS**

Jeudi
vendredi
samedi
dimanche **16h** **JEUNES FEMMES
AU BUREAU**

(SEX AND THE OFFICE GIRL)
Ce sont des employées dévouées.
Elles font des travaux supplémentaires et quels travaux !

PALACE
2
5
5
6
6
6

3^{me} SEMAINE
SUCCÈS



SUCCÈS =
3^{me} SEMAINE

COULEURS

**PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN**

dans un film écrit et réalisé par

CLAUDE ZIDI

LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ !

FOLLEMENT DROLE
c'est même l'un des films
les plus amusants de ces
dernières années
on rit sans arrêt (Robert Chazal,
France-soir)

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi à 15 h
12 ans

APOLLO
25 21 12

CHAQUE JOUR
15 h + 20 h 30

En grande
première

Faveurs suspendues

18 ans

DIRK BOGARDE

et

**CHARLOTTE
RAMPLING**

Un couple inquiétant
et bouleversant

dans le film tant discuté de

LILIANA CAVANI

PORTIER DE NUIT



« Un film
déchirant,
cruel et
terrible
qui m'a coupé
le souffle »
Luchino Visconti

GRAND PRIX
DES LECTRICES DE

ELLE

Jeudi **17 h 45** **CINEDOC L'ALASKA** TERRE SAUVAGE
Vendredi **12 ans** **AUX CONFINS DU MONDE**

Un film exceptionnel
en couleurs
d'Eugène Schumacher

Dépôts
Constructions en tous genres, neuves et d'occasion |
démontables, transportables, prix très avantageux |
Demandez sans engagement une offre détaillée |
Uninorm SA - 1018 Lausanne, Tél. 021/32.37.13

uninorm

La vérité à quel prix ?

Il existe un magazine qui fait de
grands frais pour ne publier que la
vérité: Sélection du Reader's
Digest.

Il a fallu que 300 rédacteurs lisent
3500 articles pour que vous puis-
siez vous procurer les vingt titres
du nouveau numéro de février. Et
l'exactitude de ces vingt articles a
été vérifiée phrase par phrase, mot
par mot. Cela représente une
somme impressionnante d'efforts,
de temps et d'argent.

Lorsque vous lirez les reportages
sur l'espionnage en Allemagne ou
sur les mystères de la Grande Pyra-
mide, vous saurez que tout y est
vrai.

Et cela ne vous coûte que fr. 2.40.

Sélection
du Reader's Digest

Exigez la vérité.

Dès maintenant à votre kiosque.

actuel

Profitez de notre vente
spéciale
jusqu'au 15 février :

Bouilli : 1er choix sans os 1/2 kg Fr. 5.50
Rôti : > > 1/2 kg Fr. 8.-

En réclame : saucisse à rôtir de campagne
les 100 g Fr. -.95

Bell

L'annonce
reflet vivant
du marché

vitasec NETTOYAGE A SEC

mieux
plus vite
moins cher

NEUCHÂTEL FLANDRES 3
SERRIÈRES BATTIEUX 3
LA NEUVEVILLE R. DU PORT

10%

sur le nettoyage
de vos vêtements

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

PIERRE GUTH
ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE
DÉPANNAGE
TRANSFORMATION
Rue Bachelin 43
Tél. 038 24 55 50
2000 Neuchâtel

Spécialité:

Tous les jours
RACLETTE A GOGO

Fr. 14.- par personne

ET CELA JUSQU'A MINUIT
2075 Thielle - Neuchâtel - Tél. 33 57 57

**HOTEL DE L'AREUSE
BOUDRY**

Fermé jusqu'au 27 février
pour vacances annuelles

**RÉOUVERTURE vendredi
28 février.**

Hôtel
Restaurant **Beaux Arts**
J.-M. Balmelli, propr. - Neuchâtel - Tél. 24 01 51

FOIE DE VEAU
Pommes nature
salade **10.-**

La fondue chinoise
à gogo, toujours à 13.-

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Les CFF
vous proposent

Dimanche 16 février 1975
**LES MARÉCOTTES -
LA CREUSAZ**

Fr. 45.- avec abt. 1/2 billets Fr. 35.-

Dimanche 23 février 1975
RIEDERALP

Fr. 46.- avec abt. 1/2 billets Fr. 36.-

Dimanche 2 mars 1975
COURSE SURPRISE

« ELLE ET LUI »

Train spécial - Repas de midi com-
pris - Musique - Ambiance
Fr. 69.- avec abt. 1/2 billets Fr. 60.-

Renseignements et inscriptions :
aux bureaux de voyages CFF de Neu-
châtel (gare et ville) ainsi qu'aux
guichets de toutes les stations volé-
tes.

**ARRANGEMENTS
FORFAITAIRES**

Voyages forfaitaires à prix avanta-
geux à destination de Paris, Helder-
berg, Munich, Stuttgart, Innsbruck,
Salzbourg, Vienne, Gênes et Milan.

Prospectus, renseignements et inscrip-
tions auprès de toutes les gares CFF
ou auprès de votre agence de voya-
ges.

**AMÉLIOREZ
VOTRE VUE
en vous adressant à**

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Maître opticien

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Nos opticiens vous conseilleront

A travers le monde

Vers une « guerre » du fromage entre la C.E.E. et Washington

BRUXELLES (AP). — Selon des sources informées, la Communauté européenne et les Etats-Unis sont sur le point de se livrer pour le fromage à une bataille commerciale comparable à ce que fut la « guerre du poulet ».

La Communauté a été averti par M. Bell, du ministère américain de l'agriculture, d'avoir à s'abstenir d'appliquer un plan de subvention sur ses exportations de fromage vers les pays non communistes.

Les candidats à la succession de M. Heath

LONDRES (AP). — La course à la direction du parti conservateur est relancée alors que les parlementaires britanniques se demandent s'ils doivent s'unir derrière Mme Margaret Thatcher ou au contraire lui barrer la route ?

VIGNOLE

Vol delta : encore une grave chute

M. Willy Hausser, 43 ans, des Geneveys-sur-Coffrane, qui faisait hier après-midi, un vol delta de Chaumont en direction de Saint-Blaise, est tombé dans la région du Torret, commune de Saint-Blaise, où il a été retrouvé après de longues recherches, à 16 h 45. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital des Cadolles.

JURA

Sortie de presse du « Jura à table »

(c) « Pro Jura », à qui l'on doit déjà de nombreux ouvrages, parmi lesquels les fameux « Vitraux du Jura », vient de sortir de presse un livre consacré à la cuisine jurassienne. Loin d'être un austère précis de recettes, cet ouvrage, intitulé « Le Jura à table », se veut légendaire, historique et véritable de la gourmandise en pays jurassien.

FRIBOURG

Cinq paysans au banc des accusés

Cinq jeunes paysans, reconnus coupables d'opposition aux actes de l'autorité, ont été condamnés hier à payer des amendes par le tribunal correctionnel de la Veveyse qui siègeait sous la présidence de M. Jean-Pierre Schroeter. Les conclusions civiles de la commune de Semales (plaignante et partie civile) ont été admises pour un montant de 1037 fr. 75.

fermier qui travaille cette terre depuis 17 ans avait un droit de préemption. Mais la mise devait commencer à un plancher de 320.000 fr., prix offert par un financier de la région, qui avait certes promis au fermier de continuer à lui louer les Jorettes.

Sanglants affrontements au Pérou

LIMA (AP). — Des soldats soutenus par des blindés ont pris d'assaut mercredi matin un casernement de la police, où des gardiens de la paix en grève s'étaient enfermés depuis lundi.

D'après plusieurs journalistes, des blindés ont pris position près du palais du président Velasco, dont le régime connaît apparemment la plus grave crise depuis son accession au pouvoir il y a six ans.

Mort du « Tsar de l'espace »

MOSCOU (DPA). — L'académicien Anatoly Blagonravov, un des grands spécialistes des questions spatiales de l'U.R.S.S., surnommé le « tsar de l'espace », est décédé mardi à Moscou, à l'âge de 81 ans, après une longue maladie, a annoncé mercredi l'agence Tass.

VALAIS

Plusieurs ouvriers asphyxiés

(c) Plusieurs personnes, quatre au total, ont été asphyxiées en tout cas prises de malaise à Naters à la suite d'un incendie qui s'est produit dans un silo recueillant la suite du mauvais fonctionnement d'une scie. Le silo prit feu. Les pompiers intervinrent et maîtrisèrent le sinistre.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Assemblée du G. F. F. D.

(c) 95 délégués étaient présentes à la réunion des responsables des trois districts du groupement féminin de « Force démocratique », qui s'est tenue hier soir à La Neuveville, sous la présidence de Mme Geneviève Aubry. Nous y reviendrons.

RECONVILIER

Enfant renversé

(c) Hier vers 17 h 10, route de Tavannes, à Reconvilier le petit Olivier Desinde, quatre ans, s'est élançé sur la chaussée sur un passage pour piétons au moment où arrivait une voiture. Celle-ci l'a atteint et projeté à plusieurs mètres. Souffrant de diverses contusions et de dents cassées, il a dû recevoir les soins d'un médecin.

SUISSE ALÉMANIQUE

Zurich : prise de position sur le problème de l'euthanasie

ZURICH (ATS). — Réunie en assemblée générale, l'Association des médecins praticiens de Zurich et environs a traité des incidences sur le public de l'enquête pénale engagée contre le professeur Haemmerli. Elle déplore que la cause de l'enquête soit liée au problème de l'euthanasie. L'association des praticiens rejette l'euthanasie active, mais constate d'autre part que tout médecin de famille soignant des malades très gravement atteints et des mourants prend en toute discrétion des décisions analogues à celles reprochées au professeur Haemmerli.

Message sur la coopération internationale au développement

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a approuvé un message à l'Assemblée fédérale concernant la continuation de la coopération technique de la Suisse avec des pays en voie de développement ainsi qu'un message sur l'octroi d'un prêt à l'association internationale de développement (IDA).

Décès de Mgr Maradan

Mgr Olivier-Marcel Maradan, capucin, qui fut pendant près de 35 ans évêque de Port Victoria-Seychelles, est décédé à Lausanne dans sa 76ème année.

VAUD

YVERDON Voleurs condamnés

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon, présidé par M. V. Grignoli, a condamné A. G., domicilié à Berne, à 14 mois de prison, à dix ans d'exclusion du territoire suisse, pour vol par méter. Le condamné avait réussi à inscrire environ une cinquantaine à son palmarès. Il avait notamment écimé les voitures non verrouillées.

AVIS DIVERS

transports trolliet neuchâtel tttn Dime 80 Transports et déménagements Suisse et étranger Tél. 038 33 2394

plexiglas en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.

MACHINES A LAVER Lingne-vaisselle légèrement grillées ou petits défauts d'émail à céder avec gros rabais. Services assurés. Pose gratuite. Grandes facilités de paiement, par leasing, sans versement à la livraison. Réparations toutes marques.

ECOLE CLUB MIGROS MACROBIOTIQUE Rétablissement de votre équilibre psychique et biologique selon les principes culinaires ZEN 5 leçons de 2 heures : Fr. 75.— dégustation des mets comprise JEUDI de 19 h à 21 h.

bulletin boursier

Table of stock market data for Neuchâtel, Zurich, Genève, Bâle, Zurich (act. suisses), and Milan, including various indices and company shares.

Des milliers d'étrangers fuient l'Erythrée théâtre de sanglants règlements de comptes

ADDIS-ABEBA (AFP). — La situation générale de la province de l'Erythrée demeure très sérieuse mercredi. Bien que les informations que l'on peut encore recueillir par téléphone soient de plus en plus rares, les étrangers quittant la ville d'Asmara en grand nombre, il est toutefois possible de se faire une idée assez précise des opérations militaires en cours.

En ce qui concerne la situation à Asmara un résident de cette ville a précisé par téléphone que 150 morts avaient déjà été enterrés et que quelque 300 autres attendaient à la morgue de l'hôpital central d'Asmara. Le directeur de l'hôpital a lancé un appel aux donateurs de sang et à tous ceux qui peuvent apporter des secours. « La situation est dramatique », a-t-il déclaré à un résident.

Selon ce même témoin, Asmara est maintenant le théâtre de scènes d'exodes massifs. Des milliers de gens fuient la ville vers le sud où, semble-t-il, il n'y a pas d'affrontements sérieux. Le grand problème pour la population est de plus

en plus la recherche d'un point d'eau. Si l'exode continue, Asmara sera dans quelques jours une ville totalement morte.

Un véritable pont aérien continue à évacuer les ressortissants étrangers bloqués dans la ville insurgée depuis maintenant cinq jours, et de nombreux Italiens sont déjà arrivés à Addis-Abeba. Selon leurs déclarations, la ville d'Asmara est apparemment livrée dans la journée à des bandes de soldats incontrôlés qui continuent à piller les magasins et à se livrer à diverses exactions.

Un millier de familles érythréennes sont réfugiées à l'église Saint-François d'Asmara tandis que tous les consuls de la ville sont assaillis par des centaines de femmes en pleurs demandant asile.

TERRE BRULÉE

Le correspondant de l'AFP a pu obtenir, de source militaire à Addis-Abeba, la liste des villages qui ont été soit totalement, soit partiellement détruits dans la périphérie d'Asmara. Tous sont situés

au nord et à l'ouest de la capitale érythréenne.

Les pertes, selon diverses sources diplomatiques, sont très élevées dans la population civile. Depuis mardi après-midi toutefois, il semble que l'aviation éthiopienne, dont plusieurs appareils ont été abattus, ait stoppé ses opérations de bombardement.

Sur le plan des opérations au sol, il semble que les renforts éthiopiens envoyés par route et qui ont été bloqués, tentent maintenant de contourner la province érythréenne par le sud afin de prendre les rebelles à revers.

Selon des témoins oculaires, 800 parachutistes éthiopiens ont été envoyés sur le théâtre des opérations.

ARRESTATIONS

A Addis-Abeba où l'on attend environ trois mille réfugiés d'Asmara de multiples arrestations d'Erythréens sont opérées par les Forces de sécurité éthiopiennes. Dans la communauté érythréenne de la capitale (environ 100.000 personnes) la tension et l'inquiétude vont croissant.



Un enfant éthiopien embrassant la main d'un soldat à Addis-Abeba (Téléphoto AP)

Après l'échec de Heath devant Mme Thatcher

LONDRES (AFP). — La victoire inattendue de Mme Margaret Thatcher au premier tour de l'élection du chef du parti conservateur et la décision de M. Heath, « leader » des « Tories » depuis dix ans, de ne pas se représenter au second tour retiennent l'attention de tous les commentateurs de la presse britannique.

M. Heath, écrit le « Times » (indépendant), « a servi son pays et son parti honorablement et très énergiquement. L'effort qu'il a accompli dans le domaine européen a été son plus grand succès, et c'est peut-être en Europe qu'il trouvera sa nouvelle carrière. La victoire de Mme Thatcher au premier tour, ajoute le journal, est un exploit remarquable, qui laisse prévoir qu'elle pourrait l'emporter au second tour.

« Faisant la comparaison de la politique avec le monde des affaires, le « Times » conclut que « Mme Thatcher et M. Heath sont des gérants, tandis que

M. William Whitelaw, qui sera le principal candidat contre Mme Thatcher au second tour de l'élection, est un président et c'est cela qui est nécessaire maintenant ».

Pour le « Financial Times » (journal des milieux d'affaires), M. Heath « a eu raison de se retirer de la course. L'homme qui a dirigé le parti conservateur pendant dix ans a de nouveau fait preuve de dignité et de courage ».

BLANCHE-NEIGE

Mme Thatcher, estime le « Daily Mirror » (travailleuse) « apparaît tout à coup parmi les nains conservateurs comme une Blanche-Neige de grandeur nature. Pour la première fois, un important parti politique a reconnu qu'une femme peut être plus forte qu'un homme ».

Le « Daily Telegraph » (conservateur) estime de son côté qu'en décidant de ne pas se représenter au second tour, M. Heath « a agi d'une façon réaliste. Quel que soit le résultat définitif de cette

élection, conclut le journal, Mme Thatcher s'est montrée en mesure de s'opposer au socialisme avec cohérence ».

Le « Guardian » (libéral) fait observer que « le premier tour de cette élection était, inévitablement, un vote de confiance en M. Heath, et il a été battu. Une éventuelle victoire de Mme Thatcher au second tour, conclut le quotidien libéral, constituerait un succès pour une aile du parti conservateur qui rejette une politique centriste ».

UN FAIT PAR JOUR

Cher Ted...

Au cœur des dernières législatives, Heath fut abordé par une femme qui lui dit : « Pourriez-vous vivre avec un salaire de mineur ? ». Et, aussitôt, dans cette rue de Londres, s'élevèrent des cris : « Heath cut, Heath out ! » C'est fait. Les manifestants du 25 février 1974 ont gagné. Un an après. Nous ne reverrons plus le vieux Ted. Il a sombré dans la bourrasque des ambitions, lui dont le « Morning Cloud » avait affronté tant de tempêtes.

Heath est parti. Poussé sur la touche par des amis refusant d'entendre le cri lancé l'an passé au plus fort du combat : « Pourquoi nous tous qui sommes ici, ne serions-nous pas capables en pleine crise, de travailler ensemble ? » Churchill aurait aimé cette phrase-là. C'est en parlant un peu de cette façon que le « vieux lion », jadis, battit le grand rappel. Le danger est différent. Mais il grogne toujours au bord de la Tamise. Il s'appelle chômage, inflation. En éliminant Heath, les Tories ont laissé passer une occasion de revanche. Ils s'en souviendront peut-être. Un jour. Lorsque flotteront sur leurs espoirs, les oripeaux de la défaite.

Je ne me sens pas ce matin un goût pour la polémique. C'est ainsi, quand la plume, déconcertée, trouve sur son chemin le carrefour des erreurs. Le départ de Heath en est une. Il fut, durant des années, le combattant d'une foi. Amarrer très fort le vieux bateau britannique aux rives du continent. Heath avait fait le point, et aux découragés de jadis, il avait dit que l'Angleterre ne régnait plus sur aucun désert, sur aucune mer plus ou moins lointaine. Alors, le moment était venu de regarder l'Europe et de dire que, dans cette vieille terre, la charue anglaise allait, elle aussi, creuser son sillon.

Le moment était venu de bâtir. Pierre après pierre. Sans se laisser abuser par les bourrasques. Et les nostalgies. Bâtir une Europe des nations, où chacun puisse se reconnaître. Une Europe qui permettrait au vieux continent d'avoir un peu moins de cheveux blancs. Ce fut la tâche de Heath. Il restera dans l'histoire d'un pays qui s'interroge encore, comme le pèlerin d'une nouvelle alliance qui, sans rien renier des amitiés d'autrefois, devait faire de l'Angleterre un nouveau vaisseau de haut bord.

Le mérite était grand. Le pari immense. Imprévu. Il était pourtant attendu par tous ceux qui souhaitent que la Tamise, la Seine et le Rhin finissent par se rejoindre. C'est cela que Margaret Thatcher ne comprend pas, que, peut-être, elle ne peut pas comprendre. Disraeli est mort, Disraeli et son temps. Nous ne sommes plus à l'époque où la femme d'un candidat ministre écarté par Peel pouvait écrire : « Sir Robert, je suis accablée d'incertitude. Ne me retirez pas tous mes espoirs ». La chose aujourd'hui est vaine.

La chance du parti conservateur était de devenir un grand parti populaire. Heath était l'exception. Heath n'avait pas, comme sir Alec, une « certaine idée de l'Angleterre ». Heath voulait une Angleterre de tous les jours. Avec Mme Thatcher, son charme me le pardonne, le parti tournerait le dos au présent. Le vote de mardi est le résultat d'une revanche. Celle du Congrès de Blackpool où Heath s'était attaqué à l'aile droite du parti, à ceux qui « mènent une politique contraire à l'intérêt du pays, à ceux qui sont contre l'Europe et pour le laisser-aller dans l'économie ». C'est la conséquence du jour où Powell, le « rebelle » demanda aux conservateurs de voter travailliste « car 5 ans de Labour valent mieux qu'une vie dans la C. E. E. ».

Quand il parlait du Tunnel sous la Manche, il disait : « c'est une grande et bonne chose ». Le Tunnel est mort et Heath « out ». Ce conservateur était petit-fils d'ouvrier et fils de charpentier. Les mineurs anglais l'ignoraient peut-être. Ceux qui l'ont vaincu n'avaient pas oublié.

L. GRANGER.

Sadate aurait laissé Gromyko sur sa faim

LE CAIRE (AP). — M. Gromyko est reparti mercredi pour Moscou, et le communiqué publié à l'issue de sa visite de trois jours au Caire souligne que l'Égypte et l'Union soviétique souhaitent une reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, avec la participation de l'Organisation pour la libération de la Palestine.

Toutefois, le communiqué ne fixe aucune date alors que celui qui avait été publié après les entretiens du ministre soviétique pour discuter de la conférence à Damas réclamait une reprise de la conférence dans un délai d'un mois.

D'après le communiqué publié par l'agence du Moyen-Orient, « l'Égypte et

l'Union soviétique sont convenues que la conférence est l'endroit le plus approprié pour discuter de tous les aspects d'un règlement. Les deux parties ont demandé la reprise immédiate de la conférence, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris les représentants de l'Organisation pour la libération de la Palestine ».

Dans les milieux politiques, on considère que les termes employés dans le communiqué traduisent une victoire diplomatique pour l'Égypte. Le président Sadate conserve en effet une marge de manœuvre suffisante pour poursuivre la recherche d'un règlement négocié lors de ses entretiens avec M. Kissinger la

semaine prochaine et pour relancer la négociation sur un nouvel accord de désengagement militaire.

M. Kissinger espère d'ailleurs rencontrer le ministre des affaires étrangères soviétique vers le 16 février à Genève, au retour de sa nouvelle mission de conciliation au Proche-Orient, apprend-on dans les milieux proches du département d'Etat.

SI L'URSS...

Dans une interview publiée par le journal communiste « Paese Sera », le ministre israélien des affaires étrangères Yigal Allon invite l'Union soviétique à rétablir ses relations diplomatiques avec Israël pour faciliter la recherche d'une solution de paix au Proche-Orient. « Si l'Union soviétique était favorable à une reprise de nos relations, nous le serions aussi », déclare-t-il en ajoutant « l'URSS devrait être préoccupée du progrès de la paix et ne pas se formaliser parce que le médiateur est Washington ».

LES OBSEQUES D'OUM KALSOUH

Au Caire cependant les obsèques de la chanteuse égyptienne Oum Kalsoum, décédée lundi à l'âge de 77 ans des suites d'une congestion cérébrale, ont donné lieu mercredi au Caire à des scènes de désespoir comparables à celles qui, en 1970, marquèrent les funérailles de Nasser.

La foule a été estimée à plusieurs centaines de milliers de personnes.

Onassis malade

ATHENES (AP). — Aristote Onassis est atteint de grippe compliquée de myasthénie, affection caractérisée par une fatigue excessive des muscles et un cardiologue américain est arrivé à son chevet.

Les deux affections peuvent présenter un danger pour le cœur.



Pendant les obsèques d'Oum Kalsoum

(Téléphoto AP)

Début des grandes manœuvres pétrolières

PARIS (AP). — Le comité exécutif de l'Agence internationale de l'énergie, dont la France ne fait pas partie, s'est réuni hier à huis clos à Paris, principalement pour discuter de la proposition de M. Kissinger tendant à la fixation d'un prix plancher du pétrole, afin d'encourager le développement d'autres sources énergétiques. La représentation suisse est assurée par M. Languetin, délégué pour les traités commerciaux, et M. Lévy, de la division du commerce.

Le comité devait aussi discuter des propositions tendant à la réunion, dans

le courant de l'année, d'une conférence à un échelon élevé où seraient représentés les pays exportateurs et les pays consommateurs de pétrole. Le principe d'une telle conférence a déjà été approuvé par les pays de l'O.P.E.P. qui doivent se retrouver à Alger fin février, début mars, afin de préparer leur dialogue avec les importateurs.

La première décision du comité exécutif a été d'admettre la Norvège et compte ainsi 18 membres.

On rapporte qu'ensuite, le comité a entamé une discussion sur d'éventuelles

mesures d'urgence devant être prises par les membres de l'agence pour protéger leurs approvisionnements pétroliers dans le cas d'un embargo décrété par les producteurs à l'encontre de certains ou de tous les pays industrialisés.

A ALGER

De son côté, dans une interview accordée à des journalistes iraniens, le colonel Boumediène a déclaré que la réunion du sommet de l'O.P.E.P. « est devenue d'une impérieuse nécessité, le pétrole étant au centre des préoccupations du monde contemporain ».

Le chef de l'Etat algérien a déclaré également « que sans aménité aucune et sans exagération, il juge que les récentes déclarations américaines sont pour le moins déplacées, parce que nul n'a menacé les Etats-Unis d'un quelconque étrangement et ce d'autant plus qu'il n'est pas de la possibilité d'aucun pays de le faire ».

« Nous ne saurions admettre une quelconque souveraineté sur n'importe quelle matière première, en particulier sur cette ressource d'importance vitale qu'est le pétrole ».

SUITE J. Kennedy victime de la C.I.A. ?



Gregory présentant quelques-uns des documents

(Téléphoto AP)

Ces arguments ont déjà été utilisés dans le passé pour soutenir que Lee Harvey Oswald, le seul assassin identifié par la commission Warren, n'a pas agi seul.

DES GENS DU WATERGATE

L'autre ami de Dick Gregory, M. Schoenman, a fait état d'un cliché qui a révélé, selon lui, la présence de deux

anciens hommes de main de la C.I.A. condamnés dans l'affaire du cambriolage du Watergate, MM. Howard Hunt et Frank Sturgis, sur les lieux de l'assassinat. « Ces photographies ont été examinées par la commission Warren qui n'y a attaché aucune importance », a déclaré le lieutenant Posey, du service de renseignements de la police de Dallas.

Le colonel Aslanidis en Suisse ?

ATHENES (AFP). — L'ex-colonel grec Constantin Aslanidis, à l'encontre duquel un mandat d'amener a été lancé lundi par le juge d'instruction chargé de l'information pour complot et rébellion à l'encontre des auteurs du coup d'Etat du 21 avril 1967, serait en Suisse, apprend-on mardi de bonne source à Athènes.

Le secrétaire général aux sports du régime Papadopoulos avait obtenu du juge d'instruction l'autorisation de quitter Athènes pour le nord de la Grèce « afin de rendre visite à sa mère âgée et

malade », sous réserve de se présenter pour déposition dimanche dernier.

De la Chalcidique, selon la même source, l'ex-colonel Aslanidis se serait embarqué à bord d'un yacht privé pour Malte, d'où il aurait gagné la Suisse par avion.

Toujours suivant la même source, Aslanidis aurait exprimé, avant de partir, l'intention de demander à bénéficier de l'asile politique en territoire helvétique. Toutefois, le département fédéral de justice et police n'est pas au courant de l'éventuelle entrée en Suisse de l'ex-colonel Aslanidis.

La crise turco-américaine

ANKARA (AFP). — Le gouvernement d'Ankara a réagi à la décision du Congrès américain d'interrompre l'assistance militaire à la Turquie en affirmant sa détermination « de protéger les droits des Cypriotes turcs quels que soient les événements ».

Le chef du gouvernement, M. Irmak, a rejeté sur le congrès de Washington la responsabilité des « révisions » qui vont s'imposer dans la coopération de la Turquie avec les Etats-Unis au sein de l'OTAN aussi bien que dans la « réorganisation » de la participation turque à l'Alliance atlantique.

Selon lui, le Congrès a commis deux fautes graves : il a considéré que cette aide était un cadeau à la Turquie, alors qu'il s'agissait d'un « devoir » au sein de l'alliance défensive, et il a cherché à faire pression sur la Turquie en liant cette aide à la question de Chypre, « ce qui aura un effet contraire au but visé ».

M. Ecevit, chef du parti républicain du peuple et principale personnalité de l'opposition, a attribué à l'action du « lobby grec » au sein du congrès cette

décision américaine. Il a proposé au gouvernement turc l'arrêt de tout effort de conciliation et de tout retrait de troupes turques de Chypre tant que les Grecs n'auront pas fait preuve d'une « attitude constructive ».

PAS D'ILLUSIONS

Dans les milieux politiques d'Ankara, on fait observer que ces déclarations ont pour but de dissiper les illusions que l'on pourrait encore avoir à Washington sur la possibilité d'arracher à la Turquie des concessions en faveur de la Grèce, que ce soit à Chypre ou ailleurs. On rappelle à ce sujet qu'en 1946, la Turquie a résisté, seule, à la pression de l'Union soviétique qui exigeait des territoires en Anatolie orientale et des bases sur les Détroits.

A la suite de la suspension de l'aide américaine à la Turquie, Ankara a fait savoir que M. Esenbel, ministre turc des affaires étrangères, ne se rendra pas le 10 février prochain à Bruxelles, où il devait s'entretenir avec M. Kissinger et M. Bitsios, chef de la diplomatie grecque.

PROCHE-ORIENT

Un ancien nazi

JÉRUSALEM (AFP). — M. Schirmer, qui a été chargé par les autorités ouest-allemandes de préparer le « dialogue euro-arabe » est un ancien chef propagandiste nazi, qui fut sous-directeur des émissions hitlériennes de 1939 à 1943, a affirmé hier, Mme Beate Klarsfeld, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem.

M. Schirmer avait été nommé, le 16 décembre dernier, auprès du Maréchal commun avec rang d'ambassadeur.

EUROPE

Marchais n'est plus hospitalisé

PARIS (AFP). — M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C. français, a quitté hier l'hôpital parisien où il avait été admis le 14 janvier, à la suite d'un incident coronarien.

Baader-Meinhof : fin de la grève

STUTTGART (AFP). — Après cinq mois de grève de la faim environ et deux jours de grève de la soif, pour protester contre les conditions de leur internement, les cinq principaux militants emprisonnés du groupe Baader-Meinhof ont décidé de cesser leur mouvement.

Des cas de méningite en France

NANCY (AFP). — Cinq cas de méningite ont été enregistrés parmi des écoliers et lycéens de Saint-Dié et de sa proche banlieue.

Les responsables de l'action sanitaire et sociale ont pris toutes les dispositions utiles en pareil cas, lesquelles sont facilitées par les vacances scolaires qui s'étalent du 1er au 10 février.

Attentat contre « Minute »

PARIS (Reuters). — Une bombe a explosé hier à l'aube dans les locaux de l'hebdomadaire français d'extrême-droite « Minute », à Paris sans faire de victime, mais endommageant deux voitures en stationnement, un magasin d'habillement et un des bureaux du journal. Toutes les vitres des immeubles avoisinants ont été soufflées.

Rome : référendum sur l'avortement

ROME (AFP). — Une demande de référendum pour la libéralisation de l'avortement en Italie a été déposée à Rome devant la Cour de cassation par l'hebdomadaire de gauche « L'Espresso » et par l'animateur de la « Ligue pour l'avortement », M. Pannella.

Les auteurs de l'initiative devront recueillir 500.000 signatures pour que leur requête aboutisse à l'organisation d'un référendum.

AMÉRIQUE

L'enfant malade à cause de sa mère

NEW-YORK (AP). — Un nouveau-né a été reconnu gravement intoxiqué dès sa naissance.

Sa mère, Michèle Jackson, 21 ans, selon la police, s'adonnait à la consommation de produits toxiques, ce qui a provoqué l'accoutumance de son bébé pendant qu'elle était enceinte.

Le nouveau-né, qui semble hors de danger, va subir dès que possible une cure de désintoxication.